

A641/RD19

PROJET DE COMPLÈMENT DU DEMI-ÉCHANGEUR EXISTANT



BILAN DE
CONCERTATION PUBLIQUE
7 avril - 14 mai 2021

Avant-propos

VINCI Autoroutes a organisé, au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, entre le 7 avril et le 14 mai 2021, une concertation publique sur le projet de complément du demi-échangeur existant qui se déploie sur la commune d'Oeyregave.

Ce temps fort dans le processus d'information et de dialogue continu qui s'organise tout au long des études avait pour objectif sur la base de la présentation de l'opération, de recueillir l'avis de tous sur le projet, ses objectifs, les solutions proposées et leurs conditions d'intégration dans le territoire.

Le présent bilan est un document officiel qui dresse l'analyse et la synthèse quantitative et qualitative de tous les avis recueillis durant la concertation publique. Il recense de façon détaillée les interrogations suscitées par le projet et présente les premières réponses du maître d'ouvrage.

C'est sur la base de ce bilan, arrêté par la Préfète des Landes, que les études détaillées vont se poursuivre afin de définir toutes les caractéristiques du projet.

Sommaire

1. Le projet soumis à la concertation	4
Présentation	4
Les acteurs et le financement	5
Les objectifs	5
Le projet en détail	7
2. La concertation.....	9
Le cadre réglementaire et les objectifs	9
Les outils d'information du public	13
Les moyens d'expression	15
3. Le bilan de la concertation	18
Le bilan quantitatif de la participation	18
Le bilan qualitatif et l'analyse de l'expression	23
4. Conclusion	42
5. Les annexes	44

1. Le projet soumis à la concertation

Présentation

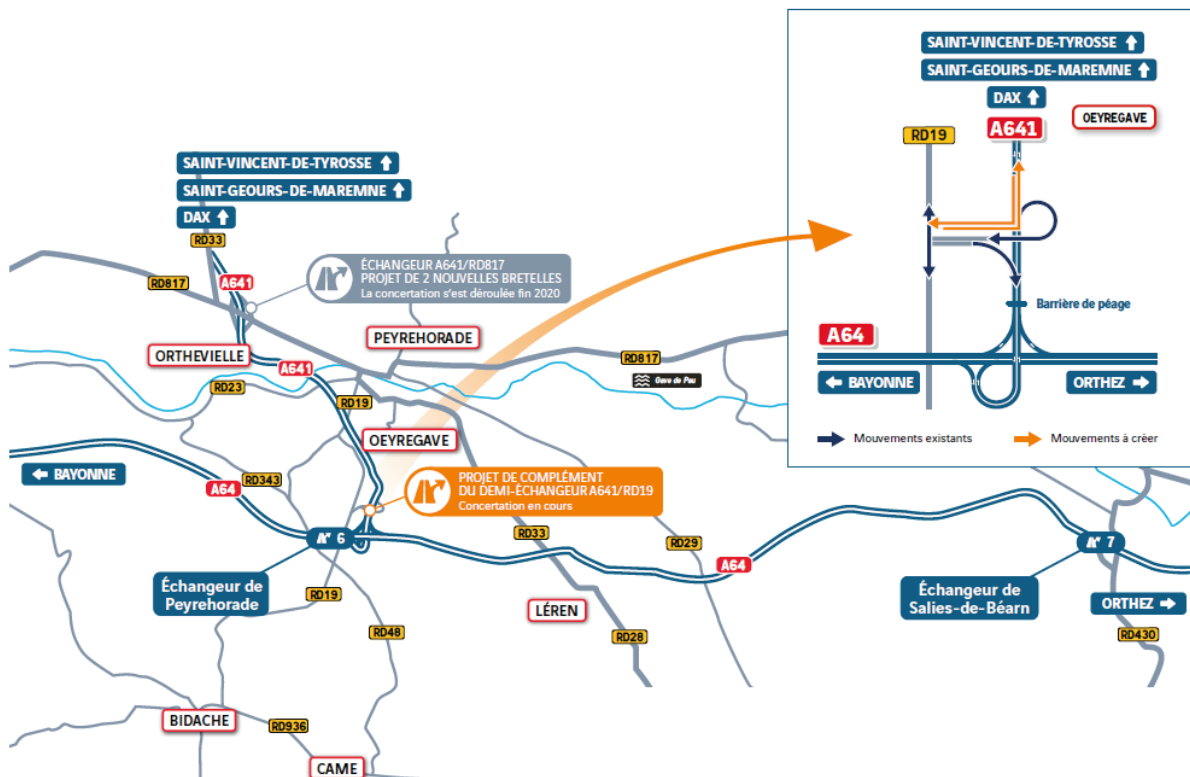
Le projet se situe sur la commune d'Oeyregave dans le Département des Landes (40) et consiste à compléter le demi-échangeur existant par une entrée et une sortie supplémentaires qui permettront les échanges entre la RD19 et l'A641 dénommée la BARO (Bretelle Autoroutière de Raccordement Ouest).

Rappel de la genèse de l'opération

Aujourd'hui l'agglomération de Peyrehorade est traversée quotidiennement par un fort trafic, occasionnant des nuisances pour les riverains. Face à l'augmentation de ce trafic et notamment des flux domicile-travail, l'itinéraire utilisé actuellement n'apparaît plus adapté. C'est pourquoi, le 14 décembre 2018, l'État a validé le principe du complément au demi-échangeur A641/RD19 et a demandé à VINCI Autoroutes d'engager ce projet d'initiative locale, soutenu par le Département des Pyrénées-Atlantiques, le Département des Landes, la Communauté d'agglomération du Pays basque et la Communauté de communes Pays d'Orthe et Arrigans.

Confirmant l'intérêt du projet, l'État a donc demandé à VINCI Autoroutes d'engager une nouvelle étape d'études visant à approfondir les caractéristiques techniques du complément du demi-échangeur, d'en estimer le coût et de définir les conditions de financement et de planification.

Avec la transformation du demi-échangeur A641/RD817 et la construction du demi-échangeur autoroutier Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye, entre l'A64 et la RD29, ces opérations constituent un ensemble d'aménagements visant à améliorer la sécurité routière, la fluidité du trafic et la qualité de vie des riverains de ces axes, et plus globalement à faciliter les échanges avec le Nord des Landes.





Un peu plus de
1 600 véhicules par jour
utiliseront l'aménagement à la mise en service



6 M€
d'investissement (valeur 2016)



1 commune concernée
par l'implantation du projet :
Oeyregave



5 cofinanceurs

- ▶ Le Département des Pyrénées-Atlantiques
- ▶ Le Département des Landes
- ▶ La Communauté d'agglomération du Pays basque
- ▶ La Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- ▶ L'État et VINCI Autoroutes



1 maître d'ouvrage*

Les acteurs et le financement

Le Département des Pyrénées-Atlantiques, le Département des Landes, la Communauté d'agglomération du Pays basque et la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, l'État, et VINCI Autoroutes, maître d'ouvrage* de l'opération, cofinancent le projet. La convention de cofinancement a été signée le 4 février 2020 par l'ensemble des partenaires pour un montant de 6 M€ HT (valeur 2016).

La pluralité des cofinanceurs vient illustrer les politiques engagées par les collectivités territoriales qui, soutenues par l'État et VINCI Autoroutes, investissent pour structurer leur territoire, maintenir la qualité de vie des habitants, développer l'attractivité, accompagner les mobilités du quotidien, contribuer à l'équilibre et à l'égalité des territoires.

* En tant que concessionnaire de l'autoroute A64, VINCI Autoroutes assure la maîtrise d'ouvrage du projet. Son rôle consiste à définir les objectifs techniques du projet, son budget et son calendrier ainsi qu'à piloter techniquement et administrativement aussi bien les études que les travaux et à assurer l'entretien des aménagements réalisés dès la mise en service de l'infrastructure.

Les objectifs

Le projet vise à :

- Faciliter l'accès à l'A641 entre les Pyrénées-Atlantiques et les Landes ;
- Améliorer la sécurité et le cadre de vie ;
- Soutenir l'attractivité des territoires.

Faciliter l'accès à l'A641 entre les Pyrénées-Atlantiques et les Landes

Le projet de complément du demi-échangeur A641/RD19 permettra un accès direct à l'A641 pour les conducteurs qui circulent entre les Pyrénées-Atlantiques et les Landes via la RD19. Il concerne notamment les déplacements domicile-travail et le trafic de transit (poids lourds).

Plus précisément, le projet permettra les mouvements suivants :

- les conducteurs en provenance des Pyrénées-Atlantiques via la RD19 et à destination des Landes (vers Dax, Mont-de-Marsan, l'A63 ou les zones d'activités d'Orthevielle, Port-de-Lanne, Peyrehorade) pourront entrer directement sur l'A641 à Oeyregave et ainsi éviter une importante section de la RD19, le centre de Peyrehorade ainsi que la RD817 à l'Ouest de Peyrehorade ;
- en sens inverse, les conducteurs en provenance du Nord par l'A641 et souhaitant retrouver la RD19 au Sud d'Oeyregave (afin d'accéder notamment au parc d'activités Sud Landes à Hastings-Oeyregave ou à la ZAC des Hauts-de-la-Bidouze à Came ou encore aux communes des Pyrénées-Atlantiques en direction du Sud) sortiront de l'A641 à Oeyregave et éviteront ainsi la RD817, le centre de Peyrehorade et la RD19 dans sa section Peyrehorade-Sud d'Oeyregave

En ramenant le trafic de transit sur une infrastructure aux normes autoroutières et en évitant le centre de Peyrehorade, le projet permettra de sécuriser la traversée de Peyrehorade, de raccourcir et de fiabiliser les temps de parcours tout en apportant plus de sérénité aux conducteurs.

Améliorer la sécurité et le cadre de vie

Grâce au report du trafic de transit vers l'A641, le projet permettra de délester le centre-ville de Peyrehorade ainsi que la RD19 et la RD817 à l'Ouest de Peyrehorade, contribuant ainsi à renforcer la sécurité tant des conducteurs que des riverains.

Les accès et sorties de voies privées, les passages piétons et les arrêts de bus seront plus sûrs, les risques d'accidents moins élevés.

Le projet va également contribuer à améliorer l'environnement visuel, sonore et atmosphérique dans le centre-ville de Peyrehorade mais également le long du réseau départemental concerné, améliorant ainsi le cadre de vie.

Soutenir l'attractivité des territoires

Le territoire accueille de nombreuses entreprises au rayonnement national ou international dans les secteurs de l'agroalimentaire (spécialisées dans les semences, les céréales, la volaille...) ; du génie civil ; du voyage (autocaristes de tourisme, transporteurs de marchandises) ou encore de l'automobile (vente de pièces détachées automobiles, agricoles).

Le parc d'activités Sud Landes, porté par la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et le Département des Landes, situé sur la commune d'Hastings (40) à proximité immédiate du projet, accueille déjà des entreprises majeures. Il devrait, à terme, s'étendre sur la commune voisine d'Oeyregave. Il est donc concerné au premier plan par le projet qui lui assurera une meilleure desserte et le renforcement de son attractivité, tout comme celles des autres zones d'activités du secteur et notamment la ZAC des Hauts-de-la-Bidouze, à cheval sur Came (64) et Hastings (40), au sud de l'A64.

Les zones d'activités de Peyrehorade et d'Orthevielle - Port-de-Lanne se développent également, avec l'installation de nouvelles entreprises, séduites par des commerces et des services de proximité et par l'accès rapide aux autoroutes A63 et A64. Les riverains du département des Pyrénées-Atlantiques travaillant dans ces ZAC, pourront, quant à eux, rejoindre plus rapidement ces dernières via l'A641.

Compléter le demi-échangeur existant va contribuer à mieux desservir les zones d'activités et à renforcer leur attractivité. Ainsi, les entreprises bénéficieront d'un accès plus direct à l'autoroute, un axe stratégique pour le développement économique.

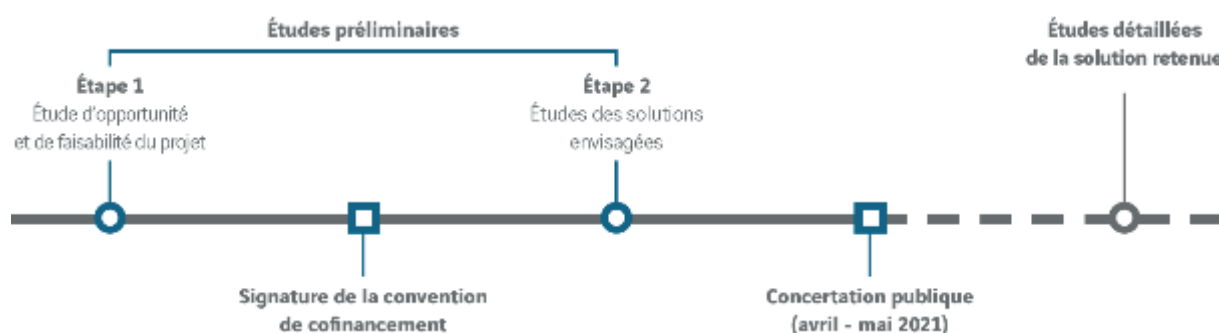
Le projet en détail

La présentation du projet développée dans ce chapitre est une synthèse des études préliminaires. Les caractéristiques précises du projet seront définies après la phase de concertation.

A. LA DÉMARCHE DE CONCEPTION

Les études préliminaires se sont déroulées en 2 étapes qui ont permis aux partenaires du projet d'étudier l'opportunité de celui-ci et sa faisabilité et, dans ce cadre :

- de rechercher des options pour l'aménagement à réaliser puis d'envisager des solutions possibles compte-tenu des contraintes techniques et de leur moindre impact sur l'environnement humain et naturel (étape 1) ;
- d'affiner les études des solutions envisagées, solutions présentées aujourd'hui dans le cadre de la concertation publique (étape 2).



À chaque étape les études sont guidées par les contraintes techniques d'une part, et par la limitation des impacts sur l'environnement d'autre part.

Le respect des normes techniques

Le complément du demi-échangeur existant doit être conçu dans le strict respect de la réglementation applicable aux infrastructures autoroutières qui impose des normes de conception géométrique spécifiques pour répondre aux exigences de confort et de sécurité de ce type d'infrastructure.

La nécessaire limitation des impacts du projet sur l'environnement

Dans ce but, des diagnostics sont confiés à des bureaux d'études et à des prestataires spécialisés dans l'objectif de connaître précisément l'environnement direct du projet et de concevoir un aménagement qui permette d'« Éviter, Réduire, Compenser* », les impacts du projet. Un premier diagnostic de cet environnement est proposé dans les chapitres suivants.

** Éviter, Réduire, Compenser*

Cette démarche établie par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et renforcée par le Grenelle de l'environnement répond à une logique en 3 temps.

En priorité, le maître d'ouvrage s'efforce d'éviter les impacts. Si cela n'est pas possible, il cherche à les réduire ou les limiter par des mesures dites de réduction (par exemple : installation de clôtures à maille fine autour du chantier empêchant la petite faune de pénétrer dans les zones en travaux). Enfin, si malgré ces efforts, des impacts résiduels sont constatés, il devra mettre en place des mesures de compensation de ces derniers (par exemple : construction de mares à batraciens).

B. LES SOLUTIONS ENVISAGÉS

Des études préliminaires ont été menées sur quatre options d'aménagement dont deux se sont particulièrement dégagées de par leur géométrie et leur intégration dans l'environnement.



La solution n°1 s'appuie sur le principe d'un réaménagement du demi-échangeur existant, en conservant le passage inférieur existant sous l'A641. Cette solution prévoit :

1. une nouvelle bretelle bidirectionnelle entre l'A641 et la RD19, à réaliser dans le passage inférieur existant ;
2. la création d'un giratoire à l'Est de l'A641 ;
3. l'ajout d'une nouvelle bretelle de sortie à l'Ouest de l'A641 ;
4. la conservation de la bretelle d'entrée existante vers l'A64.

La solution n°2, quant à elle, conduit à supprimer le passage sous l'A641 et s'appuie sur la création de deux giratoires à l'Ouest de l'A641 :

1. un premier giratoire sur l'A641 elle-même, reliant A641 et RD19 ;
2. un second giratoire sur la RD19, à 3 branches.
3. la déconstruction de la bretelle existante en boucle à l'Est de l'A641 et du passage inférieur existant sous l'A641.

Elle prévoit également la création d'un parking de covoiturage.

2. La concertation

Le cadre réglementaire et les objectifs

La concertation est un processus d'information et de dialogue continu qui s'organise tout au long des études et implique les acteurs institutionnels du territoire (collectivités, administrations, les acteurs économiques, chambres consulaires, associations...) et les personnes directement concernées (riverains, exploitants agricoles, propriétaires...).

Il est marqué par deux temps forts et réglementaires qui engagent le maître d'ouvrage à informer et permettre l'expression de tous sur le projet : **la présente concertation publique qui s'est déroulée entre le 7 avril et 14 mai 2021** puis, le cas échéant, l'enquête publique.

Organisée par VINCI Autoroutes, maître d'ouvrage de l'opération, et conduite sous l'égide de Madame la Préfète des Landes au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme cette concertation a consisté, sur la base de la présentation de l'opération, à recueillir l'avis de tous sur le projet, ses objectifs, les deux solutions d'aménagement étudiées et leurs conditions d'intégration dans le territoire.

Les modalités de la concertation ont été définies par les partenaires cofinanceurs et ont été fixées, le 29 mars 2021 par un arrêté unique signé de la Préfète des Landes. Cet arrêté a été publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Landes.

L'arrêté préfectoral est disponible en annexe 1.

Les modalités de la concertation

La concertation publique relative au projet de création d'un demi-échangeur sur le territoire de la commune d'Oeyregave, s'est déroulée entre **le 7 avril et le 14 mai 2021**.

Les modalités sont détaillées dans les chapitres suivants. En résumé, le dispositif comprenait :

S'informer :	S'exprimer :
<ul style="list-style-type: none"> ■ Le dossier de concertation. ■ Le présent document d'information distribué dans les boîtes aux lettres des habitants des communes d'Oeyregave, de Peyrehorade, Hastings, Bidache, Guiche, Came, Bardos, Sames et Orthevielle. ■ L'exposition permanente installée dans les lieux d'accueil de la concertation, aux heures d'ouverture au public : <ul style="list-style-type: none"> - Mairie d'Oeyregave 61 rue de la Mairie - 40300 Oeyregave ; - Mairie de Peyrehorade 14 Rue Alsace Lorraine - 40300 Peyrehorade ; - Maison de la Communauté d'agglomération du Pays basque Pôle Pays de Bidache 1 allée du parc des sports - 64520 Bidache ; - Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans 156 route de Mahoumic - 40300 Peyrehorade. ■ La page Internet dédiée au projet : www.a641-echangeur-oeyregave.com 	<ul style="list-style-type: none"> ■ En ligne : www.a641-echangeur-oeyregave.com ■ Par e-mail : a641-echangeur-oeyregave@vinci-autoroutes.com ■ La lettre T associée au présent document. ■ Les formulaires d'expression à déposer dans les urnes disponibles sur les lieux d'exposition ■ Par courrier : VINCI Autoroutes Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest Concertation demi-échangeur A641/RD19 22, avenue Léonard de Vinci 33600 Pessac

Échanger avec VINCI Autoroutes

Les permanences* de l'équipe projet :

	Lundi 12 avril	Mercredi 21 avril	Jeudi 29 avril	Mercredi 5 mai	Mardi 11 mai
Mairie d'Oeyregave 61 rue de la Mairie	14h00 - 17h00	-	-	10h00 - 13h00	-
Mairie de Peyrehorade 14 Rue Alsace Lorraine	-	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00	-	9h00 - 12h00

Si les mesures sanitaires conduisent à un confinement et/ou une impossibilité de se déplacer en mairie, les moments d'accueil du public pourront se dérouler par téléphone ou par visioconférence.

Dans ce cas, nous vous inviterons à prendre rendez-vous en appelant le 05 82 95 09 30
(appel gratuit) permanence 8h-20h.

Les modalités de la concertation ont été adaptées et renforcées pour faciliter la participation de tous dans le contexte sanitaire, en particulier, les partenaires cofinanceurs ont décidé, de :

- distribuer un document d'information avec un coupon-réponse préaffranchi (Lettre T), dès la première semaine de concertation, dans toutes les boîtes aux lettres des communes d'Oeyregave, de Peyrehorade, Hastings, Bidache, Guiche, Came, Bardos, Sames et Orthevielle;
- mettre en place un numéro vert pour permettre à chacun de s'exprimer et d'échanger à tout moment avec les équipes en charge des études du projet ;

- permettre à chacun de recevoir un exemplaire papier du dossier de concertation par voie postale sur simple demande. Ainsi les personnes ne disposant pas d'un accès Internet ou n'ayant pas la possibilité de se déplacer pouvaient s'informer ;
- maintenir les moments d'accueil du public en mairie, dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

L'annonce de la concertation

Afin de permettre à chacun d'être informé de la tenue de la concertation, la concertation publique a été annoncée par différents moyens :

→ Un **document d'information** avec un coupon-réponse préaffranchi (Lettre T) a été distribué par DISTRI Express 64, dès la première semaine de concertation, dans toutes les boîtes aux lettres des habitants des communes d'Oeyregave, de Peyrehorade, Hastingues, Bidache, Guiche, Came, Bardos, Sames et Orthevielle.

→ Un **communiqué de presse** a été diffusé à la presse locale du département des Landes par la préfecture des Landes avant le démarrage de la concertation, le mardi 6 avril 2021.

Le communiqué de presse est disponible en annexe 2.

La veille médias effectuée par le maître d'ouvrage durant la période de concertation a permis de constater que certains médias et institutions ont relayé l'information.



Les articles, parutions web et réseaux sociaux sont disponibles en annexe 3.

→ Une **insertion presse** invitant le public à participer à la concertation a été diffusée dans le journal Sud-Ouest et a fait l'objet de :

- 4 parutions dans la version papier de l'édition Landes/Béarn ;
- 1 bannière web (journal numérique), affichée 300 000 fois et qui a généré 348 clics vers le site Internet du projet.



Les insertions presse.

→ Un mail d'information a été adressé aux grands élus, acteurs économiques, agricoles et environnementaux du territoire; ces acteurs ont reçu le dossier de concertation et le document d'information.

La liste des parties prenantes destinataires est disponible en annexe 4

→ Des éléments d'information ont été mis à la disposition des Conseils départementaux des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, des mairies d'Oeyregave et de Peyrehorade ainsi que la Maison de la Communauté d'agglomération du Pays basque et la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans afin qu'ils puissent relayer l'annonce de la concertation publique sur leurs propres supports de communication.

→ Deux publipostages électroniques ont été réalisés auprès des clients abonnés VINCI Autoroutes qui représentent au total 35 571 destinataires. Le premier a été adressé le 7 avril et le second le 4 mai (uniquement aux abonnés qui n'avaient pas ouvert le premier). L'analyse des envois a révélé un taux d'ouvriers très important (44,44% pour le 1^{er} et 44,08% pour le 2nd), démontrant un vif intérêt des destinataires pour le sujet.

Les publipostages électroniques envoyés sont disponibles en annexe 5

→ Des spots d'information annonçant la concertation publique ont été diffusés sur Radio VINCI Autoroutes (107.7).

→ Des affiches ont été installées dans les lieux d'accueil de la concertation : les mairies d'Oeyregave et de Peyrehorade, la Maison de la Communauté d'agglomération du Pays basque et la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans.

→ Des actualités régulièrement publiées sur le site Internet dédié au projet.

Les outils d'information du public

Pour permettre au public de découvrir les détails du projet, différents moyens étaient disponibles.

→ Un document d'information avec coupon-réponse préaffranchi a été distribué par DISTRI Express 64 dans toutes les boîtes aux lettres des habitants des communes d'Oeyregave, de Peyrehorade, Hastings, Bidache, Guiche, Came, Bardos, Sames et Orthevielle. Il était également disponible sur les lieux d'accueil de la concertation.



Un exemplaire complet du dépliant d'information est donné en annexe 5.

→ Une exposition permanente a été installée dans les locaux des mairies d'Oeyregave, de Peyrehorade, dans ceux de la Maison de la Communauté d'agglomération du Pays basque et la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, pendant toute la durée de la concertation.

Accessible aux heures d'ouverture au public, elle comprenait :

- le dossier de concertation ;
- le document d'information avec coupon-réponse préaffranchi (identique au document distribué dans les boîtes aux lettres des habitants d'Oeyregave, de Peyrehorade, Hastings, Bidache, Guiche, Came, Bardos, Sames et Orthevielle) ;
- des formulaires d'expression à remplir sur place et à déposer dans une urne dédiée à leur collecte ;
- des panneaux d'informations.



L'exposition permanente dans les locaux de la mairie de Peyrehorade

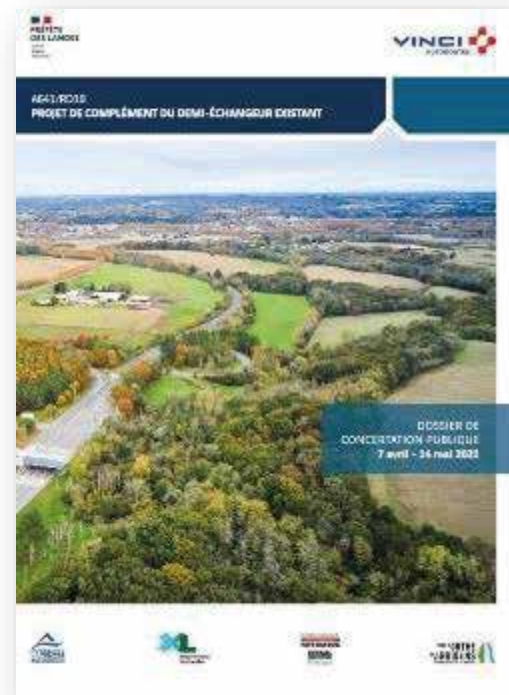
→ Le dossier de concertation composé de 24 pages, comprenait 6 chapitres permettant aux lecteurs de découvrir une présentation synthétique de l'opération :

- Le projet en un coup d'œil
- La genèse de l'opération
- Les objectifs du projet
- Le projet en détail
- Participez à la concertation
- La poursuite des études

Ce dossier était disponible :

- dans les quatre lieux d'accueil de la concertation : compte-tenu du contexte sanitaire, chaque visiteur pouvait repartir avec un exemplaire individuel ;
- sur le site Internet dédié au projet : accès direct en lecture et avec la possibilité de télécharger le document ;
- par envoi postal, par simple demande via le coupon-réponse préaffranchi du document d'information ou via l'adresse mail du projet.

Un exemplaire complet du dossier de concertation est donné en annexe 5.



→ Les panneaux d'information étaient exposés sur les lieux d'accueil de la concertation et également disponibles en téléchargement sur le site Internet dédié au projet.

- Le premier présentait de manière synthétique le projet
- Le deuxième rappelait les modalités de la concertation
- Le troisième présentait les solutions d'aménagement envisagées
- Deux autres, installés en fonction de la localisation des lieux d'accueil de la concertation dans le département des Landes ou des Pyrénées-Atlantiques, exposaient les projets engagés en partenariat avec l'État et les collectivités territoriales pour :
 - renforcer l'accessibilité des territoires ;
 - sécuriser la traversée des centres-villes en orientant les poids lourds vers le réseau autoroutier ;
 - accompagner le développement économique.

Les visuels des cinq panneaux sont disponibles en annexe 5.

→ Le site Internet dédié au projet permettait aux internautes d'accéder et de télécharger l'ensemble des documents disponibles sur les lieux d'accueil de la concertation : le dossier de concertation publique, le dépliant d'information, les panneaux d'information.

→ Le numéro vert : mis en place spécifiquement pour renforcer les supports d'information et d'expression dans le contexte d'urgence sanitaire, communiqué sur l'ensemble des supports de concertation, permettait aux personnes qui le souhaitaient, de contacter l'équipe en charge du projet, entre 8h et 20h, tous les jours de la semaine.

Les moyens d'expression

Plusieurs moyens ont été mis en place pour faciliter l'expression de chacun :

→ Le coupon-réponse préaffranchi disponible sur le document d'information distribué par DISTRI EXPRESS 64 dans toutes les boîtes aux lettres des habitants d'Oeyregave, de Peyrehorade, Hastingues, Bidache, Guiche, Came, Bardos, Sames et Orthevielle et également accessible sur les lieux d'accueil de la concertation. Le recto du coupon-réponse proposait à chacun de donner son avis sur les objectifs du projet, les solutions envisagées et leurs conditions d'insertion dans l'environnement ainsi que sur les modalités d'information et d'expression.

De manière facultative, les personnes pouvaient renseigner leur lieu de résidence, leurs coordonnées et indiquer qu'elles souhaitaient recevoir des informations sur le projet en cochant la case prévue à cet effet. Il était également possible de cocher la case « Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier ».

Le verso du coupon comportait les informations nécessaires à l'acheminement postal.

The image shows the front side of a coupon-response form. At the top left, it features the logo of the 'PRÉFÈTE DES LANDES' and the 'VINCI AUTOROUTES' logo. The main heading is 'Votre avis compte !' followed by a deadline: 'Entre le 7 avril et le 14 mai 2023 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.' Below this, there are three sections with horizontal lines for input: 'Les objectifs du projet', 'Les solutions envisagées et leur analyse comparative', and 'Les modalités d'information et d'expression'. There is also a section for 'Autres :'. At the bottom, there is a box titled 'Pour mieux vous connaître (facultatif)' with fields for 'Nom', 'Prénoms', 'Adresse e-mail', and 'Adresse postale'. Below these fields are two checkboxes: 'Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément de dans-échangeur' and 'Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier'. At the very bottom, there is a small disclaimer in French.

The image shows the back side of the coupon-response form. It features a large 'T' logo and the word 'PRIO' vertically. A QR code is located at the top left. In the center, there is a date stamp: '14/05/2023'. On the right side, there is a vertical stamp: 'CONCERTATION PUBLIQUE A641/1019 COMPLÉMENT DE DANS-ÉCHANGEUR EXISTANT AUTOROUTE 6476 33609 PESSAC CEDEX'. At the bottom, there is a small disclaimer in French.

Le coupon-réponse recto verso.

→ Le site Internet dédié au projet www.a641-echangeur-oyregave.com proposait aux internautes de donner leur avis via le module d'expression disponible sur l'espace consacré à l'opération.

Le formulaire permettant de donner son avis comportait un espace de recueil des coordonnées des internautes (nom, prénom, email, commune de résidence) et un espace dédié à la rédaction de la contribution avec, comme sur le coupon-réponse la possibilité de s'exprimer sur les objectifs du projet, les solutions envisagées et leurs conditions d'insertion dans l'environnement ainsi que sur les modalités d'information et d'expression.

Pour donner son avis, l'internaute devait accepter la charte de modération en cochant la case prévue à cet effet. Le module lui permettait de choisir le mode de publication de sa contribution qui pouvait être :

- Publique → publiée sur le site Internet en précisant son prénom, la première lettre de son nom et sa commune de résidence.
- Publique mais anonyme → publiée sur le site Internet mais sans aucune précision sur son identité.
- Privée → non publiée sur le site Internet.

Il était également possible de cocher la case « Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier ».



Le module d'expression disponible sur le site Internet dédié au projet.

Toutes les contributions reçues étaient lues dès réception par le maître d'ouvrage, analysées pour vérifier leur conformité à la charte de modération puis publiées sur le site Internet du projet en respectant le mode de publication sélectionné par le contributeur.

Le traitement des données personnelles est conforme au Règlement Général sur la Protection des Données

→ **Le numéro vert** : mis en place spécifiquement pour renforcer les moyens d'expression dans le contexte d'urgence sanitaire, communiqué sur l'ensemble des supports de concertation, permettait aux personnes qui le souhaitaient, de contacter l'équipe en charge du projet, entre 8h et 20h, tous les jours de la semaine. La personne de permanence téléphonique proposait à l'appelant de recueillir sa contribution par écrit, la relisait pour validation et la conservait au même titre que les contributions reçues via d'autres supports.

→ **L'adresse e-mail dédiée** : a641-echangeur-oeyregave@vinci-autoroutes.com pouvait aussi être utilisée pour formuler sa contribution.

→ L'adresse postale du maître d'ouvrage : (VINCI Autoroutes - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest - Concertation demi-échangeur A641/RD19 - 22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac) pouvait également être utilisée pour transmettre, par courrier, sa contribution.

→ Les formulaires d'expression disponibles sur les lieux d'exposition à remplir et à remettre dans l'urne disponible sur le lieu de la permanence.

→ Les moments d'accueil du public : 5 permanences ont été organisées, 2 dans les locaux de la mairie d'Oyregave et 3 dans les locaux de la mairie de Peyrehorade (lieux d'accueil de l'exposition permanente). Dans le respect des consignes sanitaires, le public était accueilli par des personnes de l'équipe en charge du projet qui étaient là pour échanger et proposer aux visiteurs de formuler leurs contributions.

	Lundi 12 avril	Mercredi 21 avril	Jeudi 29 avril	Mercredi 5 mai	Mardi 11 mai
Mairie d'Oyregave 61 rue de la Mairie	14h00 - 17h00	-	-	10h00 - 13h00	-
Mairie de Peyrehorade 14 Rue Alsace Lorraine	-	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00	-	9h00 - 12h00

Le calendrier des permanences.



Une permanence dans les locaux de la mairie de Peyrehorade

3. Le bilan de la concertation

Le bilan de la concertation est un document officiel qui présente l'analyse et la synthèse quantitative et qualitative de tous les avis recueillis durant la concertation. Il recense de façon détaillée les interrogations suscitées par le projet et présente les réponses du maître d'ouvrage.

Toutes les contributions recueillies durant la concertation via l'ensemble des canaux d'expression (module d'expression, Lettre « T », courrier, adresse Internet du projet, adresse postale, urne projet, numéro vert et moments d'accueil) ont été consignées dans un tableau permettant d'effectuer l'analyse quantitative de la participation et de l'expression du public sur le projet.

Le bilan quantitatif de la participation

Ce chapitre du bilan est dédié à l'analyse de la participation et permet de quantifier le nombre de participants, les moyens qu'ils ont utilisés pour contribuer, et, lorsque que cela est possible, leur lieu de résidence.

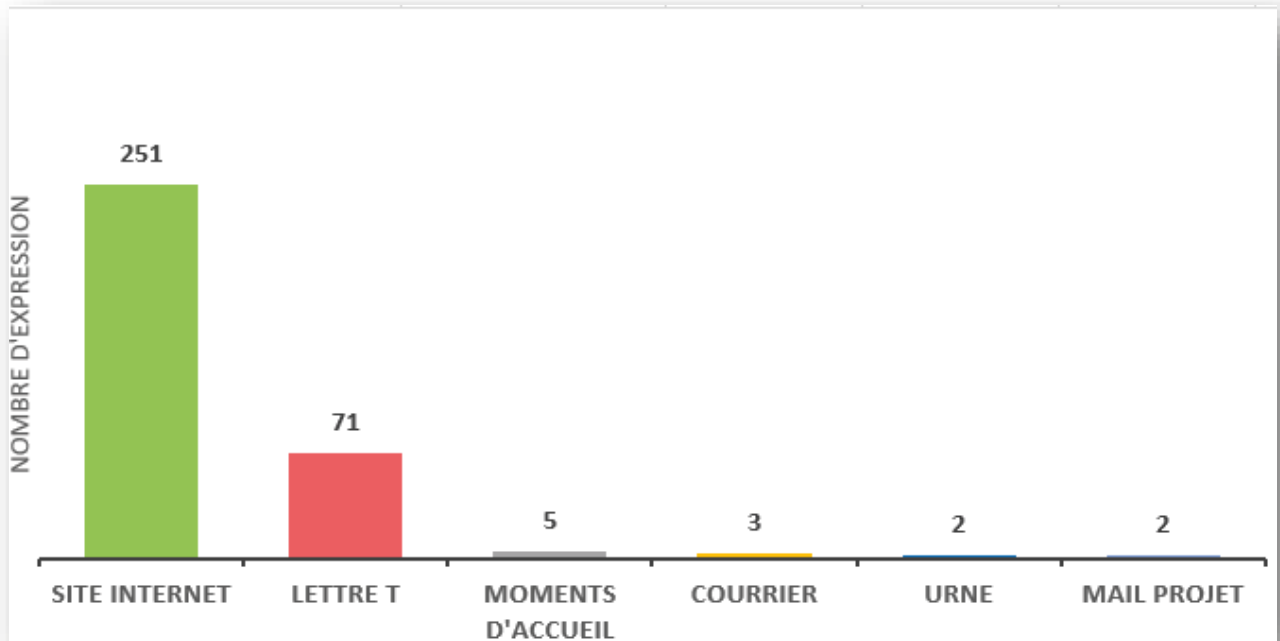
UNE FORTE MOBILISATION

Au total, 2 453 personnes ont participé à la concertation publique :

- 2 370 visiteurs uniques enregistrés sur le site Internet dédié à l'opération, dont 251 ont formulé une contribution via le module d'expression ;
- 83 personnes ont contribué via les autres canaux d'expression disponibles (Lettre « T », numéro vert, moments d'accueil du public...).

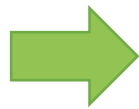
Sur l'ensemble des participants, 334 ont formulé une contribution via les différents moyens mis à la disposition du public pour donner son avis :

- le module d'expression du site Internet – 251 contributions ;
- les Lettres « T » – 71 contributions ;
- les moments d'accueil du public – 5 contributions ;
- l'urne de recueil des avis de la mairie d'Oeyregave – 1 contribution ;
- l'urne de recueil des avis de la Maison de la Communauté d'agglomération du Pays basque – 1 contribution ;
- l'adresse postale – 3 contributions ;
- l'adresse e-mail dédiée : 2 contributions.



Les autres outils : une garantie dans le contexte sanitaire

Le site Internet : un outil central :



- 2 370 visiteurs uniques
- 4 180 pages vues
- 220 téléchargements

Les 334 contributions ont donné lieu à la formulation de 431 avis, répartis selon les différents thèmes abordés (voir chapitre « Bilan qualitatif »).

POUR MIEUX COMPRENDRE

Un **participant** est une personne qui a pris part à la concertation publique, en faisant la démarche de visiter le site Internet du projet, en se rendant aux moments d'accueil du public ou en laissant une contribution via les différents moyens à disposition. Pour autant, tous les participants à la concertation n'ont pas nécessairement émis une contribution.

Un **contributeur** est une personne ou un groupe de personnes (famille, couple, association...) qui a émis une contribution.

Une **contribution** est émise par un contributeur et peut contenir un ou plusieurs **avis**.

Un **avis** est une expression sur un thème précis. Ainsi, un contributeur peut émettre une contribution contenant plusieurs avis sur différents thèmes.

Il est donc logique que le nombre d'avis soit supérieur au nombre de contributions.

Par exemple, lorsque Monsieur et Madame X contribuent en remplissant la Lettre « T » en donnant leur avis sur le thème environnement et sur le thème trafic, leur contribution est comptabilisée comme suit :

- Monsieur et Madame X = 1 contributeur
- 1 Lettre « T » = 1 contribution
- Expression sur le thème environnement et sur le thème trafic = 2 avis.

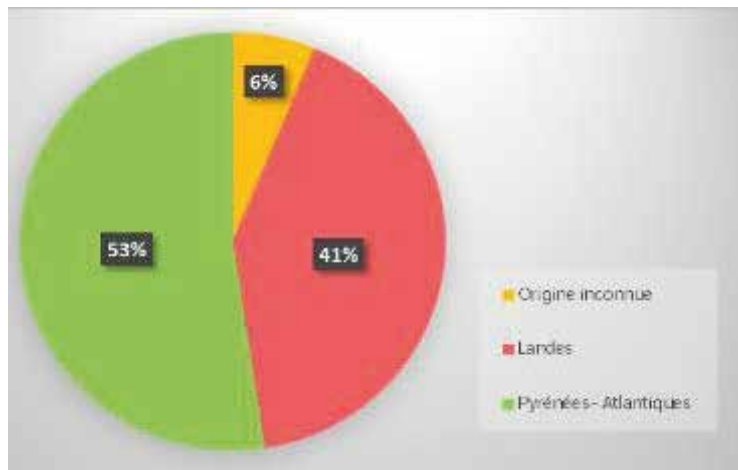
Parmi les 334 contributions, 159 personnes ont choisi de recevoir des informations sur le projet, en cochant la case proposée sur le module d'expression ou la Lettre « T » associée au dépliant d'information.

UNE MOBILISATION MAJORITAIREMENT LOCALE

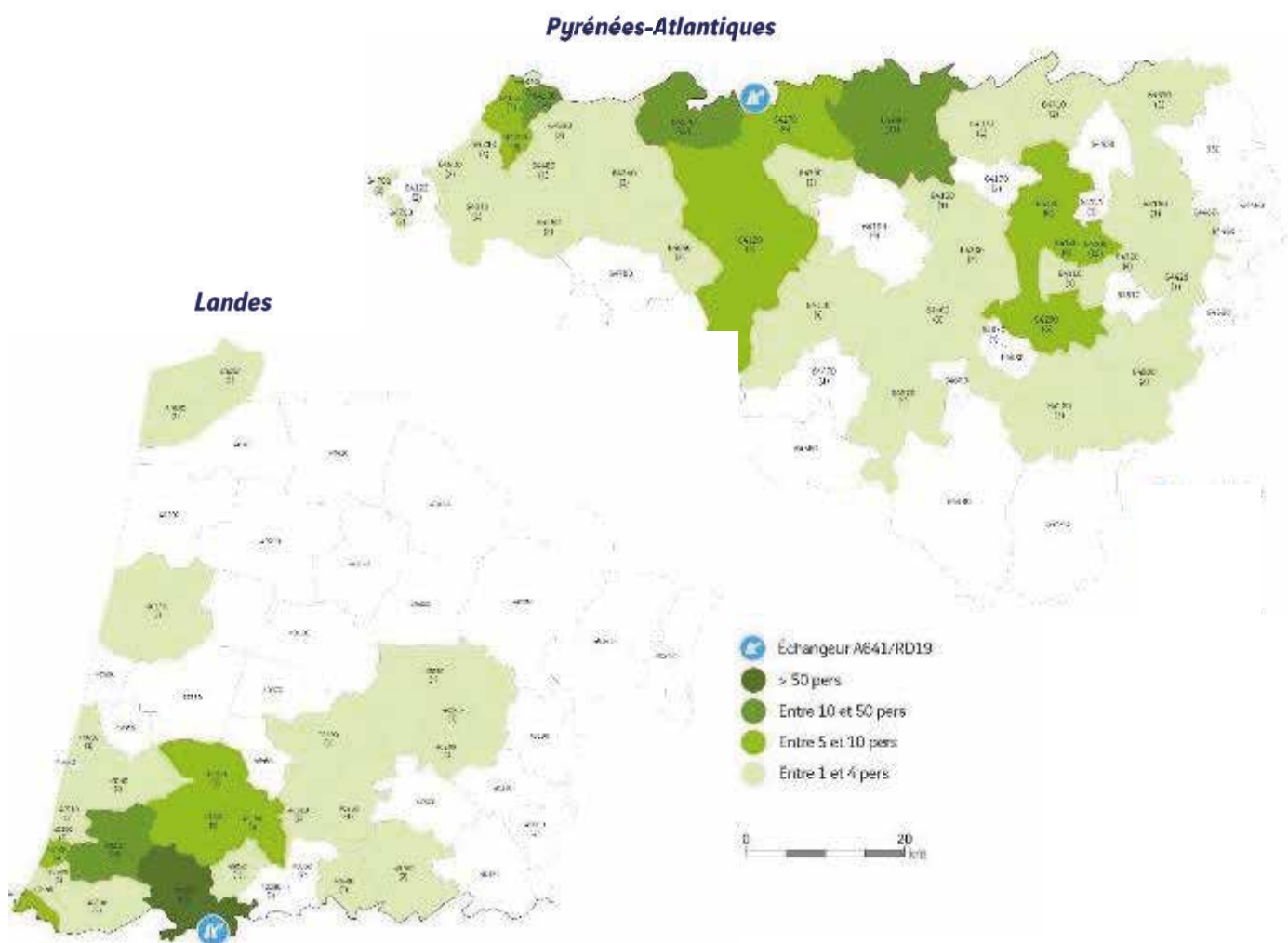
Sur tous les moyens d'expression, il était possible d'indiquer son adresse postale.

L'analyse de ces informations met en évidence que les contributeurs résident majoritairement dans les départements des Pyrénées-Atlantiques et des Landes.

6 % des contributions sont d'« Origine inconnue ». S'ils ont apporté leur contribution au projet, les expressions de ces contributeurs ne permettent pas cependant de définir précisément leur lieu de résidence.



La carte des participants par codes postaux met en exergue le caractère très local de la participation.



LA QUALITÉ DES CONTRIBUTEURS

Lorsque cela s'est avéré possible, la qualité en laquelle un contributeur s'est exprimé a été identifiée.

Ainsi, sur les contributeurs :

- 4 personnes se sont exprimées en qualité de riverain proche du projet ;
- 40 en qualité d'habitants d'Oeyregave ou de Peyrehorade ;
- 110 en tant qu'usagers du réseau autoroutier ;
- 5 en qualité de collectivités et/ou d'élus :
 - la mairie d'Oeyregave ;
 - un conseiller municipal de la mairie d'Oeyregave ;
 - le Président de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans ;
 - Monsieur le maire de la mairie d'Oeyregave en nom propre ;
 - La Chambre d'agriculture des Landes.

La qualité de 73 personnes n'a pas pu être identifiée.

LA FRÉQUENTATION DU SITE www.a641-echangeur-oeyregave.com

Entre le 7 avril et le 14 mai 2021, le site Internet dédié au projet, **outil central de la concertation publique**, a été visité par de nombreuses personnes :

2 370 visiteurs uniques
ont consulté 4 180 pages,
sont restés actifs sur le site **1 min** (moyenne)
et ont téléchargé **220 documents**.*

* 3 documents été disponibles en consultation directe et en téléchargement, ils ont tous été téléchargés plusieurs fois (le dépliant d'information, le dossier de concertation et les panneaux d'exposition).

L'analyse de la fréquentation a permis de réaliser le « Top 5 » des pages les plus vues :

- La page « Je donne mon avis » www.a64-amenagement.com/toutes-les-actualites/projets/A641-RD19-je-donne-mon-avis-en-ligne : **1 881 vues**
- La page dédiée au projet www.a64-amenagement.com/amenager-l-autoroute/echangeur-A641-RD19 : **1 635 vues**
- La page « Voir tous les avis » www.a64-amenagement.com/tous-les-avis-demi-echangeur-a641-rd19 : **279 vues**
- La page dédiée aux objectifs du projet www.a64-amenagement.com/toutes-les-actualites/projets/A641-RD19-objectifs-du-projet : **169 vues**
- La page dédiée à l'expression en ligne www.a64-amenagement.com/toutes-les-actualites/projets/A641-RD19-je-donne-mon-avis-en-ligne : **128 vues**

Synthèse du bilan quantitatif

Le bilan quantitatif démontre que les modalités mises en œuvre ont permis de susciter une large participation du public à la concertation et que les moyens d'information et d'expression, renforcés et adaptés au contexte sanitaire selon les recommandations de la Commission Nationale du Débat Public (Réf : Document de positionnement – Octobre 2020 / Principes, formes et modalités du débat public pendant l'épidémie Covid-19) ont permis de recueillir de nombreuses contributions (334), formulées par une majorité de personnes résidant sur le territoire concerné par le projet.

Le bilan qualitatif et l'analyse de l'expression

Le bilan qualitatif présente la synthèse des contributions qui ont toutes été analysées. Il permet de mieux cerner l'expression du public sur l'opportunité du projet, ses objectifs, sa perception des deux solutions présentées ainsi que ses principales attentes.

L'EXPRESSION SUR LES OBJECTIFS DU PROJET

90 contributions ont été formulées sur les objectifs du projet, sans pour autant afficher une préférence pour l'un ou l'autre des solutions présentées.

84 contributeurs sont favorables aux objectifs du projet

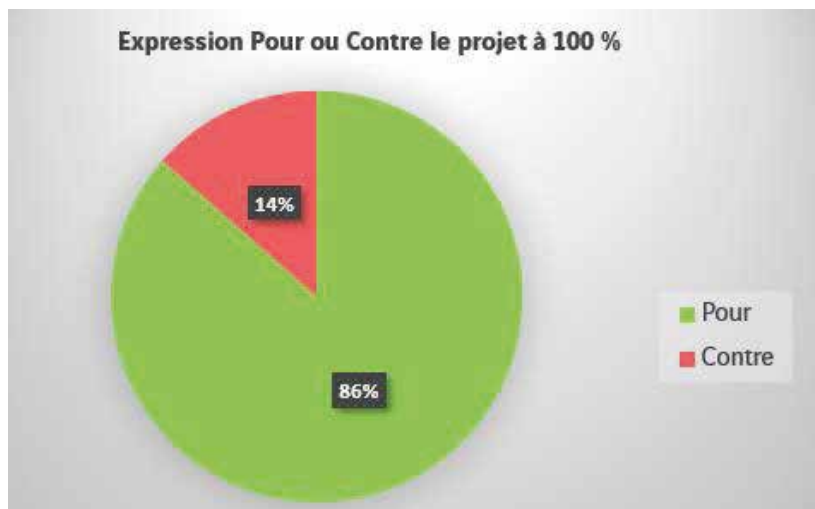
6 contributeurs sont défavorables aux objectifs du projet



Des contributeurs ont exprimé clairement leur position sur le projet.

156 contributeurs sont « 100% pour le projet »

25 contributeurs sont « 100% contre le projet »



L'EXPRESSION SUR LES SOLUTIONS SOUMISES À LA CONCERTATION

Le bilan qualitatif dresse l'analyse des contributions recueillies sur les deux solutions soumises à la concertation. Les contributeurs qui se sont exprimés sur les deux solutions d'aménagement soumises à la concertation ont affiché, sans équivoque, leur préférence ou leur opposition à l'une des deux solutions.

Parmi les contributeurs qui se sont exprimés sur les solutions soumises à la concertation, la majorité d'entre eux (90%) s'est exprimée sur la solution n°2.

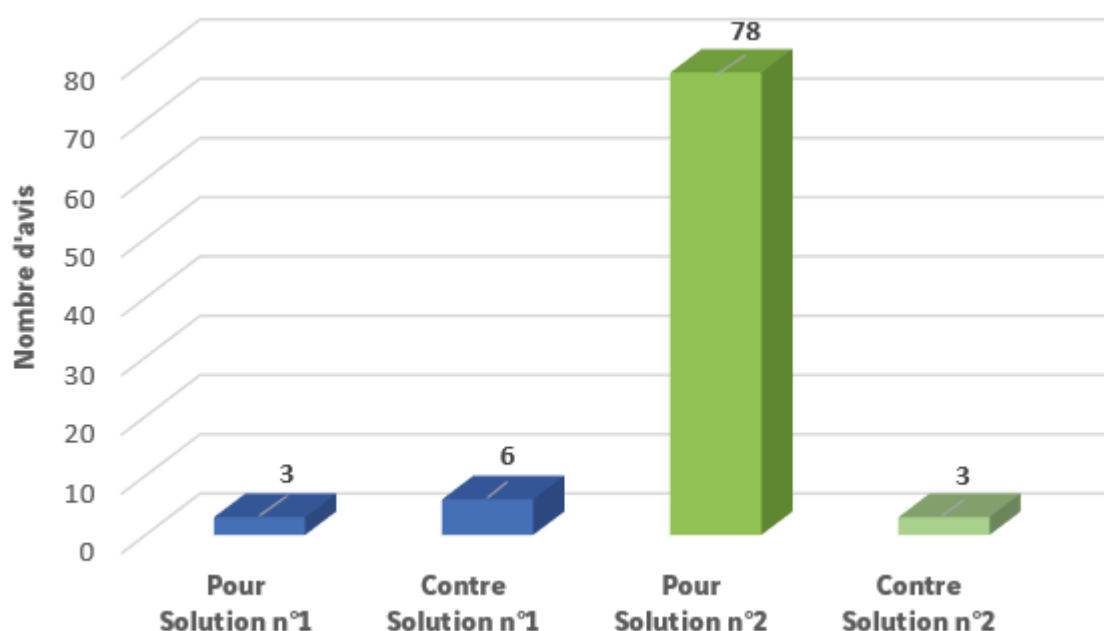
9 contributeurs se sont exprimés sur la solution n°1.

Parmi eux, **3** sont « pour » cette solution et **6** sont « contre » cette solution.

81 contributeurs se sont exprimés sur la solution n°2.

Parmi eux, **78** sont « pour » cette solution et **3** sont « contre » cette solution.

Il est à noter que 2 contributeurs sont défavorables aux 2 solutions. L'un est « 100% contre le projet » tandis que l'autre est favorable aux objectifs du projet.



Un projet largement soutenu.

Les expressions des contributeurs qui s'expriment positivement sur le projet c'est-à-dire les contributeurs qui se positionnent 100% « pour » le projet et les contributeurs favorables aux objectifs du projet l'indiquent :

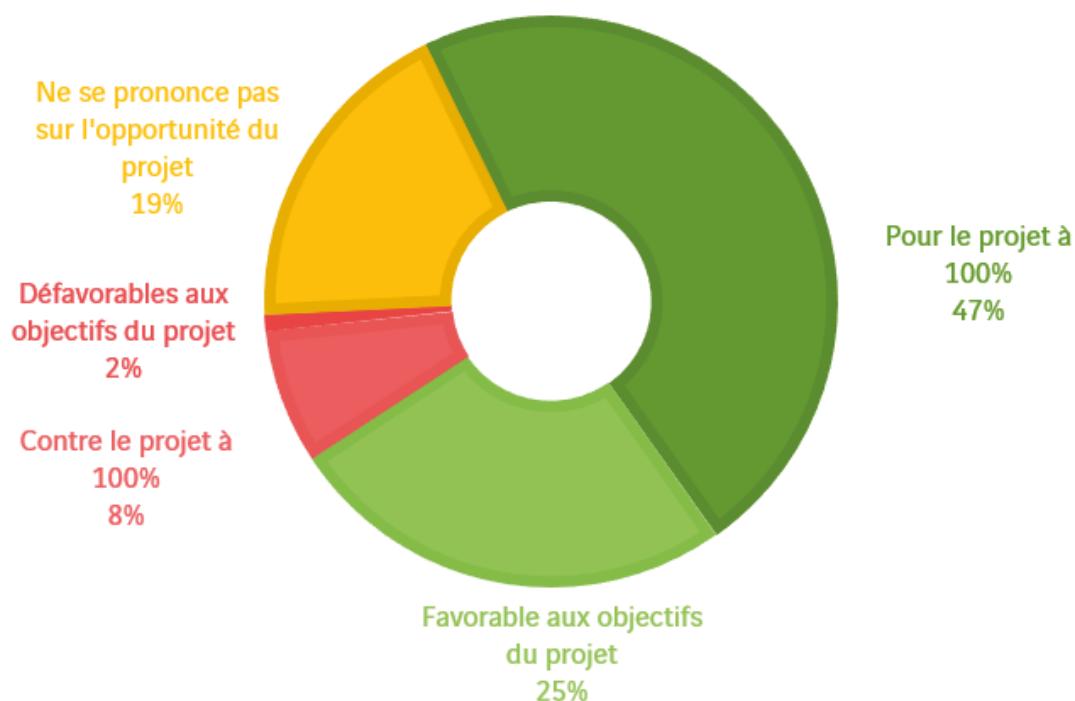
156 contributeurs soit **47%** sont « pour » le projet à 100%

84 contributeurs soit **25 %** sont favorables aux objectifs du projet

25 contributeurs soit **8%** sont « contre » le projet à 100%

3 contributeurs soit **2 %** sont défavorables aux objectifs du projet

61 contributeurs soit 19 % ne s'expriment pas clairement sur les objectifs du projet



POUR MIEUX COMPRENDRE

Un contributeur considéré « **favorable** » est une personne dont l'avis exprime clairement son adhésion au projet.

Un contributeur considéré « **défavorable** » est une personne dont l'avis exprime sans équivoque son opposition au projet.

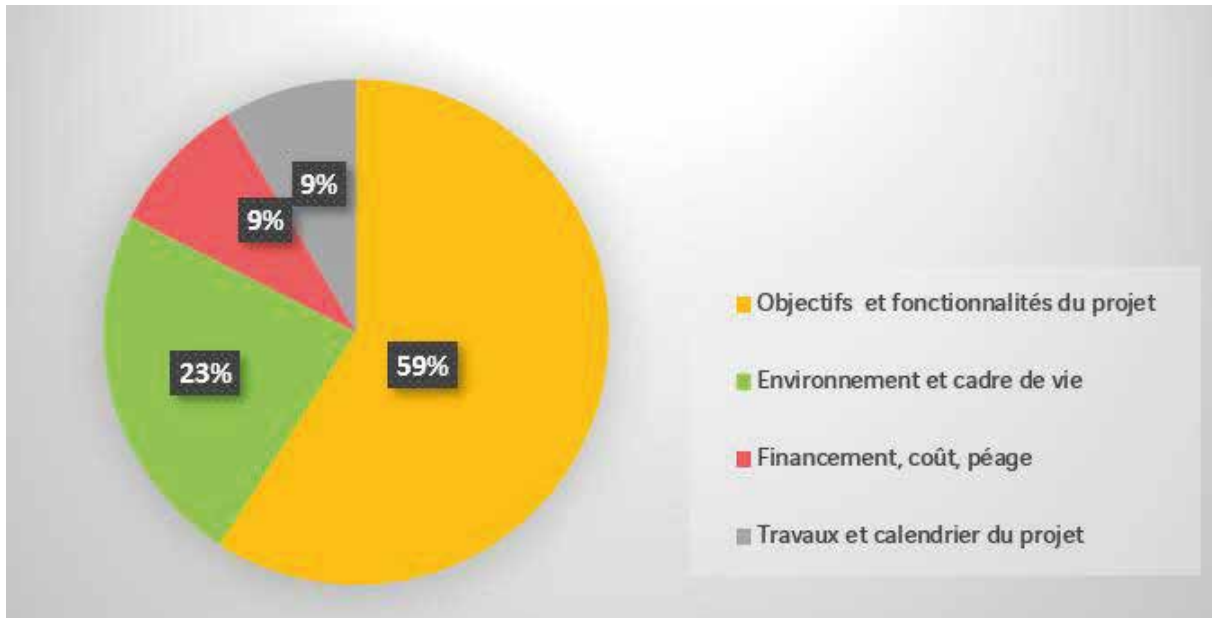
Un contributeur qui « **ne se prononce pas sur l'opportunité du projet** » est une personne dont l'avis ne permet pas de connaître sa position vis-à-vis du projet présenté ou de ses objectifs. Elle peut par exemple poser une question, se positionner uniquement sur l'un ou l'autre des solutions présentées ou estimer ne pas avoir suffisamment d'informations pour se positionner clairement.

Il est à noter que parmi les contributions collectées, 1 ne comporte pas d'expression. Elle a été classifiée dans la catégorie « **ne se prononce pas sur l'opportunité du projet** ».

LES PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS

En complément de leur positionnement sur l'opportunité du projet et sur les solutions d'aménagements présentées, l'analyse thématique des contributions a fait émerger différents sujets qui peuvent être regroupés en quatre thèmes principaux.

Au total, 423 avis ont été formulés sur ces différents thèmes.



Thème 1 : Objectifs et fonctionnalités du projet – 250 avis

Thème 2 : Environnement et cadre de vie – 99 avis

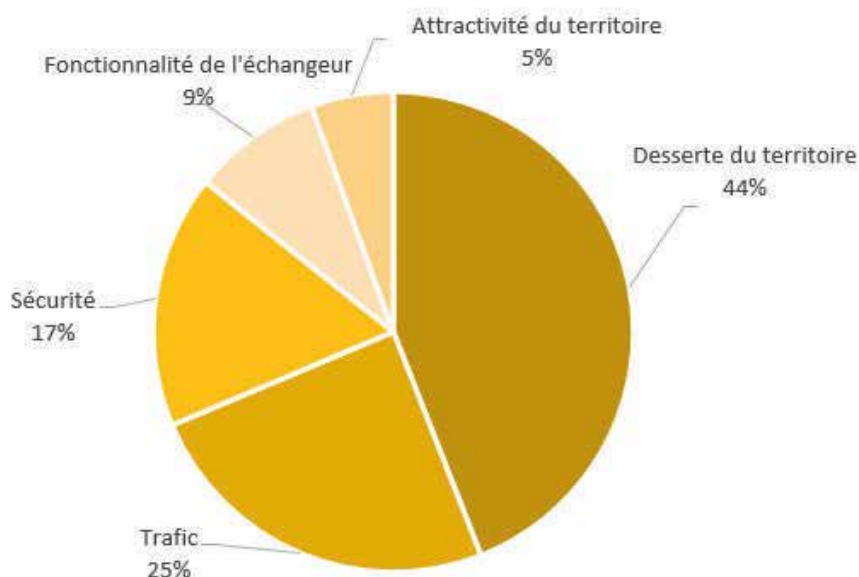
Thème 3 : Financement, coût, péage– 38 avis

Thème 4 : Travaux et calendrier du projet – 36 avis

L'ANALYSE DE L'EXPRESSION PAR THÈMES

Thème 1 : Objectifs et fonctionnalités du projet – 250 avis pouvant être classés en 5 sous-thèmes :

- Sous-thème 1-a : la desserte du territoire – 111 avis
- Sous-thème 1-b : le trafic – 60 avis
- Sous-thème 1-c : la sécurité – 43 avis
- Sous-thème 1-d : les fonctionnalités de l'échangeur – 22 avis
- Sous-thème 1-e : l'attractivité des territoires – 14 avis



Ce premier thème regroupe la majorité des avis émis sur les différents thèmes (59%).

La desserte du territoire, le trafic, la sécurité et l'attractivité du territoire qui sont les principaux objectifs poursuivis par le projet sont largement évoqués et partagés par les contributeurs.

- Sous-thème 1-a : la desserte du territoire (111 avis)

Parmi les contributeurs qui s'expriment sur le thème de la desserte du territoire, une majorité (54 contributeurs) sont favorables aux objectifs du projet et 48 sont pour le « projet » à 100%. Ils représentent ainsi près de 92% des contributeurs qui se sont exprimés sur le thème de la desserte du territoire.

Ils saluent ce projet qui va faciliter les liaisons entre départements (64/40) et sera également un atout pour les déplacements dans le département, pour rejoindre le nord ou le sud. De plus, ils confirment que le projet va leur permettre de gagner du temps lors de leurs déplacements domicile-travail notamment. En effet, 57% d'entre eux (64 contributeurs) sont des usagers de l'autoroute.

2 contributeurs sont « contre » l'opportunité du projet à 100% et disent que le projet ne répond pas aux objectifs décrits, ni ne résout la problématique de circulation locale.

6 contributeurs soulignent que le projet, en permettant d'éviter le centre-ville de Peyrehorade permettra de s'affranchir des embouteillages lors des inondations provoquées par le cours d'eau des Gaves réunis.

Extraits des contributions :

« Je suis complètement d'accord avec ce projet, il est cohérent avec les problèmes de circulation sur la jonction des autoroutes de ce secteur. »

« Facilité et raccourcissement de la liaison Landes-Pyrénées Atlantiques-Pays Basque. »

« Gain de temps pour les habitants de mon secteur d'habitation (Mauléon, + vallée de la Soule, + Canton de Sauveterre, + Canton de Navarrenx) »

« Je suis très favorable à ce projet. Le désenclavement par l'A641 est indispensable. Ce projet est parfaitement en phase avec les trois objectifs visés »

« Accès plus rapide pour tous les automobilistes d'Oloron, Mauléon, Sauveterre »

« Travaillant sur Peyrehorade tous les jours, et arrivant du 64 cela me permettrait d'éviter la traversée de Peyrehorade, à l'aller et au retour. Gain de temps énorme, entre le feu tricolore à l'entrée de Peyrehorade, le rond-point très dangereux, ..., la traversée de la voie ferrée et surtout la multitude de camion... Et aussi éviter Peyrehorade quand c'est inondé »

« Travaillant dans le parc d'activité sud Landes, ce projet me semble très intéressant et d'autant plus si il est couplé à un accès direct vers le parc d'activité Sud Landes. Cela permettrait d'éviter le détour qui fait passer deux fois au-dessus de l'A64. »

« Je suis pour ce projet qui va effectivement permettre une meilleure desserte des Landes. »

« ce projet ne résout pas le problème principal qu'on rencontre pour rejoindre la route d'Oloron, et donc la route du Somport depuis l'échangeur de Peyrehorade sur l'A64, quand on vient de l'ouest »

- Sous-thème 1-b : le trafic – 60 avis

80% des contributeurs (48 contributeurs) qui évoquent le trafic dans leur expression partagent les objectifs du projet et indiquent que le projet va désengorger le centre-ville de Peyrehorade et détourner le trafic de poids lourds en particulier vers l'autoroute. Pour ces mêmes raisons, 31 contributeurs soit 51% soutiennent le projet à 100%. Parmi eux, 28 contributeurs ont apporté leur contribution en tant qu'usagers de l'autoroute et 11 sont des habitants d'Oeyregave ou de Peyrehorade.

Si 26 contributeurs se prononcent en faveur des objectifs du projet sans pour autant se prononcer sur l'opportunité du projet, aucun contributeur n'est « contre » le projet.

Seul un contributeur est défavorable aux objectifs du projet, convaincu au contraire que le trafic va augmenter.

Extraits des contributions :

« Je soutiens ce projet car il vise à limiter le trafic dans les bourgs et centres-villes. »

« Très bon projet qui permettra de désengorger Peyrehorade des nombreux véhicules qui circule sur la D817. »

« Enfin une bonne idée pour désengorger le centre-ville de PEYREHORADE des véhicules qui n'ont pas besoin d'y passer »

« je travaille sur Peyrehorade et je trouve que le trafic est trop important avec tous ces camions sur la rue Gambetta. J'espère vraiment que le projet va enfin aboutir. »

« Le désengorgement de Peyrehorade ne peut être qu'une bonne chose car la route principale est beaucoup trop passante par rapport à la population locale qui la traverse régulièrement (écoles personnes âgées promeneurs). »

« Habitant à proximité, la circulation sera doublée voire triplée... »

- Sous-thème 1-c : la sécurité – 43 avis

Les contributeurs qui se sont exprimés sur le thème de la sécurité pensent que grâce au projet les habitants de Peyrehorade seront plus en sécurité car ils sont exposés à un flux de véhicules important sur la RD817 qui traverse la commune. Ils pensent aussi que la solution d'aménagement qui sera choisie sécurisera la sortie de la route départementale 19.

Ainsi, 22 contributeurs soit 51% sont « pour » l'opportunité du projet à 100% et 19 contributeurs soit 44% des expressions collectées sur ce thème sont favorables aux objectifs du projet.

Il est à noter qu'aucun contributeur n'est défavorable au projet, ni 100% « contre » le projet.

Extraits des contributions :

« Je pense que cette modification ne peut apporter qu'une amélioration dans la circulation des véhicules sur ce secteur extrêmement dangereux. »

« Fluidification du trafic routier dans Peyrehorade et sécurisation carrefour D817 et D33 sont plus que nécessaire actuellement. »

« un gage de sécurité pour les habitants sur le trajet Peyrehorade St-Geours »

« Je suis pour ce projet de bon sens qui améliorera la sécurité. »

« Excellent projet pour sécuriser la ville de Peyrehorade et faciliter les accès »

- Sous-thème 1- d : les fonctionnalités de l'échangeur – 22 avis

Les fonctionnalités de l'échangeur sont un sujet qui a interpellé les contributeurs et notamment la création d'un parking de covoiturage adjointe à la solution d'aménagement n°2. Ainsi, 16 contributeurs soit 72% d'entre eux évoquent positivement ce point dans leurs expressions.

Un certain nombre, 14 contributeurs soit 63%, se prononce en faveur de la solution n°2 dont 2 qui envisagent l'A641 comme un moyen de réduire la vitesse à l'approche de l'aménagement.

2 d'entre eux font des propositions d'aménagement complémentaires.

6 contributeurs s'interrogent sur la nécessité de création de giratoires sur la RD19.

Parmi les contributeurs qui se sont exprimés sur les fonctionnalités de l'échangeur, 11 soit 50% sont des usagers de l'autoroute, 10 sont favorables aux objectifs du projet et 6 sont 100% « pour » le projet.

1 seul est « contre », estimant que l'aménagement existant est suffisant.

Il est à noter que sur l'ensemble des contributeurs que se sont exprimés lors de la concertation, 15 évoquent l'aire de covoiturage dans leurs expressions. Parmi eux, 11 sont favorables à la solution n°2, 9 sont favorables aux objectifs du projet et 7 sont 100 « pour » le projet.

Extraits des contributions :

« 2 giratoires pour la limitation de vitesse »

« la solution n°2 outre d'avoir des moindres impacts sur tous les critères listés dans le tableau comparatif aura de plus des avantages en terme de sécurité et de fonctionnalités: réduction de la vitesse sur la BARO et marquage clair de la transition entre une autoroute à 4 voies et une bretelle à 2 voies ... et de plus réalisation d'une aire de co-voiturage organisée et fonctionnelle. Cependant cette aire mériterait sûrement d'être agrandie ou tout au moins que son extension soit dès à présent anticipée et étudiée »

« Grâce au rond-point qui serait sur la bretelle on pourra aller à Orthevielle sans passer par Peyrehorade. »

« Je m'interroge sur la nécessité du giratoire dans la solution 2. Cela oblige tous les usagers à passer par 1 giratoire. À mon avis, il pourrait être étudié une solution n°3 sans giratoire. »

« Pourquoi construire un giratoire sur la RD19 »

« il n'y a pas de besoin en sus de l'existant »

- **Sous-thème 1- e : l'attractivité des territoires – 14 avis**

La très grande majorité des contributeurs (9) qui se sont exprimés sur ce thème sont « pour » le projet à 100% et estiment que le projet va concourir au bon développement de la région, tant économique que touristique.

Notons que parmi ces contributeurs, 3 élus locaux, Monsieur le Maire d'OEYREGAVE, Monsieur le Président de la Communauté des communes du Pays d'Orthe et Arrigans et Monsieur le Directeur de la Chambre d'agriculture des Landes se sont exprimés dans ce sens dans leurs contributions.

Aucun contributeur n'est défavorable aux objectifs du projet, ni « contre ».

Extraits des contributions :

« Ce projet me paraît tout à fait cohérent, je suis pour ce complément pour dynamiser l'attractivité du territoire landais.

« Bonjour, je suis pour ce projet qui serait très utile pour les déplacements et le développement de notre belle région. »

« Un excellent projet pour le sud Landes qui va ... dynamiser la zone d'activités d'Hastingues en améliorant sa desserte »

« Rendre plus facile l'accès à l'autoroute c'est améliorer l'environnement en canalisant les gros flux de circulation, donner accès à l'économie et au tourisme local »

Des suggestions d'aménagement ou d'autres projets sont mentionnés dans les contributions formulées sur le thème.

Certains contributeurs saisissent la concertation pour évoquer d'autres aménagements ou projets :

- Compléter le demi-échangeur de Guiche
- Une entrée et/ou une sortie d'autoroute pour rejoindre l'A63 depuis Saint Vincent de Tyrosse en direction de Bayonne
- Prolonger l'A641 jusqu'à l'A63 à St Geours
- Un « Pau / Dax » serait à réfléchir
- Un échangeur supplémentaire Morlaàs-Berlanne avant 2023-2025

Réponses du maître d'ouvrage sur le thème 1, objectifs et fonctionnalités du projet

Sur les objectifs du projet

Dans le département des Landes, 3 projets sont actuellement en cours d'étude :

- *le complément du demi-échangeur existant A641/RD19, objet de la présente concertation publique ;*
- *la création du demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye, dont la concertation s'est achevée en mars 2021 ;*
- *la création de 2 nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817 à Peyrehorade qui a fait l'objet d'une concertation publique fin 2020.*

A l'initiative des collectivités territoriales, ces projets dont les mises en service vont s'échelonner entre 2024 et 2026, poursuivent 3 objectifs essentiels :

- *renforcer l'accessibilité des territoires et favoriser les échanges avec la côte basque ;*
- *sécuriser la traversée des centres-villes et zones d'habitations en orientant le trafic de transit et les poids lourds vers le réseau autoroutier ;*
- *accompagner le développement économique.*

Sur les autres projets mentionnés

Si la présente concertation concerne exclusivement le projet de complément du demi-échangeur existant A641/RD19, elle est aussi l'occasion de porter à la connaissance de l'État et des collectivités territoriales l'expression de nouveaux besoins formulés par le territoire, en particulier par les utilisateurs quotidiens des réseaux routiers et autoroutiers.

Pour ce qui concerne les projets autoroutiers, on distinguera les projets aujourd'hui programmés de ceux qui ne le sont pas :

1. Les projets programmés

Engagés en partenariat avec les collectivités territoriales, l'État et VINCI Autoroutes qui assure la maîtrise d'ouvrage des opérations, les 3 projets cités ci-dessus ont tous fait l'objet de la signature d'une convention définissant le cadre de leur mise en œuvre et de leur financement.

2 projets sont également programmés dans les Pyrénées-Atlantiques,

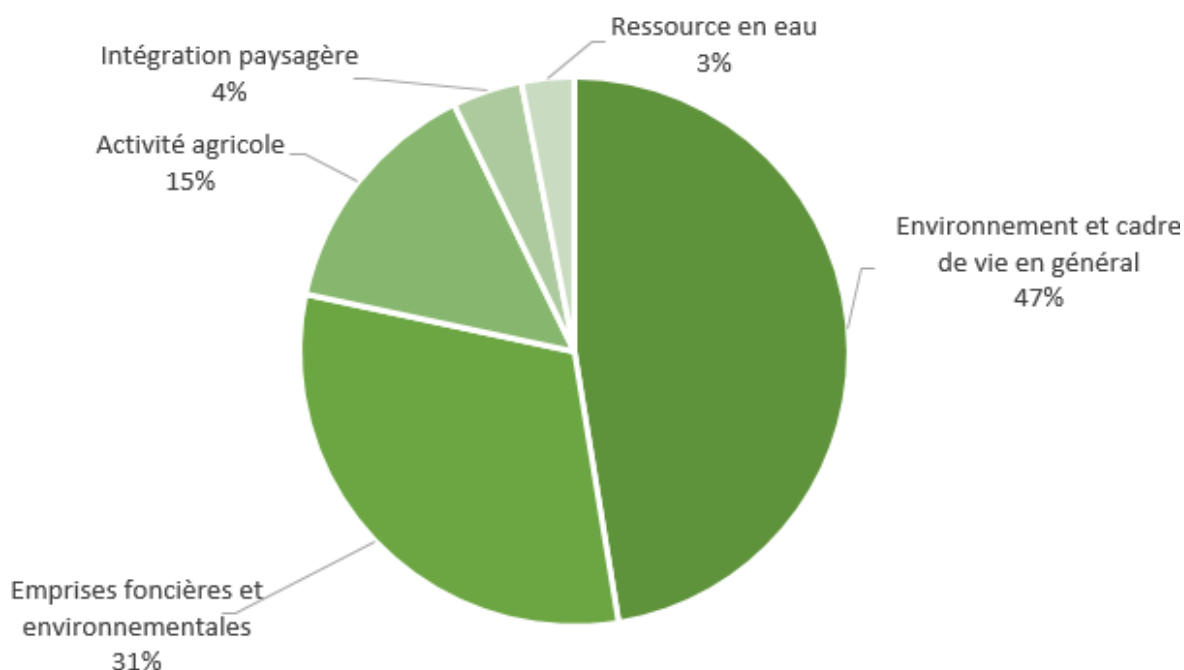
- *le demi-échangeur de La Virginie, sur le territoire de la commune d'Orthez ;*
- *l'échangeur de Pau-Berlanne -Morlaàs.*

2. Les aménagements non programmés

Il est important de préciser que la création de nouveaux aménagements sur le réseau autoroutier concédé peut être décidé par l'État, sur la base notamment de demandes formulées par les collectivités territoriales, et à partir de premières études confirmant l'opportunité d'un nouvel aménagement et sa faisabilité. Ce processus est présenté dans la réponse au thème n°4 (Calendrier de réalisation et travaux).

Thème 2 : Environnement et cadre de vie – 99 avis qui peuvent être classés en 6 sous-thèmes distincts :

- Sous-thème 2-a : environnement et cadre de vie en général – 46 avis
- Sous-thème 2-b : emprises foncières et environnementales – 30 avis
- Sous-thème 2-c : agriculture – 14 avis
- Sous-thème 2-d : paysage – 4 avis
- Sous-thème 2-e : eau – 3 avis
- Sous-thème 2-f : biodiversité – 2 avis



Ce deuxième thème totalise 23% des avis qui sont exprimés sur l'ensemble des thèmes.

La lecture des contributions met en évidence que la préservation de l'environnement et la prise en compte du cadre de vie font partie des préoccupations des contributeurs indépendamment de leur positionnement sur les objectifs et/ou l'opportunité du projet.

- **Sous-thème 2-a : environnement et cadre de vie en général – 46 avis**

Parmi les 46 avis recueillis sur le thème de l'environnement et du cadre de vie en général, 16 contributeurs soit 35,5% sont 100% « pour » le projet et autant sont favorables aux objectifs du projet.

Ils sont 29% à penser que ce nouvel aménagement va contribuer à améliorer la vie des habitants de Peyrehorade et 6 d'entre eux pensent que ce nouvel aménagement va réduire la pollution. 19 contributeurs soit 41% des avis émis sur ce thème se prononcent en faveur de la solution n°2 qui pour eux, a le moins d'impact sur l'environnement.

2 contributeurs sont défavorables aux objectifs au projet et 6 sont 100% « contre » le projet, tous redoutent que le projet soit porteur de nuisances et ne dégrade l'environnement.

1 contributeur est favorable à la solution n°1 et pense qu'elle est « plus fluide pour le trafic ».

Aucun contributeur n'est défavorable à la solution n°2.

Extraits des contributions :

« Les objectifs du projet vont dans le sens de l'apaisement du centre bourg Peyrehorade : piétons, cyclistes et riverains y gagneront. »

« Il est impératif que ce projet soit réalisé pour désengorger nos petites communes, protéger ses habitants et préserver l'environnement »

« Ok pour ce projet qui facilite et évite le passage obligé de Peyrehorade et permet ainsi le désengorgement un plus pour l'environnement. »

« Ce projet va par ailleurs limiter le niveau de circulation très difficile dans la ville de Peyrehorade, les bouchons fréquents associés, diminuer la pollution »

« La solution n°2 est la plus pertinente notamment en ce qui concerne le respect de l'environnement »

« La solution n°2 est la plus pratique, économique et respectueuse de l'environnement »

- Sous-thème 2- b : Emprises foncières et environnementales – 30 avis

Dans la grande majorité des contributeurs 28 contributeurs (soit 93%) qui mentionnent les emprises foncières et environnementales dans leur expression, ce sont les solutions d'aménagement qui sont commentées. 80% d'entre eux se prononcent en faveur de la solution n°2 qui justifie à leurs yeux de meilleures propositions pour réduire l'impact de l'aménagement sur le foncier ou l'environnement.

3 contributeurs sont clairement défavorables à la solution n°1 pour ces mêmes raisons.

1 contributeur est défavorable aux 2 solutions proposées et demande au maître d'ouvrage de réaliser des économies.

Extraits des contributions :

« Projet cohérent facilitant la desserte routière sans trop d'emprise environnementale. »

« Solution n°2 sans hésitation.... Moins d'emprise au sol pour l'environnement »

« La solution n°2 aura moins d'impact foncier et écologique. »

« Solution 2 ; impact moindre sur le foncier »

« Le scénario n°2 est pour moi le plus adapté, écologique... L'impact sur les parcelles est quasi neutre et la suppression de la boucle + passage sous l'A641 permettra de reboiser ses espaces et de les rendre à la nature. »

« J'ai du mal à saisir l'utilité d'un nouveau demi échangeur à part celui de détruire encore des zones vertes »

- Sous-thème 2- c : agriculture – 13 avis

La totalité des contributeurs qui ont cité le thème de l'agriculture dans leur expression s'expriment en faveur de la solution n°2 et pensent que cette solution d'aménagement est celle qui a le moins d'incidence sur les terres agricoles. Parmi eux, 11 contributeurs soit la quasi-totalité sont favorables aux objectifs du projet et 2 sont 100% « pour » le projet.

La Chambre d'agriculture des Landes, qui fait partie des collectivités locales qui ont apporté leur contribution à la présente concertation partage les objectifs du projet et a clairement indiqué sa position sur les 2 solutions proposées, rejetant la solution n°1 et approuvant la solution n°2. Cette dernière rappelle au maître d'ouvrage les principes de compensation de l'exploitation agricole directement impactée par le projet et lui indique son soutien.

Monsieur le maire d'Oeyregave a lui aussi apporté sa contribution. Favorable aux objectifs du projet, son positionnement en faveur de la solution n°2 est conforté en séance lors du conseil municipal du 12 avril 2021.

Extraits des contributions :

« La solution n°2 me semble la plus pertinente car moins d'emprise foncière, pas d'impact sur l'activité agricole, bonne distance des habitations, peu ou pas d'impact environnemental. »

« Il est clair que la solution n°2 est la meilleure : moins de travaux et le secteur agricole est moins touché »

« la solution n°2 ne prend pas de terre agricole aux agriculteurs »

« Au regard des impacts potentiels des deux scénarios, la Chambre d'agriculture des Landes se positionne favorablement sur la solution n°2 qui ne nécessite pas d'acquisition foncière de surfaces agricoles et limite ainsi fortement l'impact sur l'activité agricole de la commune »

« Dans le cadre de la concertation publique relative au projet de complément du demi-échangeur existant (A641 - RD19), le conseil municipal, lors de la séance du 12 avril 2021, a préconisé la solution n°2 car cet aménagement améliore la vie des administrés tout en limitant l'impact sur les terres agricoles cultivées. »

- Sous-thème 2-d : paysage – 4 avis

4 contributeurs ont évoqué le thème du paysage dans leurs expressions. 3 sont favorables aux objectifs du projet et 1 est 100% « pour » le projet. 3 d'entre eux se prononcent positivement sur la solution n°2. 1 contributeur est défavorable à la solution n°1 sans pour autant afficher clairement sa position en faveur de la solution n°2.

Tous marquent une attente forte de mesures de renaturation de la part du maître d'ouvrage lors de la réalisation de l'aménagement.

Extraits des contributions :

« préférence pour la solution n°2 qui évite d'impacter trop de terres agricoles et qui permettra la déconstruction de la bretelle existante et sa renaturation »

« Le scénario n°2 est pour moi le plus adapté, écologique... la suppression de la boucle + passage sous l'A641 permettra de reboiser ses espaces et de les rendre à la nature »

- Sous-thème 2-e : eau – 3 avis

3 contributeurs se sont exprimés sur le thème de l'eau. 2 d'entre eux se positionnent en faveur de la solution n°2, leurs préoccupations quant à ce thème sont différentes. L'un s'inquiète notamment que le projet ne provoque des fuites d'eau tandis qu'un autre est venu signaler l'existence d'un canal local et d'un baradeau (fossés de drainage) en cas d'inondation.

Extraits des contributions :

« La solution n°2 est la plus pertinente notamment en ce qui concerne le respect de l'environnement et les activités environnantes, en particulier l'élargissement du milieu "cours d'eau" fragile »

« Il convient d'être très prudent pour ne pas générer de problèmes de fuites d'eaux à proximité de Lelanne »

« Signalent l'existence d'un canal le long de l'Arriou (ruisseau sur Oeyregave et Hastings) ainsi que d'un barradeau, prévus et dimensionnés pour faire baisser le niveau des inondations de 20 cm, et s'interrogent sur l'entretien futur de ce canal. »

- Sous-thème 2-f : biodiversité – 2 avis

2 contributeurs ont évoqué la biodiversité dans leur expression. L'un, 100% demande au maître d'ouvrage de ne pas oublier la faune et la flore, et de prendre les mesures de compensations nécessaires qui s'imposeront dans le cadre d'un projet d'aménagement, l'autre est 100% « contre » le projet.

Extraits des contributions :

« Très bon projet si l'on n'oublie pas la faune (et la flore)! Passages protégés si nécessaire »

« Il s'agit de couvrir encore les sols, de perturber la biodiversité survivante, pour le bien-être de personnes productrices de carbone et autres pollutions »

Réponses du maître d'ouvrage sur le thème 2, environnement et cadre de vie

Pour tout projet, les études comprennent un volet répondant à la réglementation environnementale qui consiste, pour la définition et la réalisation d'un projet, à mettre en œuvre la démarche « Éviter, Réduire, Compenser (ERC) ». Cette démarche établie par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et renforcée par le Grenelle de l'environnement répond à une logique en 3 temps.

En priorité, le Maître d'ouvrage s'efforce d'éviter les impacts du projet sur l'environnement. Si cela n'est pas possible, il cherche à les réduire ou les limiter par des mesures dites de réduction. Enfin, si malgré ces efforts, des impacts résiduels sont constatés, il devra mettre en place des mesures de compensation de ces derniers. Il s'agit de la séquence « ERC », à laquelle viennent s'ajouter les mesures d'accompagnement.

Concrètement, dans le cas du projet de complément du demi-échangeur existant, les conditions d'insertion du projet dans l'environnement seront précisées durant les études approfondies qui seront engagées après la concertation publique.

Les impacts sur l'activité agricole

Les parcelles agricoles situées à proximité immédiate du projet sont destinées à l'élevage bovin et à la culture de céréales. La solution n°2 n'a pas d'impact sur le milieu agricole. Les études ultérieures viseront à s'assurer que le projet ne génère pas d'impact sur l'activité de l'exploitation à proximité.

Les impacts sur le cadre de vie

Dans la zone d'étude, plusieurs bâtis sont situés à proximité du projet.

Il s'agit essentiellement d'une exploitation agricole (la Ferme de Constantine) et de maisons d'habitations individuelles (notamment chemin de Constantine et chemin de Pellemouton), situées à proximité de la route départementale 19, aujourd'hui empruntée par des véhicules en transit, qui utiliseront le nouvel aménagement lorsqu'il sera en service.

Le projet va donc engendrer une baisse du trafic sur cette portion de route départementale et les riverains verront les nuisances liées à la circulation diminuer.

D'autres bâtiments, situés au sud du futur aménagement, le long de la RD19, sont aussi concernés par le projet : il s'agit d'une part des logements de service de VINCI Autoroutes, pour lesquels le projet ne devrait pas avoir d'impact et d'autre part, du centre d'exploitation VINCI Autoroutes.

En ce qui concerne les éléments paysagers, une attention particulière sera portée par VINCI Autoroutes concernant :

- les continuités des éléments structurants du paysage (alignements d'arbres, etc.)

- la limitation des destructions de boisements et éléments arborés (afin d'éviter la disparition ou la dénaturation de perspectives paysagères, mais aussi l'apparition de vues sur le nouvel aménagement).

Les impacts sur le milieu naturel

o La biodiversité :

Des inventaires ont été menés par des spécialistes sur une année complète en amont du projet et ont mis en évidence un milieu à dominante agricole présentant différents habitats à enjeux de biodiversité. Il s'agit principalement de boisements humides en bordure du ruisseau de Mauhuston et de prairies humides.

Des mesures visant à « Éviter, Réduire et Compenser » les incidences du projet sur l'environnement (réduction des emprises du chantier, débroussaillage hors période de nidification, protection des habitats...) seront étudiées au cours des phases ultérieures du projet en lien avec les services administratifs compétents.

o La ressource en eau :

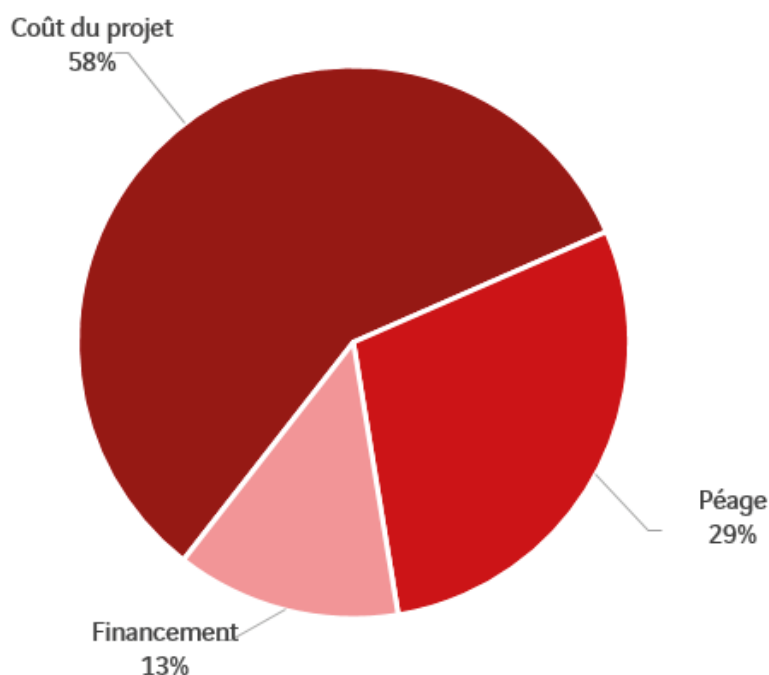
Le futur aménagement se trouve au niveau du sous-bassin versant des Gaves Réunis. On ne recense qu'un seul cours d'eau dans cette zone, le ruisseau de Mauhuston, long de 4 km et situé à proximité immédiate de la gare de péage et de la bretelle de sortie actuelle en boucle.

Afin de protéger la ressource en eau d'une éventuelle pollution accidentelle, le projet comprendra la restructuration et la modernisation du dispositif actuel d'assainissement (bassins), dédié à la collecte et au traitement des eaux de pluie tombées sur les chaussées avant leur rejet dans le milieu naturel.

La zone d'étude n'est pas concernée par des captages d'alimentation en eau potable ou des périmètres de protection associés et se situe en dehors des périmètres réglementaires relatifs au risque d'inondation.

Thème 3 : Financement, coût et péage – 38 avis

- Sous-thème 3-a : coût du projet – 22 avis
- Sous-thème 3-b : péage – 11 avis
- Sous-thème 3-c : financement – 5 avis



Ce troisième thème représente 9% de la totalité des avis émis sur les différents thèmes. Près de 58% des avis ont été formulés sur le coût du projet (22 avis).

- **Sous-thème 3-a : coût du projet – 22 avis**

Les contributeurs qui se sont exprimés sur le coût du projet s'expriment majoritairement positivement sur le projet. 9 sont 100% « pour » le projet et 6 sont favorables aux objectifs du projet.

11 sont favorables à la solution n°2 et pensent que cette solution d'aménagement sera moins coûteuse. 2 contributeurs demandent seulement que la solution la moins chère soit choisie.

3 contributeurs se sont exprimés « contre » le projet et le qualifie de projet d'inutile et onéreux.

Extraits des contributions :

« Je choisis la solution n°2 : moins coûteuse »

« Je préfère solution n°2 parce que c'est moins cher »

« La solution n°2 semble la plus logique, la moins coûteuse »

« Les deux solutions sont intéressantes, il faudrait favoriser le moindre coût des travaux. »

« Je préfère la solution la plus économique »

« Pas très utile et coûteuse pour une sortie que peu de personnes emprunteront »

- **Sous-thème 3-b : péage – 11 avis**

Si les avis des contributeurs qui ont invoqué ce thème sont variés (4 contributeurs favorables aux objectifs du projet, 2 contributeurs 100% « pour » le projet, 3 sont 100% « contre ») tous cristallisent leurs inquiétudes autour du coût du péage suite aux travaux, espérant sa gratuité, une baisse de tarif, ou redoutant une hausse.

Un contributeur s'interroge sur les mesures qui seront prises pour « orienter » les poids lourds vers l'autoroute.

Extraits des contributions :

« Tout à fait favorable. Gratuité impérative »

« Si les travaux permettent une plus large fluidité du réseau routier c'est avec plaisir que ces travaux se fassent. Par contre merci de permettre une réduction des frais de télépéage. »

« Que chacun ait droit à un accès facile et rapide ne me dérange pas si en plus cela peut faire baisser le coût du péage »

« Le projet de désenclaver Peyrehorade semble intéressant. Il n'a son utilité que si les poids lourds deviennent interdits sur les routes départementales. Que comptez-vous mettre en place pour les obliger à emprunter les autoroutes ? Pour l'instant plutôt que de payer les autoroutes ils continuent à traverser nos villes et villages »

« Inutile, ne servira qu'à augmenter le prix »

- Sous-thème 3-c : financement – 5 avis

Parmi les 5 contributeurs qui abordent le thème du financement, 4 d'entre eux interrogent sur la répartition des cofinancements.

1 des contributeurs « contre » le projet, regrette que le contribuable soit mis à contribution.

Extraits des contributions :

« Quelle sera la part payée par les 5 cofinanceurs ? »

« Aucun renseignement sur le financement répartition cofinanceurs »

« Et encore et encore le contribuable mettra trois fois la main à la poche pour financer un tel ouvrage utile. Le contribuable c'est trois financements, péage, département et communauté de communes ça devient pénible »

Réponses du maître d'ouvrage sur le thème 3, financement, coût, péage et travaux

Le financement de l'opération

La convention de cofinancement du complément du demi-échangeur A641/RD19 a été signée le 4 février 2020 par l'ensemble des partenaires : le Département des Pyrénées-Atlantiques, le Département des Landes, la Communauté d'Agglomération du Pays basque, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, l'État et VINCI Autoroutes.

Cette convention confirme le cofinancement du projet par les 5 acteurs pour un montant de 6M€ HT réparti comme suit :

- Département des Pyrénées-Atlantiques : 6%
- Département des Landes : 4%
- Communauté d'agglomération du Pays Basque : 4%
- Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans : 2%
- État / VINCI Autoroutes : 84%.

A ce projet s'ajoutent 4 autres opérations, dont trois intégrées au Plan d'Investissement Autoroutier (PIA) et une faisant l'objet d'une convention de financement spécifique.

Le Plan d'investissement autoroutier d'un montant de 385 millions d'euros a été signé par VINCI Autoroutes avec l'État, le 26 janvier 2017. Ce Plan prévoit, pour le réseau VINCI Autoroutes, la réalisation de 22 opérations d'investissement dans les territoires, dont l'aménagement de 16 échangeurs, la création de 3 000 places supplémentaires de covoiturage. Répondant aux demandes exprimées par les collectivités territoriales, étroitement associées au processus d'élaboration des projets, ces investissements doivent contribuer au développement économique des territoires concernés, et permettent d'améliorer les dessertes urbaines et périurbaines, tout en favorisant l'essor des mobilités partagées.

Dans les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, les 3 opérations intégrées au PIA sont :

- la création de deux nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817 à Peyrehorade, plus d'infos [ici](#)
- la création du demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye sur l'A64, plus d'infos [ici](#)
- le demi-échangeur La Virginie, sur le territoire de la commune d'Orthez, plus d'infos [ici](#).

Les deux autres opérations en cours d'études dans ces départements et faisant l'objet de conventions de financement spécifiques en dehors du Plan d'Investissement Autoroutier sont :

- le complément du demi-échangeur A641/RD19, objet de la présente concertation, plus d'infos [ici](#).
- la création de l'échangeur de Pau Berianne.

Tous ces projets poursuivent 3 objectifs essentiels :

- renforcer l'accessibilité des territoires ;
- améliorer le cadre de vie et sécuriser la traversée des centres-villes et zones d'habitations en orientant le trafic de transit et les poids lourds vers le réseau autoroutier ;
- soutenir l'attractivité des territoires.

La demande d'interdiction de la traversée des poids lourds dans le centre-ville de Peyrehorade sera remontée aux collectivités, partenaires du projet.

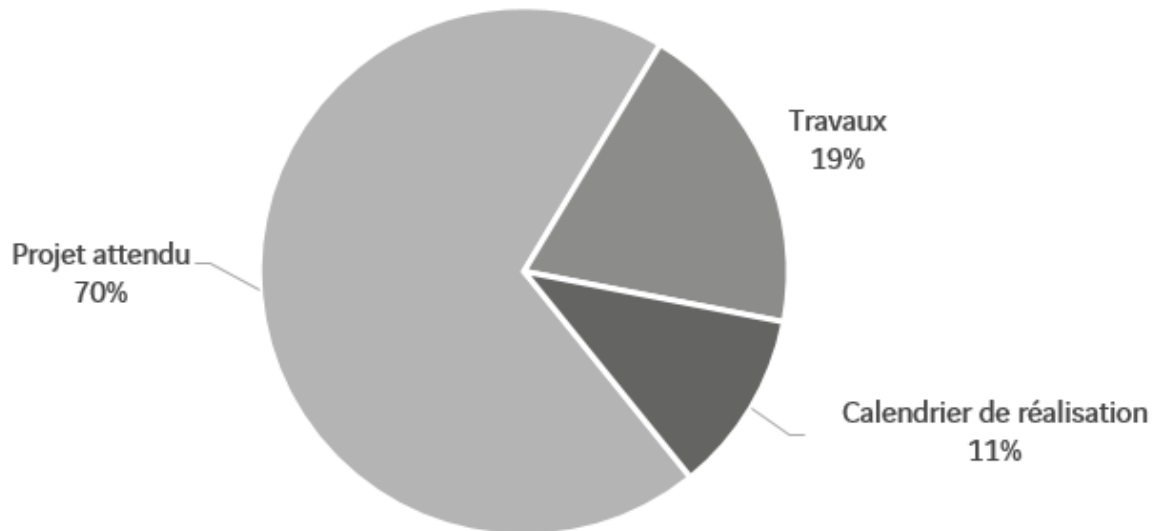
Télécharger le communiqué de presse d'Élisabeth BORNE, ministre chargée des Transports, auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, sur le PIA en Nouvelle Aquitaine <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine/content/download/49296/326435/file/2018-08-01-PIA%20Nouvelle%20Aquitaine.pdf>

Le péage

Comment sont calculés les tarifs de péage ? Existe-t-il des autoroutes "gratuites" ? L'État se prive-t-il des revenus du péage ? Cliquer [ici](#) pour démêler le vrai du faux et trouver les réponses à vos principales interrogations autour du péage et de ses tarifs. A titre indicatif, le prix du péage est calculé à partir du point d'entrée et du point de sortie du véhicule en tenant compte de la classification de ce dernier. Par ailleurs, l'État est le 1er bénéficiaire des recettes de péage, 40% des recettes de péage lui reviennent. 55 M d'Euros lui ont été reversés entre 2006 et 2019. Et il n'existe pas d'autoroutes gratuites, les utilisateurs des autoroutes concédées financent par le péage la construction, l'exploitation et l'entretien du réseau. Sur les autoroutes non concédées, le contribuable finance seul la construction, l'exploitation et l'entretien du réseau, qu'il l'utilise ou non.

Thème 4 : Travaux et calendrier du projet – 36 avis

- Sous-thème 4-a : projet attendu depuis longtemps– 25 avis
- Sous-thème 4-b : travaux – 7 avis
- Sous-thème 4-c : Calendrier de réalisation– 4 avis



Ce dernier thème représente 9% de la totalité des avis émis sur les différents thèmes et se caractérise par une majorité d'avis (25 contributeurs) qui indiquent au maître d'ouvrage leur satisfaction de voir se réaliser ce projet qu'ils attendaient depuis longtemps.

Les expressions des 7 contributeurs qui ont abordé le thème des travaux sont variées, chacun s'exprimant sur un sujet différent. L'un regrette que les autoroutes soient parfois en travaux, un autre s'inquiète des conditions de circulation dans Peyrehorade pendant la réalisation des travaux de l'aménagement, un dernier demande que les travaux soient réalisés par des entreprises locales.

4 contributeurs ont émis un avis sur le thème du calendrier du projet et se questionnent, l'un sur les procédures règlementaires, un autre espère que les travaux n'impacteront pas trop les usagers de l'autoroute A64 dont il fait partie.

Extraits des contributions :

« Très bon projet...attendu depuis longtemps »

« Ça fait longtemps que ça aurait dû être fait. »

« Nous l'attendions depuis des années ! »

« Quel sera l'impact des travaux sur la circulation dans Peyrehorade ? »

« Je suis en grande partie pour à condition que les travaux soient réellement faits par des entreprises locales »

Réponses du maître d'ouvrage sur le thème 4, calendrier du projet et travaux

Le planning d'un projet d'aménagement autoroutier tel que celui du demi-échangeur A641/RD817 s'articule autour de grandes étapes indispensables à l'engagement des travaux de celui-ci.

La mise au point du projet requiert un partenariat étroit, tant dans sa définition que de son financement, entre l'Etat concédant, VINCI Autoroutes et toutes les parties prenantes du projet, parmi lesquelles les collectivités territoriales à l'origine de la demande de l'aménagement autoroutier.

- La **première étape** consiste en la réalisation d'études préliminaires qui permettent à VINCI Autoroutes et ses partenaires d'étudier, dans un premier temps, l'opportunité du projet et sa faisabilité. Réalisées après l'accord de l'Etat concédant, ces études ont pour but d'exposer les enjeux d'aménagement du territoire, les perspectives socio-économiques du secteur, ainsi que l'impact du projet sur l'environnement. Elles présentent et comparent les solutions envisageables pour répondre à l'aménagement à réaliser.

Ce dossier, validé par les partenaires du projet, est présenté aux services de l'Etat, qui, s'il le juge opportun, peut décider d'engager une nouvelle phase d'étude (le Dossier de Demande de Principe) dont l'objectif est de définir plus finement le programme des scénarios privilégiés. Les modalités de financement du projet sont alors à définir entre VINCI Autoroutes et les co-financeurs du projet, sous l'égide de l'Etat.

Parallèlement, VINCI Autoroutes, à travers la concertation, porte à la connaissance du public les différentes variantes étudiées, l'informe du coût et du calendrier, ...

Après l'instruction du Dossier de Demande de Principe, l'Etat peut décider de poursuivre le projet au travers d'une Décision Ministérielle qui établit le scénario à réaliser.

- La **deuxième étape** consiste en la réalisation des études d'avant-projet, au cours desquelles l'implantation du projet est définie ainsi que la plupart de ses composants (altimétrie, équipements de sécurité, système, d'assainissement, etc). Pour cela, des données complémentaires de terrain sont à acquérir :
 - o des relevés topographiques, des investigations sur les infrastructures existantes, des sondages géotechniques, des levées hydrauliques, etc.
 - o des inventaires faune/flore réalisés sur une période d'un 1 pour disposer d'un cycle biologique complet,

Ces données vont permettre d'étudier plus précisément la solution retenue en tenant compte des enjeux du site (environnement humain, naturel), des contraintes techniques (par exemple la présence de réseaux, relief vallonné, nappe d'eau...) afin de proposer la solution qui s'intègre le mieux dans le territoire dans le cadre de la démarche « Éviter, Réduire, Compenser (ERC) »¹.

- Sur la base du projet défini à l'avant-projet, la **troisième étape** s'attache à la réalisation des dossiers réglementaires, nécessaires pour obtenir les autorisations de réaliser les travaux (autorisation vis-à-vis de la réglementation environnementale, autorisation d'acquiescer les emprises foncières...). Ces dossiers sont ensuite instruits par les différentes administrations (Préfecture, DDTM², DREAL³, etc.) qui vérifient la conformité du projet aux règlements en vigueur (Code de l'environnement par exemple) avant de prendre les arrêtés associés. Cette étape obligatoire est gage de la réalisation d'un projet le plus respectueux possible du territoire dans lequel il s'inscrit.

Parallèlement à l'instruction des dossiers réglementaires, VINCI Autoroutes poursuit les études dans une dernière phase dite « Projet » pour définir les modalités de réalisation des travaux, et élabore les dossiers de consultation des entreprises qui réaliseront les travaux.

- La **quatrième étape** est celle de la consultation des entreprises de travaux. Elle comprend un temps de réponse permettant aux entreprises de préparer leurs offres, un temps d'analyse des offres par le maître d'ouvrage et une passation en commission de contrôle préalable à l'attribution des marchés de travaux aux entreprises retenues. Ce processus réglementé garantit un accès équitable aux marchés de travaux et une égalité de traitement des candidats.

¹ La démarche « Éviter, Réduire, Compenser (ERC) » établie par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et renforcée par le Grenelle de l'environnement répond à une logique en 3 temps. En priorité, le Maître d'ouvrage s'efforce d'éviter les impacts du projet sur l'environnement. Si cela n'est pas possible, il cherche à les réduire ou les limiter par des mesures dites de réduction. Enfin, si malgré ces efforts, des impacts résiduels sont constatés, il devra mettre en place des mesures de compensation de ces derniers.

² DDTM : Direction départemental des territoires et de la mer

³ DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

C'est à l'issue de ces quatre grandes étapes que les travaux peuvent débuter. Préalablement au démarrage effectif des travaux, les entreprises se préparent : elles élaborent leur organisation de chantier, commandent tous les matériaux et matériels nécessaires aux travaux, et s'installent à proximité du site des travaux.

Le chantier peut ensuite débuter et va durer 12 mois environ avec plusieurs étapes de réalisation :

- Le dégagement des emprises (débroussaillage, déplacement éventuels des réseaux, etc)
- Les terrassements (déblais, remblais)
- Le système d'assainissement (création de fossés de recueil des eaux le long des bretelles menant à un bassin de traitement)
- La chaussée (sur laquelle les véhicules circulent)
- Les équipements de sécurité (glissières de sécurité, clôtures)
- La signalisation (peinture au sol, marquages spéciaux, panneaux de signalisation et de police)
- Les aménagements paysagers
- Les mesures compensatoires en faveur de l'environnement

Ces travaux se déroulent sous circulation afin de limiter au maximum la gêne aux usagers. Cela nécessite la mise en œuvre de dispositions particulières pour protéger les automobilistes qui passent à proximité du chantier et les personnes qui travaillent sur le chantier (séparateurs de voies, panneaux de signalisation jaune temporaires, déviations, réduction de voies...).

Les travaux

Les travaux de complément du demi-échangeur dureront environ 12 mois et VINCI Autoroutes mettra en place des mesures spécifiques pour que le chantier se déroule dans les meilleures conditions possibles.

- La sécurité

Tout sera mis en œuvre pour protéger les automobilistes qui passent à proximité des zones en travaux et les personnes qui travaillent sur le chantier : séparateurs de voies, panneaux de signalisation jaune temporaires, déviations, réduction de voies...

Le chantier sera rendu inaccessible au public pour limiter les risques liés à l'intrusion volontaire ou involontaire sur les zones en travaux.

- L'environnement

Pour préserver la tranquillité des riverains, les travaux seront majoritairement réalisés en journée.

Le chantier sera adapté aux enjeux de préservation de la biodiversité, avec par exemple :

- le respect d'un calendrier des travaux adapté au cycle de reproduction et d'hibernation des espèces présentes sur le site ;
- la mise en place de clôtures spécifiques pour séparer les espèces animales et végétales des zones de chantier ;
- l'installation de dispositifs d'assainissement provisoires ;
- la mise en œuvre d'un suivi environnemental du chantier réalisé par des spécialistes.

- La prise en compte et l'information des automobilistes et des riverains

L'organisation du chantier sera définie dans un objectif de limiter les incidences sur la circulation sur autoroute et sur les réseaux secondaires. Un dispositif d'information sera mis en œuvre pour faciliter l'organisation des déplacements : site Internet, communiqués de presse aux médias locaux, plaquette d'information, service Mon Bulletin Circulation...

4. Conclusion

La concertation publique relative au complément du demi-échangeur existant sur l'A641/RD19 a été engagée après une large information du public.

Elle s'est déroulée entre le 7 avril et le 14 mai 2021.

Le dispositif mis en œuvre pour informer et recueillir l'avis du public, notamment le site Internet du projet a mobilisé le public.

Parmi les 2 453 participants, 334 contributions ont été exprimées via les différents canaux mis à disposition (module d'expression disponible sur le site Internet dédié, lettres « T », moments d'accueil du public, urnes de recueil des avis, numéro vert et adresse mail et adresse postale).

UNE NETTE EXPRESSION EN FAVEUR DE L'OPPORTUNITÉ DU PROJET ET DU SCENARIO N°2

La concertation publique qui s'est déroulée a suscité une forte mobilisation du territoire, aussi bien de la part des habitants des communes desservies que des utilisateurs de l'autoroute A64 et ceux du réseau secondaire.

47% des participants se sont positionnés à 100% « pour » le projet et 25% favorablement aux objectifs du projet soit un total de **72%** de contributeurs qui se sont exprimés positivement sur **l'opportunité du projet, question centrale de la concertation.**

L'analyse des avis formulés sur les 2 solutions soumises à la concertation (90 au total) a montré que la solution n°2 est largement préférée à la solution n°1 (78 versus 3) : cette solution, plébiscitée par les contributeurs, est celle qui pour eux présente le moins d'impact sur les emprises foncières, notamment celles à caractère agricole mais également sur le cadre de vie et l'environnement en général. En outre, les expressions ont souligné une bonne lisibilité de l'échangeur dans la solution n°2, un fonctionnement fluide de ce dernier ainsi qu'une configuration adaptée à l'insertion d'aménagements en faveur de la mobilité (aire de covoiturage).

LA DÉCISION DES COFINANCEURS

En conséquence et en conclusion des avis formulés lors de cette concertation publique, et au regard de l'analyse multicritère du dossier de concertation, VINCI Autoroutes et les partenaires cofinanceurs retiennent la solution n°2 pour poursuivre le projet du complément du demi-échangeur existant sur l'A641/RD19 et engager les études détaillées associées. Sur la base de ces éléments, il reviendra à l'État d'acter le choix de la solution retenue par Décision Ministérielle.

LES ENGAGEMENTS DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Après approbation du bilan de la concertation publique par la Préfète des Landes, en appui des conclusions du bilan de la concertation, VINCI Autoroutes va poursuivre les études détaillées du projet qui permettront de déterminer les constituants de l'infrastructure.

Des investigations supplémentaires vont être réalisées pour compléter les premiers diagnostics effectués, afin d'alimenter les études détaillées pour prendre en compte toutes les composantes de l'environnement du projet, dont font partie les habitations riveraines du projet et l'insertion du projet dans le site.

En lien avec la réglementation en vigueur, le maître d'ouvrage mettra en œuvre des mesures pour éviter, réduire, voire compenser les impacts du projet sur le cadre de vie et le milieu naturel.

En particulier, VINCI Autoroutes et les partenaires cofinanceurs s'engagent à :

- poursuivre les études de conception du projet en tenant compte des expressions locales ;
- étudier et mettre en œuvre toutes les solutions permettant de favoriser l'intégration du projet et préserver la qualité de vie des riverains dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- continuer l'information auprès des riverains afin de présenter le projet dans ses phases plus approfondies, les mesures d'accompagnement du projet ainsi que des modalités de réalisation de l'échangeur.

5. Les annexes

Annexe 1 - Arrêté préfectoral	page 45
Annexe 2 - Communiqué de presse	page 48
Annexe 3 - Publipostage électronique	page 51
Annexe 4 - Supports de concertation	page 52
Annexe 5 - Articles de presse, parutions Web et réseaux sociaux	page 53
Annexe 6 - Contributions	page 64

Annexe 1 - ARRÊTÉ PRÉFECTORAL



Arrêté préfectoral DCPAT-BDLIT n° 2021 - 99

fixant les objectifs poursuivis et les modalités de concertation avec le public sur le projet de complément du demi-échangeur existant entre l'autoroute A641 et la route départementale 19.

**La préfète,
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le Code de l'urbanisme, notamment les articles L.103-2 et R.103-1 ;

Vu le Code de l'environnement, notamment l'article L.110-1 ;

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu la convention de financement signée le 4 février 2020 entre le Département des Pyrénées-Atlantiques, le Département des Landes, la Communauté d'agglomération Pays Basque, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans d'une part, et ASF d'autre part ; »

Vu le décret du 5 février 2020 portant nomination de Madame Cécile BIGOT-DEKEYZER, préfète des Landes ;

Vu le dossier de concertation se rapportant au projet ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au préfet de fixer les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation ;

CONSIDÉRANT que les modalités de concertation doivent permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet et de formuler des observations et propositions ;

SUR PROPOSITION des Autoroutes du Sud de la France, maître d'ouvrage du projet.

ARRÊTE :

Article 1 – Le projet consiste en la création du complément du demi-échangeur existant entre l'autoroute A641 et la R.D. 19 sur la commune d'Oeyregave.

Le projet a pour objectifs :

- d'améliorer la desserte du territoire en facilitant l'accès à l'autoroute A641 ;
- de renforcer la sécurité et le cadre de vie des riverains, en proposant une alternative aux trajets via la R.D.19, le centre-ville de Peyrehorade et la R.D.817 à l'ouest de Peyrehorade ;
- de soutenir le développement économique en facilitant les déplacements à l'échelle de tout un territoire.

Article 2 – La concertation publique, relative au projet de complément du demi-échangeur entre l'autoroute A641 et la R.D. 19, se déroulera sur la période du mercredi 07 avril au vendredi 14 mai 2021 inclus.

Article 3 – Durant cette période, le dossier de concertation sera consultable :

- aux heures d'ouverture du public dans les locaux de :
 - mairie d'Oeyregave : 61 rue de la Mairie - 40300 Oeyregave ;
 - mairie de Peyrehorade : 14 rue Alsace Lorraine – 40300 Peyrehorade ;
 - communauté de communes Pays d'Orthe et Arrigans : 156 route de Mahoumic - 40300 Peyrehorade ;
 - communauté d'agglomération du Pays Basque : pôle Pays de Bidache – 1 allée du parc des sports – 64520 Bidache ;
- sur le site internet du projet : www.a641-echangeur-oeyregave.com

Article 4 – Des rencontres avec le public seront organisées en présence des représentants de VINCI Autoroutes par l'intermédiaire de cinq permanences d'accueil du public :

- en mairie d'Oeyregave : 61 rue de la Mairie – 40300 Oeyregave :
 - le lundi 12 avril 2021 de 14h00 à 17h00
 - le mercredi 05 mai 2021 de 10h00 à 13h00
- en mairie de Peyrehorade : 14 rue Alsace Lorraine – 40300 Peyrehorade :
 - le mercredi 21 avril 2021 de 09h00 à 12h00
 - le jeudi 29 avril 2021 de 14h00 à 17h00
 - le mardi 11 mai 2021 de 09h00 à 12h00.

Les permanences seront organisées dans le strict respect des règles sanitaires.

- Les moments d'accueil du public pourront également se dérouler par téléphone ou par visioconférence : prendre rendez-vous sur le 05 82 95 09 30 (appel gratuit) permanence 8h00-20h00.

Article 5 – Le public pourra s'exprimer de différentes manières pendant toute la durée de la concertation :

- via le formulaire d'expression à déposer dans les urnes disponibles sur les lieux d'exposition ;
- en ligne sur le site internet du projet : www.a641-echangeur-oeyregave.com ;
- par messagerie à l'adresse : a641-echangeur-oeyregave@vinci-autoroutes.com ;
- via la lettre T disponible dans les lieux d'accueil de la concertation et distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants des communes d'Oeyregave, de Peyrehorade, Hastings, Bidache, Guiche, Came, Bardos, Sames et Orthevielle, à retourner par voie postale (affranchissement gratuit) ;
- par courrier à l'adresse :

Autoroutes du Sud de la France
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
Concertation demi-échangeur A641 / RD19
22, avenue Léonard de Vinci
33600 PESSAC
- lors des rencontres avec le public dans les mairies d'Oeyregave et de Peyrehorade en présence des représentants de VINCI autoroutes.

Article 6 – Les modalités de concertation seront communiquées au public par le maître d'ouvrage par voie de presse et par affichage dans les lieux mentionnés à l'article 3 ainsi que dans les mairies des communes concernées. Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Landes.

Article 7 – À l'issue de la concertation, un bilan sera arrêté par la préfète des Landes. Il présentera le déroulement de la concertation, restituera les échanges ayant eu lieu avec le public, en dressera la synthèse et présentera les suites données par le maître d'ouvrage aux observations du public et leur intégration dans les études détaillées préalables à l'enquête publique, le cas échéant. Ce bilan sera rendu public sur le site internet du projet www.a641-echangeur-oyregave.com.

Article 8 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau (Villa Noulibos – 50 cours Lyautey – 64010 PAU cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 9 – Le secrétaire Général de la préfecture des Landes, le sous-préfet de l'arrondissement de Dax, le Directeur Général de Vinci autoroutes, la Directrice Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle Aquitaine, le Président du Conseil Départemental des Landes, la Directrice Départementale des Territoires et de la Mer des Landes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Mont-de-Marsan, le

29 MARS 2021



Cécile BIGOT-DAKEYZER



COMMUNIQUE DE PRESSE

23 mars 2021

Projet de complément du demi-échangeur A641/RD19 : lancement de la concertation publique

VINCI Autoroutes organise du mercredi 7 avril au vendredi 14 mai 2021 une concertation publique portant sur le projet de complément du demi-échangeur A641/RD19, sur la commune d'Oeyregave. Conformément aux dispositions de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, elle doit permettre l'information et l'expression de tous sur le projet. Ses modalités ont été fixées par arrêté préfectoral et, compte-tenu du contexte sanitaire, ont été adaptées pour permettre à chacun de s'exprimer sur les objectifs du projet, les scénarios d'aménagement envisagés et leur comparaison selon leurs conditions d'intégration dans le territoire.

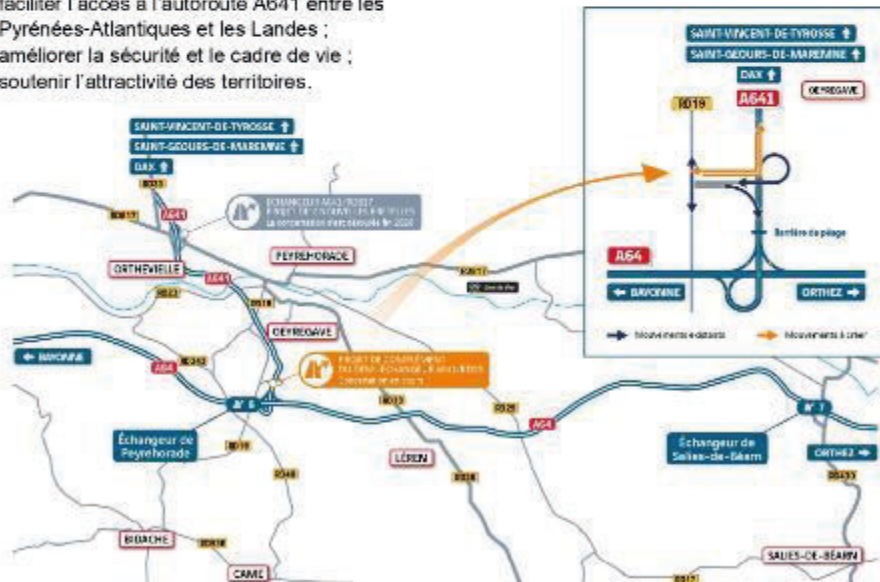
Le projet

Localisation

Le projet se situe sur la commune d'Oeyregave dans le Département des Landes (40) et consiste à compléter le demi-échangeur existant par une entrée et une sortie supplémentaires qui permettront les échanges entre la RD19 et l'A641 dénommée la BARO (Bretelle Autoroutière de Raccordement Ouest).

Le projet poursuit trois objectifs essentiels :

- faciliter l'accès à l'autoroute A641 entre les Pyrénées-Atlantiques et les Landes ;
- améliorer la sécurité et le cadre de vie ;
- soutenir l'attractivité des territoires.



Solutions d'aménagement

Les études approfondies ont permis d'identifier et de comparer deux solutions aussi bien en termes de géométrie que d'intégration dans l'environnement :



Financement

Les Départements des Pyrénées-Atlantiques et des Landes, la Communauté d'agglomération du Pays basque, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, l'État et VINCI Autoroutes ont signé, le 4 février 2020, une convention de cofinancement du projet pour un montant de 6 M€ HT.

Les objectifs de la concertation publique

La présente concertation menée sous l'égide de Madame la Préfète des Landes doit permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par le Maître d'ouvrage dans l'objectif de contribuer à la réalisation du projet.

Un dispositif de concertation adapté à la situation sanitaire

Plusieurs moyens sont à la disposition du public pour s'informer et s'exprimer sur le projet. Le dispositif a été adapté et renforcé pour faciliter la participation de tous dans le contexte sanitaire actuel :

- **Un document d'information** avec un coupon-réponse préaffranchi sera distribué, dès la première semaine de la concertation dans toutes les boîtes aux lettres des habitants des communes d'Oeyregave, Peyrehorade, Hastingués, Bidache, Guiche, Came, Bardos, Sames et Orthevielle.
- **Des expositions sont visitables en mairies d'Oeyregave et de Peyrehorade ainsi qu'à la Maison de la Communauté d'agglomération du Pays basque (pôle Pays de Bidache) et au siège de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans. Des moments d'accueil se dérouleront en mairies d'Oeyregave et de Peyrehorade, dans le strict respect des gestes barrières. Ces moments d'accueil s'inscrivent dans l'engagement du maintien de l'accès aux services publics.**
- **Les équipes de VINCI Autoroutes ont ouvert un numéro vert** pour permettre à chacun de s'exprimer et d'échanger à tout moment, ou par rendez-vous et visioconférence, avec les équipes qui conduisent les études du projet : **05 82 95 09 30**.

- **Un module interactif d'expression** est ouvert sur le site internet du projet :

www.a641-echangeur-oeyregave.com

- Chacun pourra également écrire au **Maitre d'ouvrage** par courrier ou e-mail :

VINCI Autoroutes
 Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
 Concertation demi-échangeur A641/RD19
 22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac
a641-echangeur-oeyregave@vinci-autoroutes.com

- Les dossiers de concertation peuvent être envoyés par courrier sur simple demande via la lettre T ou le numéro vert.

Tous les détails du dispositif d'information et de participation sont disponibles sur le site Internet
www.a641-echangeur-oeyregave.com

ou en scannant ce QR Code :



Dans les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, les investissements autoroutiers se concrétisent

Après la signature des conventions de financement fin 2019 / début 2020 avec les collectivités territoriales, les études sous maîtrise d'ouvrage de VINCI Autoroutes se sont poursuivies activement en 2020 dans l'objectif d'aboutir à la réalisation de 5 nouveaux échangeurs ou demi-échangeurs sur les autoroutes A64 et A641 d'ici 2024 à 2026 ;

Trois opérations ont été intégrées au Plan d'Investissement Autoroutier :

- Création de 2 nouvelles bretelles sur l'échangeur A641 / RD817 – 2,4 M€ cofinancés par le Département des Landes, l'État et VINCI Autoroutes - Objectif de mise en service : mi 2024
- Création du demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye sur A64 – 13,5 M€ cofinancés par les Départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, la Communauté de communes du Béarn des Gaves, les groupes Daniel et Cemex, l'État et VINCI Autoroutes - Objectif de mise en service : 2025
- Création du demi-échangeur La Virginie – 9 M€ cofinancés par le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté de communes de Lacq-Orthez et la commune d'Orthez, l'État et VINCI Autoroutes - Objectif de mise en service : 2026

Deux autres font l'objet de conventions de financement spécifiques :

- Complément du demi-échangeur A641 / RD19 – 6 M€ cofinancés par les Départements des Pyrénées Atlantiques et des Landes, la Communauté d'agglomération du Pays basque, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, l'État et VINCI Autoroutes - Objectif de mise en service : mi 2025
- Création de l'échangeur Pau-Berlanne – 18,55 M€ cofinancés par le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées et la Communauté de communes Nord Est Béarn - Objectif de mise en service : 2026

L'ensemble de ces aménagements vise à répondre aux besoins des territoires et des usagers de la route. Leur réalisation va permettre de :

- Renforcer l'accessibilité
- Sécuriser le réseau local et les traversées des centres-villes
- Accompagner le développement économique
- Améliorer le cadre de vie

Contacts presse

VINCI Autoroutes : Pierre DESCAMPS - 06 44 36 60 47 pierre.descamps@vinci-autoroutes.com
 Préfecture des Landes : 05 58 06 72 49 / 06 32 63 68 82 pref-communication@landes.gouv.fr



Demi-échangeur La Virginie La concertation publique débute : Exprimez-vous !



Chère Madame, Cher Monsieur,

VINCI Autoroutes organise une concertation publique portant sur le projet de création d'un demi-échangeur sur le territoire de la commune d'Orthez-Sainte-Suzanne.



Du 27 avril au 31 mai 2021, chacun est invité à s'informer et s'exprimer sur l'opportunité du projet et les scénarios d'aménagement envisagés.

DONNEZ VOTRE AVIS

Pour en savoir plus...

Le projet vise 3 objectifs :

- faciliter l'accès à l'A64 à l'ouest d'Orthez-Sainte-Suzanne
- améliorer la sécurité et le cadre de vie
- soutenir l'attractivité des territoires.

Le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté de communes de Lacq-Orthez, la Commune d'Orthez-Sainte-Suzanne, l'État et VINCI Autoroutes se sont mobilisés pour intégrer cette opération au Plan d'Investissement Autoroutier (PIA), un dispositif conçu pour cofinancer des projets visant à améliorer la desserte des territoires (décret du 4 novembre 2018).

[En savoir plus sur ce projet](#)

À bientôt sur vos autoroutes.

Le Service Clients VINCI Autoroutes



D'autres questions ?

N'hésitez pas à consulter notre rubrique [AIDE & CONTACT](#) ou à nous contacter sur [vinci-autoroutes.com](mailto:info@vinci-autoroutes.com)

Pour vous assurer de recevoir nos e-mails, veuillez ajouter "info@vinci-autoroutes.com" à votre carnet d'adresses. Message envoyé automatiquement, merci de ne pas y répondre directement.

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016 et à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et d'effacement des données à caractère personnel vous concernant à partir du rgpd@vinci-autoroutes.com ou à l'adresse suivante : rgpd@vinci-autoroutes.com. Pour plus d'informations, consultez la rubrique Informatique et Libertés de votre contrat d'abonnement.

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)

Annexe 4 – SUPPORTS DE COMMUNICATION

« Cet aménagement est un atout pour notre territoire. Il délestera les routes secondaires, du trafic de passage, sécurisera les déplacements, améliorera le cadre de vie des riverains des routes départementales 19 et 817 et contribuera au développement économique ».



Cécile BIGOT-DEKEYZER

Prefète des Landes

Répondre aux besoins de déplacement des usagers de la route en réalisant des projets en partenariat avec les collectivités locales et les sociétés concessionnaires d'autoroutes est l'un des objectifs majeurs de l'État au niveau territorial.

Dans les Landes, un vaste programme d'investissement visant à améliorer et sécuriser la circulation dans les secteurs de Peyrehorade et Sorde-l'Abbaye comprend, entre autres, la modification de l'échangeur existant entre la route départementale 19 et l'autoroute A641 dénommée la BARO (Bretelle Autoroutière de Raccordement Ouest).

Ce demi-échangeur sera complété par de nouveaux aménagements permettant l'ensemble des mouvements de circulation Nord-Sud et Est-Ouest.



Le plan de financement de cette opération étant désormais arrêté, s'ouvre aujourd'hui le temps de la concertation publique, une étape clé durant laquelle chacun peut s'informer et donner son avis sur le projet. Je souhaite que vous soyez nombreux et nombreux à participer à cette concertation afin d'aboutir, ensemble, à un projet partagé par le plus grand nombre.

Sommaire

P. 6 à 7

1. Le projet en un coup d'œil

P. 8 à 9

2. La genèse de l'opération

Une attente forte des collectivités territoriales...
...accompagnée par l'État et VINCI Autoroutes

Le financement

Les acteurs

P. 10 à 13

3. Les objectifs du projet

Faciliter l'accès à l'A641 entre les Pyrénées-Atlantiques et les Landes
Améliorer la sécurité et le cadre de vie
Soutenir l'attractivité des territoires

P. 14 à 19

4. Le projet en détail

Focus sur la démarche de conception
Études des scénarios envisagés

P. 20 à 21

5. Participez à la concertation

Votre avis compte !
Les modalités de la concertation
Et après la concertation

P. 22 à 23

6. La poursuite des études





1. Le projet en un coup d'œil



1 commune concernée par l'implantation du projet : Oeyregave



6 M€ d'investissement (valeur 2016)



Un peu plus de **1 600 véhicules par jour** utiliseront l'aménagement à la mise en service



5 cofinanceurs

- ▶ Le Département des Pyrénées-Atlantiques
- ▶ Le Département des Landes
- ▶ La Communauté d'agglomération du Pays basque
- ▶ La Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- ▶ L'État et VINCI Autoroutes



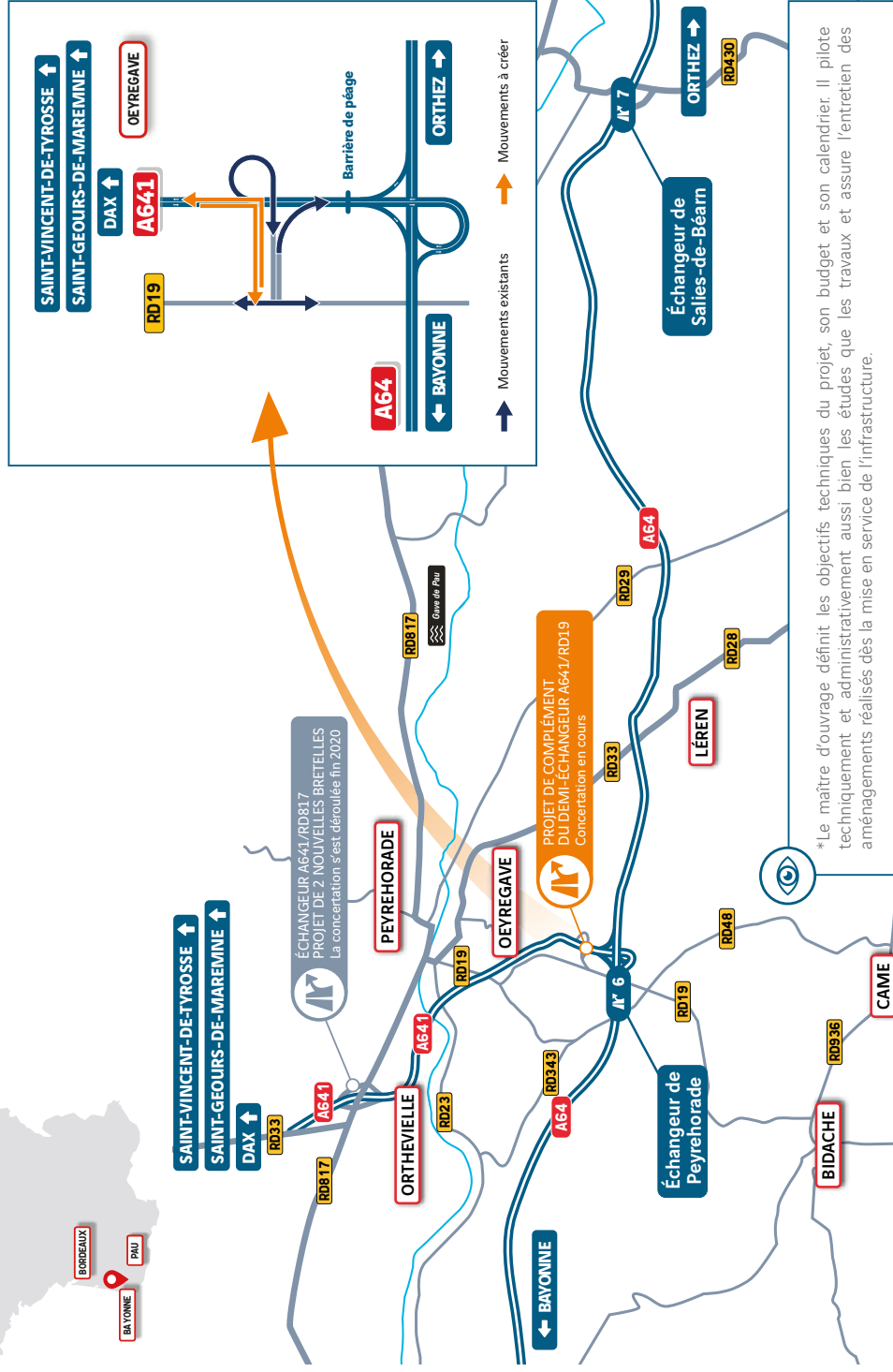
1 maître d'ouvrage*

Le projet se situe sur la commune d'Oeyregave dans le Département des Landes (40) et consiste à compléter le demi-échangeur existant par une entrée et une sortie supplémentaires qui permettront les échanges entre la RD19 et l'A641 dénommée la BARO (Bretelle Autoroutière de Raccordement Ouest).

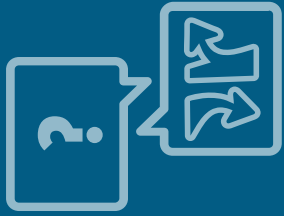
Préalablement étudié dans le cadre d'échanges réguliers avec les cofinanceurs, le projet fait actuellement l'objet d'une concertation publique au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme. Ce temps fort vise, sur la base de la présentation de l'opération, à recueillir l'avis de tous sur le projet, ses objectifs et ses conditions d'intégration dans le territoire.

En tant que concessionnaire de l'A641, VINCI Autoroutes assure la maîtrise d'ouvrage de ce projet, cofinancé par le Département des Pyrénées-Atlantiques, le Département des Landes, la Communauté d'agglomération du Pays basque, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, l'État et VINCI Autoroutes.

Ce complément au demi-échangeur existant a pour objectif de faciliter les échanges entre les Pyrénées-Atlantiques et les Landes, notamment le trafic de transit (poids lourds) et le trafic domicile-travail, en empruntant l'A641 et en évitant la traversée du centre de Peyrehorade.



*Le maître d'ouvrage définit les objectifs techniques du projet, son budget et son calendrier. Il pilote techniquement et administrativement aussi bien les études que les travaux et assure l'entretien des aménagements réalisés dès la mise en service de l'infrastructure.



2. La genèse de l'opération

Une attente forte des collectivités territoriales

Aujourd'hui l'agglomération de Peyrehorade est traversée quotidiennement par un fort trafic, occasionnant des nuisances pour les riverains. Face à l'augmentation de ce trafic et notamment des flux domicile-travail, l'itinéraire utilisé actuellement n'apparaît plus adapté. C'est pourquoi, le 14 décembre 2018, l'État a validé le principe du complément au demi-échangeur A641/RD19 et a demandé à VINCI Autoroutes d'engager ce projet d'initiative locale, soutenu par le Département des Pyrénées-Atlantiques, le Département des Landes, la Communauté d'agglomération du Pays basque et la Communauté de communes Pays d'Orthe et Arriqans.

... accompagnée par l'État et VINCI Autoroutes

Confirmant l'intérêt du projet, l'État a donc demandé à VINCI Autoroutes d'engager une nouvelle étape d'études visant à approfondir les caractéristiques techniques du complément du demi-échangeur, d'en estimer le coût et de définir les conditions de financement et de planification.

Avec la transformation du demi-échangeur A641/RD817 et la construction du demi-échangeur autoroutier Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye, entre l'A64 et la RD29, ces opérations constituent un ensemble d'aménagements visant à améliorer la sécurité routière, la fluidité du trafic et la qualité de vie des riverains de ces axes, et plus globalement à faciliter les échanges avec le Nord des Landes.

Le financement

La convention de cofinancement du projet a été signée le 4 février 2020 par l'ensemble des partenaires (voir ci-contre) et confirme le cofinancement du projet par les 5 acteurs, pour un montant de 6 M€ HT (valeur 2016).

La pluralité des cofinanciers vient illustrer les politiques engagées par les collectivités territoriales qui, soutenues par l'État et VINCI Autoroutes, investissent pour structurer leur territoire, maintenir la qualité de vie des habitants, développer l'attractivité, accompagner les mobilités du quotidien, contribuer à l'équilibre et à l'égalité des territoires.



LES COFINANCEURS



La création de ce nouvel aménagement permettra d'assurer les échanges entre le réseau local et le réseau autoroutier en empruntant l'A641 et sans avoir à traverser le centre de Peyrehorade.

Les acteurs

► Les collectivités territoriales

Le Département des Pyrénées-Atlantiques, le Département des Landes, la Communauté d'agglomération du Pays basque et la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arriqans cofinancent le projet de complément du demi-échangeur A641/RD19 à Oeyregave. Dans ce cadre, les collectivités territoriales s'assurent que le projet répondra bien aux objectifs de réduction des circulations de transit et de poids lourds dans le centre-bourg de Peyrehorade, en favorisant le report des véhicules sur l'autoroute A641 via le futur aménagement.

Le Département des Pyrénées-Atlantiques (qui gère et exploite un réseau routier de 4 500 km) et **la Communauté d'agglomération du Pays basque** (composée de 158 communes) se sont associés au projet compte-tenu de son intérêt pour les populations des communes de Bardos, Bidache, Came, Guiche, Sauveterre-de-Béarn ... mais aussi toutes les communes du Sud du département notamment Saint-Jean-Pied-de-Port, qui pourront, grâce au nouvel aménagement, entrer directement sur l'A641 au niveau de l'échangeur A641/RD19 pour rejoindre les Landes, en évitant le centre de Peyrehorade.

Le Département des Landes (qui gère et exploite un réseau routier de 4 300 km) et **la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arriqans** (composée de 24 communes) sont quant à eux directement concernés par le projet qui se déploie sur leur territoire (commune d'Oeyregave) et qui permettra de détourner le trafic non-local du centre de Peyrehorade.

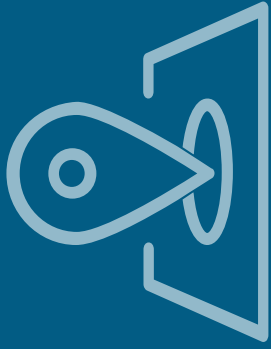
► L'État

L'État est l'autorité concédante à laquelle VINCI Autoroutes est liée par un contrat de concession. Il veille au respect des engagements pris par VINCI Autoroutes dans le cadre de ce contrat, en matière d'aménagement, d'entretien et d'exploitation du réseau routier national concédé. Les services de l'État veillent au respect des normes techniques, engagements en faveur de l'environnement, délais de réalisation des travaux...

Ils délivrent les différentes autorisations réglementaires préalables au démarrage des travaux et relatives, notamment, à la préservation de la ressource en eau, à la protection de la biodiversité et à l'archéologie. À l'issue des travaux, c'est également l'État qui valide la mise en service.

► VINCI Autoroutes

Constitué des sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcos et Arcour, VINCI Autoroutes totalise en France 4 443 kilomètres de réseau, 187 aires de services, 266 aires de repos, 323 gares de péage ainsi que 31 parkings dédiés au covoiturage. VINCI Autoroutes, maître d'ouvrage du projet, pilote les études et les travaux et, en tant que concessionnaire du réseau autoroutier, assurera la sécurité et l'entretien du futur aménagement.



3. Les objectifs du projet

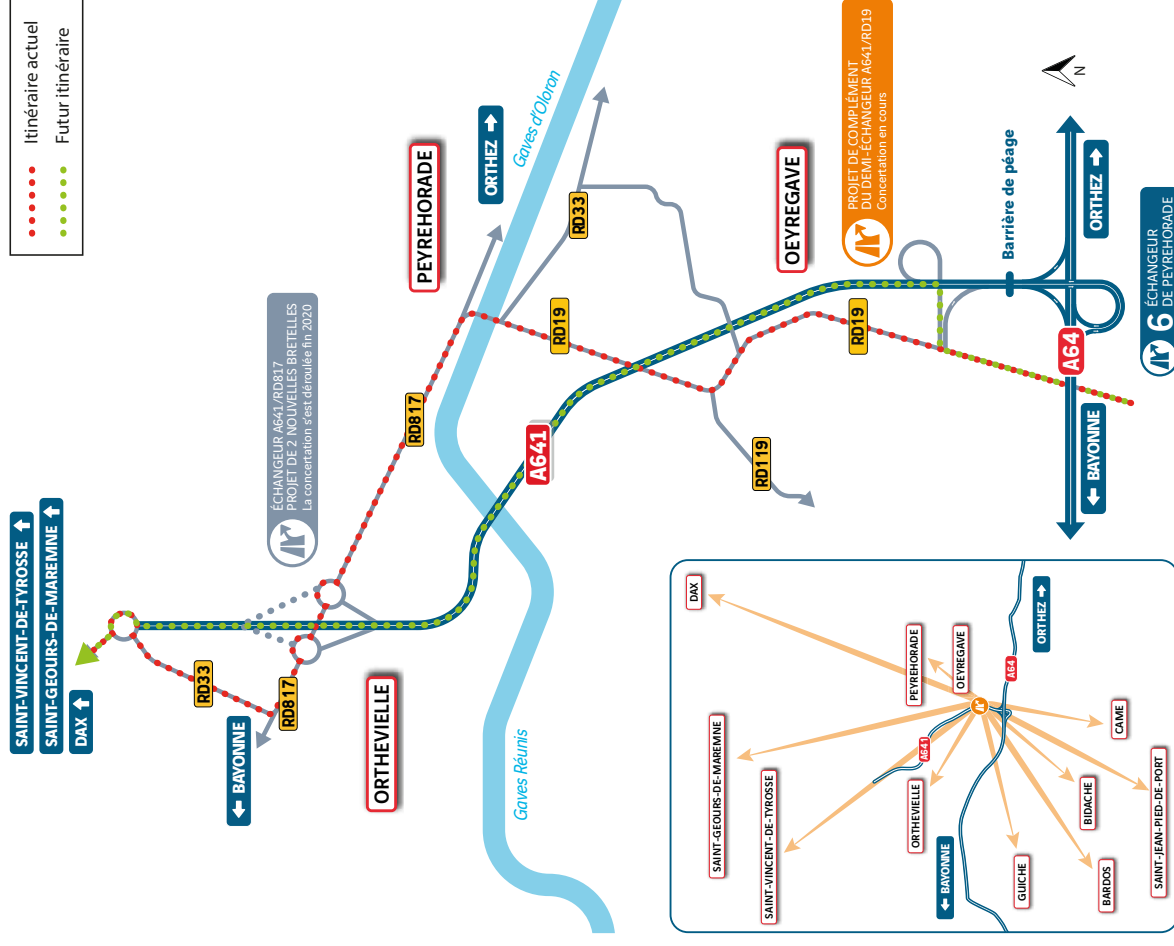
Faciliter l'accès à l'A641 entre les Pyrénées-Atlantiques et les Landes

Le projet de complément du demi-échangeur A641/RD19 permettra un accès direct à l'A641 pour les conducteurs qui circulent entre les Pyrénées-Atlantiques et les Landes via la RD19. Il concerne notamment les déplacements domicile-travail et le trafic de transit (poids lourds).

Plus précisément, le projet permettra les mouvements suivants :

- ▶ les conducteurs en provenance des Pyrénées-Atlantiques via la RD19 et à destination des Landes (vers Dax, Mont-de-Marsan, l'A63 ou les zones d'activités d'Orthevielle, Port-de-Lanne, Peyrehorade) pourront entrer directement sur l'A641 à Oeyregave et ainsi éviter une importante section de la RD19, le centre de Peyrehorade ainsi que la RD817 à l'Ouest de Peyrehorade ;
- ▶ en sens inverse, les conducteurs en provenance du Nord par l'A641 et souhaitant retrouver la RD19 au Sud d'Oeyregave (afin d'accéder notamment au parc d'activités Sud Landes à Hastings-Oeyregave ou à la ZAC des Hauts-de-la-Bidouze à Came ou encore aux communes des Pyrénées-Atlantiques en direction du Sud) sortiront de l'A641 à Oeyregave et éviteront ainsi la RD817, le centre de Peyrehorade et la RD19 dans sa section Peyrehorade-Sud d'Oeyregave

En ramenant le trafic de transit sur une infrastructure aux normes autoroutières et en évitant le centre de Peyrehorade, **le projet permettra de sécuriser la traversée de Peyrehorade, de raccourcir et de fiabiliser les temps de parcours** tout en apportant plus de sérénité aux conducteurs





Traffic dans le centre-ville de Peyrehorade

Améliorer la sécurité et le cadre de vie

Grâce au report du trafic de transit vers l'A64, le projet permettra de délester le centre-ville de Peyrehorade ainsi que la RD19 et la RD817 à l'Ouest de Peyrehorade, contribuant ainsi à renforcer la sécurité tant des conducteurs que des riverains.

Les accès et sorties de voies privées, les passages piétons et les arrêts de bus seront plus sûrs, les risques d'accidents moins élevés.

Le projet va également contribuer à améliorer l'environnement visuel, sonore et atmosphérique dans le centre-ville de Peyrehorade mais également le long du réseau départemental concerné, améliorant ainsi le cadre de vie.

Soutenir l'attractivité des territoires

Le territoire accueille de nombreuses entreprises au rayonnement national ou international dans les secteurs de l'agroalimentaire (spécialisées dans les semences, les céréales...), du génie civil ; du voyage (autocaristes de tourisme, transporteurs de marchandises) ou encore de l'automobile (vente de pièces détachées automobiles, agricoles).

Le **parc d'activités Sud Landes**, porté par la communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et le Département des Landes, situé sur la commune d'Hastingues (40) à proximité immédiate du projet, accueille déjà des entreprises majeures. Il devrait, à terme, s'étendre sur la commune voisine d'Oeyregave. Il est donc concerné au premier plan par le projet qui lui assurera une meilleure desserte et le renforcement de son attractivité, tout comme celles des autres zones d'activités du secteur et notamment la **ZAC des Hauts-de-la-Bidouze**, à cheval sur Came (64) et Hastingues (40), au sud de l'A64.

Les zones d'activités de Peyrehorade et d'Orthevielle - Port-de-Lanne se développent également, avec l'installation de nouvelles entreprises, séduites par des commerces et des services de proximité et par l'accès rapide aux autoroutes A63 et A64. Les riverains du département des Pyrénées-Atlantiques travaillant dans ces ZAC, pourront, quant à eux, rejoindre plus rapidement ces dernières via l'A64.

Compléter le demi-échangeur existant va contribuer à mieux desservir les zones d'activités et à renforcer leur attractivité. Ainsi, les entreprises bénéficieront d'un accès plus direct à l'autoroute, un axe stratégique pour le développement économique.



Carte de localisation des zones d'activités du secteur d'étude (source Géoportail)



4. Le projet en détail

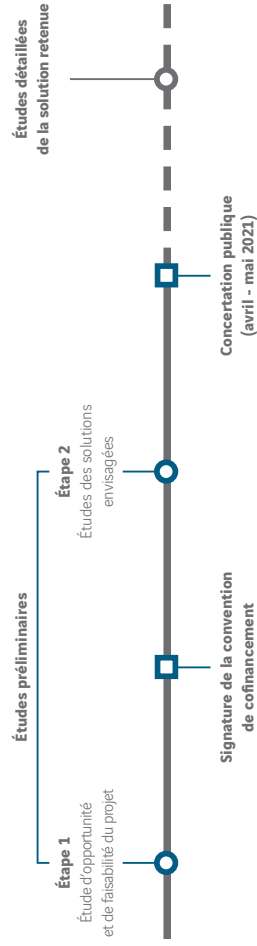


La présentation du projet développée dans ce chapitre est une synthèse des études préliminaires. Les caractéristiques précises du projet seront définies après la phase de concertation.

Focus sur la démarche de conception

Les études préliminaires se sont déroulées en 2 étapes qui ont permis aux partenaires du projet d'étudier l'opportunité de celui-ci et sa faisabilité et, dans ce cadre :

- de rechercher des options pour l'aménagement à réaliser puis d'envisager des solutions possibles compte-tenu des contraintes techniques et de leur moindre impact sur l'environnement humain et naturel (étape 1) ;
- d'affiner les études des solutions envisagées, solutions présentées aujourd'hui dans le cadre de la concertation publique (étape 2).



À chaque étape les études sont guidées par les contraintes techniques d'une part, et par la limitation des impacts sur l'environnement d'autre part.

→ Les contraintes techniques et géométriques

Le complément du demi-échangeur existant doit être conçu dans le strict respect de la réglementation applicable aux infrastructures autoroutières qui impose des normes de conception géométrique spécifiques pour répondre aux exigences de confort et de sécurité de ce type d'infrastructure.

→ La nécessaire limitation des impacts du projet sur l'environnement

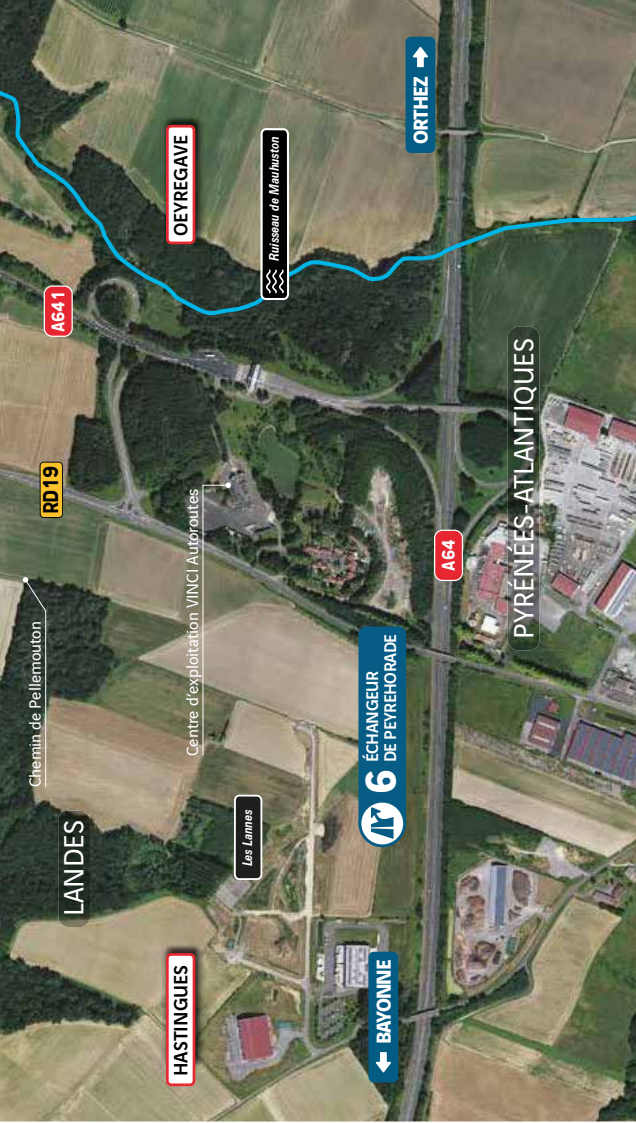
Dans ce but, des diagnostics sont confiés à des bureaux d'études et à des prestataires spécialisés dans l'objectif de connaître précisément l'environnement direct du projet et de concevoir un aménagement qui permette d'« Éviter, Réduire, Compenser* », les impacts du projet. Un premier diagnostic de cet environnement est proposé dans les chapitres suivants.



* Éviter, Réduire, Compenser

Cette démarche établie par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et renforcée par le Grenelle de l'environnement répond à une logique en 3 temps.

En priorité, le maître d'ouvrage s'efforce d'éviter les impacts. Si cela n'est pas possible, il cherche à les réduire ou les limiter par des mesures dites de réduction (par exemple : installation de clôtures à maille fine autour du chantier empêchant la petite faune de pénétrer dans les zones en travaux). Enfin, si malgré ces efforts, des impacts résiduels sont constatés, il devra mettre en place des mesures de compensation de ces derniers (par exemple : construction de mares à batraciens).



C. L'ENVIRONNEMENT NATUREL

La ressource en eau

Le futur aménagement se trouve au niveau du sous-bassin versant des Gaves Réunis. On ne recense qu'un seul cours d'eau dans cette zone, le ruisseau de Mauhuston, long de 4 km et situé à proximité immédiate de la gare de péage et de la bretelle de sortie actuelle en boucle.

Afin de protéger la ressource en eau d'une éventuelle pollution accidentelle, le projet comprendra la reconstruction et la modernisation du dispositif actuel d'assainissement (bassins), dédié à la collecte et au traitement des eaux de pluie tombées sur les chaussées avant leur rejet dans le milieu naturel.

La zone d'étude n'est pas concernée par des captages d'alimentation en eau potable ou des périmètres de protection associés et se situe en dehors des périmètres réglementaires relatifs au risque d'inondation.

La faune et la flore

Des inventaires faune/flore ont été réalisés dans le cadre des études menées en amont du projet et ont montré un milieu à dominante agricole présentant différents habitats à enjeux de biodiversité. Il s'agit principalement de boisements humides en bordure du ruisseau de Mauhuston et de prairies humides.

En termes de faune et de flore, plusieurs espèces protégées ont été identifiées :

- ▶ la Platanthère bifoliée, orchidée rare dans les Landes ;
- ▶ le Lotier grêle et le Lotier hispide ;
- ▶ Parmi les chauves-souris (chiroptères) : le Murin d'Alcathoe, le Murin de Bechstein, le Noctule de Leisler, la Pipistrelle de Nathusius et la Barbastelle d'Europe.
- ▶ Parmi les oiseaux : le Chardonneret élégant, la Bouscarle de Cetti et le Bouvreuil pivoine, tous nicheurs sur les fourrés et boisements humides de la zone d'étude.
- ▶ Mais également, le Putois d'Europe, l'Agrion de Mercure (une espèce de libellule) ou encore le Grand Capricorne (un insecte).

Des mesures visant à assurer leur préservation seront étudiées dans le projet (réduction des emprises du chantier, débroussaillage hors période de nidification, protection des habitats...).



La Platanthère bifoliée



Le Chardonneret élégant



Le murin de Bechstein

Études des scénarios envisagés

Dans le cadre des études préliminaires, un état initial de l'environnement est réalisé afin de comparer les différentes solutions d'aménagement en termes d'impact environnemental.

Diagnostic de l'environnement du projet

A. LE CADRE DE VIE

Plusieurs bâtis sont situés à proximité du projet :

il s'agit essentiellement d'une exploitation agricole (la Ferme de Constantine) et de maisons d'habitations individuelles (notamment chemin de Constantine et chemin de Pellembouton), situées à proximité de la route départementale 19, aujourd'hui empruntée par des véhicules en transit, qui utiliseront le nouvel aménagement lorsqu'il sera en service. Le projet va donc engendrer une baisse du trafic sur cette portion de route départementale et les riverains verront les nuisances liées à la circulation diminuer.

D'autres bâtiments, situés au sud du futur aménagement, le long de la RD19, sont aussi concernés par le projet : il s'agit d'une part des logements de service de VINCI Autoroutes, pour lesquels le projet ne devrait pas avoir d'impact, et d'autre part, du centre d'exploitation VINCI Autoroutes.

En ce qui concerne les éléments paysagers, une vigilance particulière sera exercée par VINCI Autoroutes concernant :

- ▶ le maintien des continuités avec les éléments structurants du paysage (alignements d'arbres, etc.)
- ▶ la limitation des destructions de boisements et éléments arborés (afin d'éviter la disparition ou la dénaturation de perspectives paysagères, mais aussi l'apparition de vues sur le nouvel aménagement).

B. L'ACTIVITÉ AGRICOLE

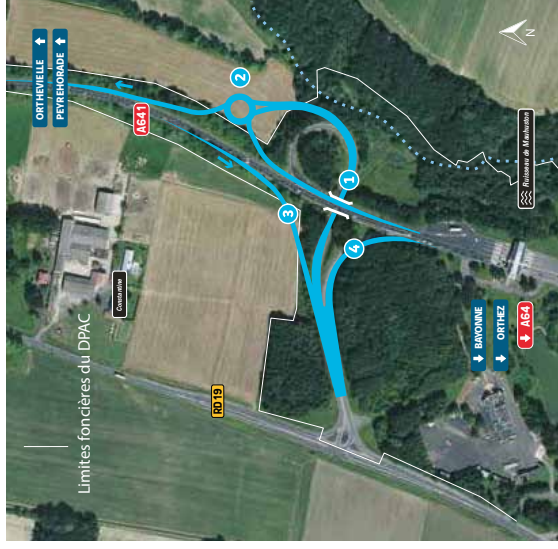
Les parcelles agricoles situées à proximité immédiate du projet sont destinées à l'élevage bovin et à la culture de céréales. Les études ultérieures permettront d'apprécier l'impact sur l'activité de cette exploitation et les mesures éventuelles à mettre en œuvre.

La comparaison des scénarios envisagés

Des études préliminaires ont été menées sur quatre options d'aménagement dont deux se sont particulièrement dégagées de par leur géométrie et leur intégration dans l'environnement.

La solution n°1 s'appuie sur le principe d'un réaménagement du demi-échangeur existant, en conservant le passage inférieur existant sous l'A641. Cette solution prévoit :

- 1 une nouvelle bretelle bidirectionnelle entre l'A641 et la RD19, à réaliser dans le passage inférieur existant ;
- 2 la création d'un giratoire à l'Est de l'A641 ;
- 3 l'ajout d'une nouvelle bretelle de sortie à l'Ouest de l'A641 ;
- 4 la conservation de la bretelle d'entrée existante vers l'A64.



La solution n°2, quant à elle, conduit à supprimer le passage sous l'A641 et s'appuie sur la création de deux giratoires à l'Ouest de l'A641 :

- 1 un premier giratoire sur l'A641 elle-même, reliant A641 et RD19 ;
- 2 un second giratoire sur la RD19, à 3 branches.
- 3 la déconstruction de la bretelle existante en boucle à l'Est de l'A641 et du passage inférieur existant sous l'A641.

Elle prévoit également la création d'un parking de covoiturage de 65 places environ.



Ces deux solutions ont été évaluées et comparées selon 5 critères :



Fonctionnalité de l'échangeur : incidences de la solution sur les aménagements à réaliser ainsi que le confort de conduite et la sécurité des usagers.



Emprises foncières : incidences de la solution en termes de surface nécessaire à la construction de l'aménagement.



Activité agricole : incidences de la solution sur l'activité agricole aussi bien sur les parcelles que sur l'organisation des exploitations.



Cadre de vie : incidences de la solution sur le bruit, l'air, la santé.



Environnement : incidences de la solution sur l'eau, la faune et la flore.

Pour chaque critère, les incidences potentielles des solutions sont évaluées selon trois degrés :

Faible ■ Modéré ■ Fort ■

Critère	Solution n°1	Solution n°2
<p>Fonctionnalité de l'échangeur</p>	La bretelle bidirectionnelle entre l'A641 et la RD19 emprunte le passage inférieur existant sous l'A641. Sa largeur limitée oblige à réduire la largeur des accotements des deux voies de circulation. Les raccordements des bretelles vers la RD19 (3 et 4 sur le schéma ci-contre) ont des longueurs limitées qui obligent à réduire la vitesse.	Le passage inférieur existant sous l'A641 n'est pas réutilisé, il n'y a donc pas de contraintes sur la largeur des voies de circulation entre l'A641 et la RD19. Cette solution permet une bonne lisibilité de l'échangeur et un fonctionnement fluide de celui-ci. En outre, cette solution offre une configuration adaptée à l'insertion d'aménagements en faveur de la mobilité (parking de covoiturage).
<p>Emprises foncières</p>	La configuration géométrique de cette solution nécessite des acquisitions foncières d'environ 0,6 hectare.	La configuration géométrique de cette solution permet de limiter l'emprise foncière. Sa mise en œuvre se situe presque en totalité dans les emprises du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) et ne nécessite l'acquisition que d'une faible surface (environ 0,15 hectare) pour la réalisation du giratoire sur la RD19.
<p>Activité agricole</p>	Cette solution nécessite d'acquérir des surfaces agricoles (environ 0,6 hectare) au niveau des bretelles (2) et (3) (cf schéma ci-contre).	Avec une construction uniquement à l'Ouest de l'A641, cette solution limite très fortement l'impact sur l'activité agricole puisque les voies nouvelles sont situées en bordure des parcelles agricoles existantes.
<p>Cadre de vie (bruit, air, santé, paysage...)</p>	Cette solution se situe à distance des habitations (notamment celles situées chemin de Constantine et chemin de Pellemouton) et aura peu d'impact sur l'ambiance paysagère locale.	Cette solution se situe à distance des habitations (notamment celles situées chemin de Constantine et chemin de Pellemouton) et aura peu d'impact sur l'ambiance paysagère locale.
<p>Environnement (eau, faune, flore, habitat)</p>	Cette solution, en grande partie aménagée à l'Est de l'A641, vient impacter les abords du ruisseau de Mauhuston et sa zone boisée humide, habitat particulièrement favorable au développement de certaines espèces protégées. Des mesures spécifiques devront être mises en place pour réduire et compenser ces impacts.	Cette solution n'engendre aucun impact direct sur le ruisseau de Mauhuston. Par ailleurs, les aménagements projetés dans cette solution réutilisent au maximum les infrastructures existantes et permettent ainsi de limiter la destruction des milieux boisés et de conserver leurs fonctionnalités écologiques. Seule la zone boisée située à l'Ouest de l'A641 est légèrement impactée. Cette solution permettra également la déconstruction de la boucle existante (côté Est de l'A641) et du passage inférieur existant sous l'A641. Ces surfaces pourront être revalorisées au bénéfice de l'environnement.



5. Participez à la concertation



Votre avis compte !

La concertation est un processus d'information et de dialogue continu qui s'organise tout au long des études et implique les acteurs institutionnels du territoire (collectivités, administrations, les acteurs économiques, chambres consulaires, associations...) et les personnes directement concernées (riverains, exploitants agricoles, propriétaires...).

Il est marqué par deux temps forts et réglementaires qui engagent le maître d'ouvrage à informer et permettre l'expression de tous sur le projet : **la concertation publique**, phase actuelle de concertation puis, le cas échéant, **l'enquête publique**. La présente concertation publique, menée au titre de Code de l'urbanisme doit permettre au public (tout citoyen, du territoire ou non) d'accéder aux informations relatives au projet et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par Le maître d'ouvrage dans l'objectif de contribuer à la réalisation du projet.

La concertation publique au titre de l'article L. 103-2 s'organise entre **le mercredi 7 avril et le vendredi 14 mai 2021**. Les modalités de concertation ont été fixées par arrêté préfectoral après échanges entre le Département des Pyrénées-Atlantiques, le Département des Landes, la Communauté d'Agglomération du Pays basque, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, l'Etat et VINCI Autoroutes.

Les modalités de la concertation

Du **mercredi 7 avril au vendredi 14 mai 2021** tous les citoyens sont invités à participer à la concertation publique et peuvent s'exprimer sur l'opportunité du projet, les scénarios envisagés, leurs caractéristiques techniques et les conditions d'insertion dans l'environnement, les modalités d'information du public actuelles et à venir.

Et après la concertation

Le bilan de la concertation

Le bilan de la concertation est un document officiel qui présente l'analyse et la synthèse quantitative et qualitative de tous les avis recueillis durant la concertation. Il recense de façon détaillée les interrogations suscitées par le projet et présente les réponses du maître d'ouvrage. **Ce bilan validé par la Préfète des Landes sera publié sur la page internet dédiée au projet.**

C'est sur la base de ce bilan que les études détaillées seront engagées afin de définir toutes les caractéristiques du projet.

S'informer :

- Le présent dossier de concertation également disponible sur le site internet, dans les lieux d'exposition ou adressé par courrier sur demande écrite formulée via la lettre T du dépliant, le formulaire du site internet ou l'adresse mail.

- Le document d'information distribué dans les boîtes aux lettres des habitants des communes d'Oeyregave, de Peyrehorade, Hastingués, Bidache, Guiche, Came, Bardos, Sames et Ortheville.

- L'exposition permanente installée dans les lieux d'accueil de la concertation, aux heures d'ouverture au public :

- Mairie d'Oeyregave
61 rue de la Mairie - 40300 Oeyregave ;
- Mairie de Peyrehorade
14 Rue Alsace Lorraine - 40300 Peyrehorade ;
- Maison de la Communauté d'agglomération du Pays basque
Pôle Pays de Bidache
1 allée du parc des sports - 64520 Bidache ;
- Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
156 route de Mahoumic - 40300 Peyrehorade.

- La page Internet dédiée au projet :

- www.a641-echangeur-oeyregave.com

- Les moments d'accueil du public.

Échanger avec VINCI Autoroutes

Les permanences de l'équipe projet :

	Lundi 12 avril	Mercredi 21 avril	Jeudi 29 avril	Mercredi 5 mai	Mardi 11 mai
Mairie d'Oeyregave 61 rue de la Mairie	14h00 - 17h00	-	-	10h00 - 13h00	-
Mairie de Peyrehorade 14 Rue Alsace Lorraine	-	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00	-	9h00 - 12h00

*Permanences organisées dans le strict respect des règles sanitaires

S'exprimer :

- En ligne : www.a641-echangeur-oeyregave.com

- Par e-mail : a641-echangeur-oeyregave@vinci-autoroutes.com

- La lettre T associée au document d'information distribué dans les boîtes aux lettres à retourner par voie postale (affranchissement gratuit).

- Les formulaires d'expression à déposer dans les urnes disponibles sur les lieux d'exposition.

- Par courrier : VINCI Autoroutes
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
Concertation demi-échangeur A641/RD19
22 avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac

- Lors des moments d'accueil du public en présence des représentants de VINCI Autoroutes.

Si les mesures sanitaires conduisent à un confinement et/ou une impossibilité de se déplacer en mairie, les moments d'accueil du public pourront se dérouler par téléphone ou par visioconférence.

Dans ce cas, nous vous invitons à prendre rendez-vous en appelant le 05 82 95 09 30 (appel gratuit) permanence 8h-20h.

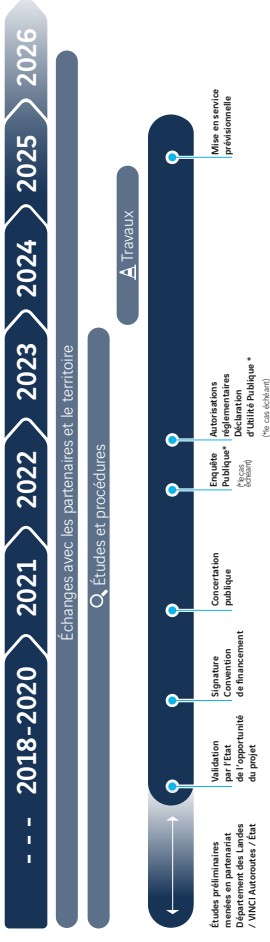


6. La poursuite des études

Les études du projet vont se poursuivre au-delà de la concertation publique afin de mener des investigations supplémentaires pour compléter les premiers diagnostics effectués dans le cadre des études préliminaires et de déterminer précisément l'implantation des aménagements et des constituants de l'infrastructure à créer (assainissement, équipements...).

Les dossiers constitués durant la phase d'études détaillées seront soumis à l'instruction des services de l'État et des collectivités avant, le cas échéant, de mener une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

L'objectif est de mettre en service le nouvel aménagement en 2025.



→ Le point sur les procédures à venir

Les études plus approfondies, préalables à la déclaration d'utilité publique

Cette phase consiste à mener l'analyse détaillée des impacts de l'aménagement sur divers volets tels que l'environnement, le foncier, les documents d'urbanisme... et à présenter les mesures associées. Ces études permettront au maître d'ouvrage, VINCI Autoroutes, de constituer un dossier préalable à l'enquête publique qui sera soumis à l'instruction des services de l'État et des collectivités. Cette étape constitue une phase d'échanges et de recueil des avis des partenaires institutionnels avant, le cas échéant, l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

La Mise en Compatibilité des Documents d'Urbanisme (MECDU)

La mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le projet de complément du demi-échangeur sera réalisée après la concertation et sera présentée, le cas échéant, dans le cadre de l'enquête publique. Cette procédure doit être réalisée pour :

- ▶ adapter ou actualiser, le cas échéant, les documents d'urbanisme de la commune d'Oeyregave afin qu'ils soient compatibles avec le projet ;
- ▶ garantir le plus faible impact possible du projet sur le territoire sans contraindre les orientations de la collectivité sur le reste de son territoire.

L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique

Celle-ci consiste à présenter le projet au public, sur la base des études approfondies. Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra, prendre connaissance du dossier, et formuler des observations. Le commissaire-enquêteur rédigera ensuite un rapport après avoir examiné toutes les observations consignées dans les registres d'enquête puis rendra son avis. Il reviendra à la Préfète de décider le cas échéant de la déclaration d'utilité publique du projet et de prendre les arrêtés qui en découlent.



A64 - l'accueil demi-échangeur avec la RD19



20 g
valable jusqu'au
14/05/2021

CONCERTATION PUBLIQUE A641/RD19
COMPLÉMENT DE L'ÉCHANGEUR EXISTANT
AUTOROUTES
33609 PESSAC CEDEX

LES ACTEURS

Les collectivités territoriales

Le Département des Pyrénées-Atlantiques, le Département des Landes, la Communauté d'agglomération du Pays basque et la Communauté de communes du Pays d'Othe et Arigans cofinancent le projet de complément du demi-échangeur A641/RD19 à Ogeyegave. Dans ce cadre, les collectivités territoriales s'assurent que le projet répondra bien aux objectifs de réduction des circulations de transit et de poids lourds dans le centre-bourg de Peyrehorade, en favorisant le report des véhicules sur l'autoroute A641 via le futur aménagement.

L'État

L'État est l'autorité concédante à laquelle VINCI Autoroutes est liée par un contrat de concession. Il veille au respect des engagements pris par VINCI Autoroutes dans le cadre de ce contrat, en matière d'aménagement, d'entretien et d'exploitation du réseau routier national concédé. Les services de l'État veillent au respect des normes techniques, engagements en faveur de l'environnement, délais de réalisation des travaux...

VINCI Autoroutes

Constituée des sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escote, Arcos et Arcour, VINCI Autoroutes totalise en France 4 443 kilomètres de réseau, 187 aires de services, 266 aires de repos, 373 gares de péage ainsi que 31 parkings dédiés au covoiturage, soit 2 541 places. VINCI Autoroutes maîtrise d'ouvrage du projet, pilote les études et les travaux et, en tant que concessionnaire du réseau autoroutier, assure la sécurité et l'entretien du futur aménagement.

ET APRÈS LA CONCERTATION

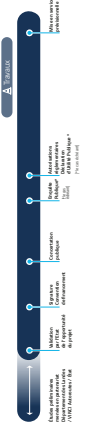
Le bilan de la concertation

Le bilan de la concertation est un document officiel qui présente l'analyse et la synthèse quantitative et qualitative de tous les avis recueillis durant la concertation. Il recense de façon détaillée les interrogations suscitées par le projet et présente les réponses du maître d'ouvrage. Ce bilan validé par la Préfète des Landes sera publié sur la page internet dédiée au projet C'est sur la base de ce bilan que les études détaillées seront engagées afin de définir toutes les caractéristiques du projet.

La poursuite des études

Les études du projet vont se poursuivre au-delà de la concertation publique afin de mener des investigations supplémentaires pour compléter les premiers diagnostics effectués dans le cadre des études préliminaires et de déterminer précisément l'implantation des aménagements et des constituants de l'infrastructure à créer (aménagement, équipements...)

L'objectif est de mettre en service le nouvel aménagement en 2025.



AG41/RD19

PROJET DE COMPLÉMENT DU DEMI-ÉCHANGEUR EXISTANT

DU 7 AVRIL
AU 14 MAI 2021



PARTICIPEZ
À LA CONCERTATION
PUBLIQUE



VINCI Autoroutes
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage
33609 PESSAC



**A64/RD19
PROJET DE COMPLÉMENT DU DEMI-ÉCHANGEUR EXISTANT**

AVRIL 2021



LE PROJET

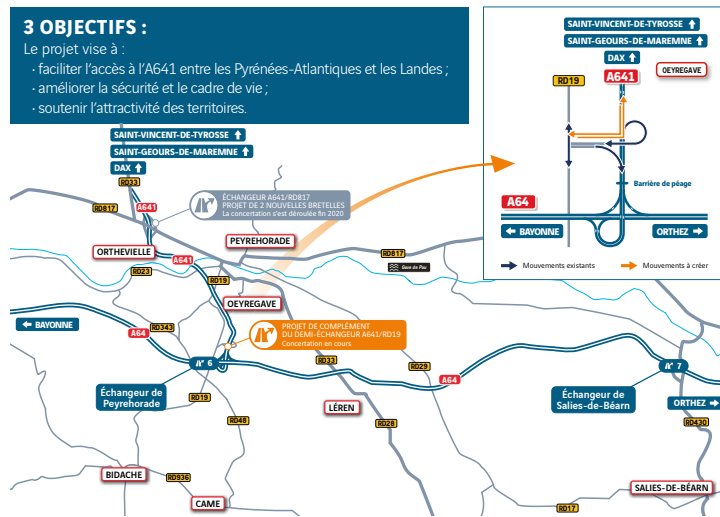
Le projet se situe sur la commune d'Oeyregave dans le Département des Landes (40) et consiste à compléter le demi-échangeur existant par une entrée et une sortie supplémentaires qui permettront les échanges entre la RD19 et l'A641 dénommée la BARO (Bretelle Autoroutière de Raccordement Ouest).

Préalablement étudié dans le cadre d'échanges réguliers avec les cofinanceurs, le projet fait actuellement l'objet d'une concertation publique au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme.

Durant 5 semaines, chacun est invité à découvrir le projet, à s'exprimer sur son opportunité, les scénarios envisagés et leurs conditions d'intégration dans le territoire avant que ne s'engagent les études détaillées et la préparation des dossiers réglementaires.

3 OBJECTIFS :

- Le projet vise à :
- faciliter l'accès à l'A641 entre les Pyrénées-Atlantiques et les Landes ;
 - améliorer la sécurité et le cadre de vie ;
 - soutenir l'attractivité des territoires.



1 commune concernée par l'implantation du projet : Oeyregave	6 M€ d'investissement (valeur 2016)	5 cofinanceurs
Un peu plus de 1 600 véhicules par jour utiliseront l'aménagement à la mise en service	1 maître d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> Le Département des Pyrénées-Atlantiques Le Département des Landes La Communauté d'agglomération du Pays basque La Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arriens L'État et VINCI Autoroutes



AVRIL 2021 - CONSULTATION DU TERRITOIRE - Oeyregave - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIENS



PARTICIPEZ À LA CONCERTATION

La présente concertation est menée au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme. Elle doit permettre l'information et l'expression de tous sur le projet. Ses modalités sont fixées par arrêté préfectoral.

Du mercredi 7 avril au vendredi 14 mai 2021

Exprimez-vous sur : l'opportunité du projet, les scénarios envisagés, leurs caractéristiques techniques et les conditions d'insertion dans l'environnement, les modalités d'information du public actuelles et à venir.

S'informer :

- ▀ **Le dossier de concertation.**
- ▀ **Le document d'information** distribué dans les boîtes aux lettres des habitants des communes d'Oeyregave, de Peyrehorade, Hastingsues, Bidache, Guiche, Came, Bardos, Sames et Orthevielle.
- ▀ **La présente exposition** installée dans les lieux d'accueil de la concertation, aux heures d'ouverture au public :
 - Mairie d'Oeyregave
61 rue de la Mairie - 40300 Oeyregave ;
 - Mairie de Peyrehorade
14 Rue Alsace Lorraine - 40300 Peyrehorade ;
 - Maison de la Communauté d'agglomération du Pays basque
Pôle Pays de Bidache
1 allée du parc des sports - 64520 Bidache ;
 - Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
156 route de Mahoumic - 40300 Peyrehorade.
- ▀ **La page Internet dédiée au projet :**
www.a641-echangeur-oyeregave.com

S'exprimer :

- ▀ **En ligne :**
www.a641-echangeur-oyeregave.com
- ▀ **Par e-mail :**
a641-echangeur-oyeregave@vinci-autoroutes.com
- ▀ **La lettre T** associée au document d'information.
- ▀ **Les formulaires d'expression** à déposer dans les urnes disponibles sur les lieux d'exposition.
- ▀ **Par courrier :** VINCI Autoroutes
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
Concertation demi-échangeur A641/RD19
22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac

Échanger avec VINCI Autoroutes

Les permanences* de l'équipe projet :

	Lundi 12 avril	Mercredi 21 avril	Judi 29 avril	Mercredi 5 mai	Mardi 11 mai
Mairie d'Oeyregave 61 rue de la Mairie	14h00 - 17h00	-	-	10h00 - 13h00	-
Mairie de Peyrehorade 14 Rue Alsace Lorraine	-	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00	-	9h00 - 12h00

*Permanences organisées dans le strict respect des règles sanitaires

Si les mesures sanitaires conduisent à un confinement et/ou une impossibilité de se déplacer en mairie, les moments d'accueil du public pourront se dérouler par téléphone ou par visioconférence.

Dans ce cas, nous vous inviterons à prendre rendez-vous en appelant le 05 82 95 09 30
(appel gratuit) permanence 8h-20h.

Tous les documents de la concertation sont disponibles sur les lieux d'exposition et en téléchargement via le site Internet du projet.

www.a641-echangeur-oyeregave.com

Annexe 5 - ARTICLES DE PRESSE, PARUTIONS WEB ET RÉSEAUX SOCIAUX

Par ordre chronologique et support

Presse quotidienne régionale – Sud Ouest

- 6 avril 2021 – « Landes : une concertation publique pour le demi-échangeur de Oeyregave »
- 13 avril 2021 – « Une concertation publique pour le demi-échangeur »

LITTORAL

Surf : pas de dérogation des 30 kilomètres

Seules les personnes qui habitent à moins de 10 km des côtes peuvent pratiquer



Pour aller surfer à Hossegor, il faut habiter dans les 10 km. PHILIPPE SAUVAT

À ceux qui espèrent que la dérogation des 30 km pour le sport amateur puisse s'appliquer au surf, les espoirs sont déçus. « La règle des 30 km ne vaut pas pour le surf », a fait savoir la Fédération française de surf sur sa page Facebook.

« La pratique du surf se fait dans l'espace public et elle est possible que dans un rayon de 10 km d'un spot autour de chez soi, ou de son lieu de villégiature », précise-t-elle.

La dérogation est valable pour rejoindre un équipement sportif et s'entraîner en club dans un stade situé dans son département ou dans un département frontalier, à 30 km maximum. Il faut que le sport soit à l'intérieur et sans contact.

Le golf fait partie des sports bénéficiaires de cette dérogation puisqu'il se pratique dans une infrastructure.

Mais le surf n'entre donc pas dans cette catégorie de sport dérogatoire. En revanche, il est une règle qui vaut pour tous les sports amateurs : celle du couvre-feu à 19 heures.

FAITS DIVERS

Fête clandestine : 14 personnes verbalisées

HOSSEGOR Alerte à pour une fête impliquant plusieurs personnes en état d'ébriété. Les gendarmes sont intervenus dans la nuit au samedi 10 au dimanche 11 mai à Hossegor pour une fête clandestine. Selon la personne qui a alerté les gendarmes, il s'agit d'une soirée organisée à partir de cette soirée organisée dans une résidence privée. Une enquête est ouverte pour déterminer les responsabilités et conditions d'organisation de cette fête. Au total, 14 personnes ont été verbalisées pour tapage nocturne et infractions au Covid-19, précise le lieutenant, le gendarme.

Trafic de stupéfiants : l'affaire renvoyée au 25 mai

DAK Interpellés la semaine dernière pour trafic de stupéfiants, quatre hommes étaient présentés lundi 10 avril au tribunal de Dak. Lors des perquisitions, de la cocaïne et du cannabis de faible et des armes avaient été saisis. À la demande de trois procureurs, l'affaire est renvoyée. Les juges ont jugé le 23 mai.

JUSTICE

Il déposait préservatifs et culottes chez sa femme

L'homme de 84 ans installé à Gabarret, qui a également été condamné à dix mois de prison avec sursis par le tribunal

Karen Bertail
k.bertail@ladresse.fr

Après deux refus d'aller aux convocations, un octogénaire, retraité de la DDE installé à Gabarret, a été escorté manu militari jusqu'au tribunal judiciaire de Mont-de-Marsan. Il était jugé mardi 5 avril, pour agression et harcèlement sexuels sur deux voisines.

Pendant le procès, au dessus du tribunal, une start-up publicitaire et boire rouge, il est l'archétype d'un vieux garçon jamais socialisé qui, à toujours vécu avec sa mère. Dur de la feuille, à peine intelligible, il est souvent désobéissant et régulièrement recadré par la présidente d'audience quand il manque d'insulter les victimes ou juges.

Tremblé, il boite en touchant. « Demandez à ma voisine pourquoi elle m'accuse. J'attends de voir, hein ! Montrez-moi les preuves, je ne vous crois pas », lance-t-il aux juges. L'homme n'a même pas remarqué qu'elle est à l'audience. Toute même, les mains jointes, la victime avancée la barre. « En août 2006, je trouve devant mon portail une boîte de préservatifs avec mes préservatifs et deux pour bander », écrit-il dessus.

« Elle ne soupçonne pas tout de suite son volan. « Puis, j'ai eu droit sur calcopons et sur culottes posés sur mon portail. Parfois usagés. Puis des préservatifs. Parfois usagés. J'avais peur des représailles, alors je me suis tue. Mais c'est devenu quotidiennement et ça a duré quatre ans. Je veux juste qu'il soit accompagné, ça me rassurerait. »

Des lettres humiliantes
Dans sa boîte aux lettres, elle reçoit des textes incobérents,

ON EN PARLE

Fabien Roussel sera dans les Landes ce jeudi



TARNOS Fabien Roussel, candidat à l'élection présidentielle de 2022, est en pleine campagne dans le Sud-Ouest. Après les Pyrénées-Atlantiques ce vendredi 4 avril, le secrétaire national du Parti communiste français (PCF) se rendra dans les Landes le lendemain. Et pas simplement à Tarnos, une



L'octogénaire devra aussi s'acquitter de 500 et 1 000 euros au titre du préjudice moral.

dégradants, humiliants, souvent condamnés sur la manière dont il s'adressait. La faire jouer : « Poudra serrez les cunses pour que ça jouisse. » Une question au domicile de l'octogénaire.

« Si elle avait bien voulu, on ne serait pas là »

naire et des analyses graphologiques prouvent qu'il est l'auteur de ces messages. « Je suis idiot. Je ne sais pas me défendre, alors mettez-moi en prison, ça sera fait », provoque-t-il, accablé à la barre. En mai 2009, il s'installe chez une voisine, à

l'issue d'un enlèvement de l'embrasser avant de baisser son pantalon, sortir son sexe et glisser sa main dans sa culotte. La femme, née en 1928, manifeste son refus. « Part traumatisée, la nonagénaire va vivre chez sa fille. « faut être gonflé pour dire des choses comme ça. Je l'ai juste enlucé », concède-t-il avant de répéter : « Si elle avait bien voulu, on ne serait pas là. »

« C'est du chantage »
Le profil de l'homme inquiète autant que son rapport à la femme. Il est notamment question de vols lors de la guerre d'Algérie. Le procureur s'élève : « Qui dit ça ? Qui on ramène la preuve ? Vous n'a-

vez pas fait la guerre vous non ? » La juge précise : « C'est vous qui l'impliquez au pay-douze, il y a un enlèvement. Tout ça, c'est du chantage pour que je mette le tour de la maison. »

« Expert diagnostique un manque d'empathie et de sens éthique avec des troubles cognitifs débutants », Me Demoussy appuie : « Je ne suis pas sûr que l'état de santé de mon client ne soit pas plus dramatique qu'aujourd'hui. »

L'octogénaire écope de dix mois de prison avec sursis et interdiction d'entrer en contact avec ses voisines. Il devra aussi s'acquitter de 500 et 1 000 euros au titre du préjudice moral.

ville dirigée par un élu communiste depuis cent ans, le député du Nord s'y rendra notamment pour visiter le pôle de feu, 23, rue Hélène-Boucher, à partir de 10 heures.

Où en est le plan de relance dans le département ?

ÉCONOMIE Amorcé par le gouvernement en septembre, le plan de relance - 100 milliards d'euros entre 2020 et 2022 - répond à la situation économique que traverse la France. La préfète Cécile Egrot-Delagarde a présenté, mardi 6 avril, les premiers bénéficiaires locaux. Pour le volet écologie : 4,59 milliards d'euros sont mobilisés en faveur de 10 projets sur des bâtiments de l'État comme pour l'armée de terre à Dax, le centre des finances publiques de Mont-de-Marsan, les locaux de la police na-

tionale et de la gendarmerie de Mont-de-Marsan. « Pour le volet compétitivité et souveraineté technologique, Thibault-Fryland et Gascogne Saes profitent du fonds de soutien à l'investissement industriel, respectivement de 520 000 euros et 900 000 euros. Les bals Scierie de l'Abbaye et Materlip ont reçu 800 000 euros et 595 000 euros comme de 400 millions d'euros ont été mis sur la table pour mettre à niveau numérique 20 entreprises landaises.

Une concertation publique pour le demi-échangeur

OEYREGAVE À partir de ce mercredi 7 avril, et jusqu'au vendredi 14 mai, Wind autoroutes et la préfecture des Landes lancent une concertation publique portant sur le projet de complément du demi-échangeur

A64-R09 situé sur la commune d'Oeyregave. Le projet consiste à compléter le demi-échangeur existant par une entrée et une sortie supplémentaires qui permettront les échanges entre la R09 et l'A64, dénommée la Bata (Batale autoroutière de l'assolément ouest). Les équipes de Wind autoroutes ont ouvert un numéro vert pour permettre à chacun de s'exprimer et d'échanger à tout moment, ou par rendez-vous et visioconférence, avec les équipes qui conduisent les études du projet : 05 62 96 09 10. Un module interactif d'expression est également ouvert sur les le internet du projet : www.a64-ocherrenouveau.com. Ce projet, de 6 millions d'euros, sera cofinancé par l'État, les Départements des Pyrénées-Atlantiques et des Landes, la Communauté d'agglomération du Pays basque, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arizans et l'Inter-Autoroutes.



107.7 VINCI
PODCASTS ECOUTER TRAFIC REPLAY RETROUVER UN TITRE LA RADIO

ACCÈS | REPLAY | ROUTE ET MOBILITÉ | ACTUALITÉ | CONSULTATION PUBLIQUE POUR DE NOUVEAUX ACCÈS DANS LES LANDES

ACTUALITÉ

CONSULTATION PUBLIQUE POUR DE NOUVEAUX ACCÈS DANS LES LANDES

08/04/2021 - 07:54 | % Sébastien Greth

Entre Bayonne et Pau, VINCI Autoroutes travaille actuellement sur le projet de nouvelles créations de bretelles d'entrée et de sortie qui permettront de rejoindre les autoroutes A64 et A63. Concernant l'A64, qu'on appelle la DARD de Peyrehorade, la Direction Autononime de Recouvrement Ouest, il s'agit notamment, de compléter le demi-échangeur déjà existant avec la Route Départementale 19, sur la commune d'Oeyregave et vous pouvez donner votre avis.



© VINCI AUTOROUTES

LE PROJET : LES EXPLICATIONS DE KATIA NEDIC DE VINCI AUTOROUTES

LE PROJET

00:00 0:00

« Vous allez découvrir relative le demi-échangeur existant pour en faire un échangeur complet pour permettre de faciliter les manœuvres entre la RD19 et l'A64... »

LA CONSULTATION : LES EXPLICATIONS DE PIERRE DESCAMPS DE VINCI AUTOROUTES

LA CONSULTATION

00:00 0:00

« On va diffuser un document d'information de 6 pages synthétique qui présente l'opération et qui permet, avec un bulletin pré-affranchi, de s'exprimer sur le projet et les solutions d'aménagements qui sont présentées... »

On complètera ce demi-échangeur existant à l'est d'être le l'échangeur entre la Peyrehorade (A64) et les Landes, notamment le trafic de transit qui permet de se rendre rapidement, en empruntant l'A64 et en évitant la traversée de terrain de Peyrehorade.



De 7 avril au 14 mai 2021, vous pouvez participer à la consultation sur www.a64-échangeur-oesregave.com/.

LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Lire le communiqué

- 8 avril 2021 - A641/RD19 : la concertation publique débute

The screenshot shows the homepage of the website xlandes-info.fr, which is the information portal for the Landes department. The header includes the department logo and navigation links such as 'AMÉNAGER', 'VIVRE ENSEMBLE', 'ENTREPRENDRE', 'S'ÉVADER', and 'L'INSTITUTION'. A main banner features an elderly woman and the text 'LUCIE, 80 ANS connaît toute l'actualité du « Bien vieillir » dans les Landes'. Below this, there is a search bar and a 'Webcam' icon. The main content area is titled 'Actualités' and contains a search form with fields for 'Date début', 'Date fin', 'Mots-clés', and 'Thème'. A list of news articles follows, each with a date, a title, a small image, and a brief description. The article '08-04-2021 - A641/RD19 : la concertation publique débute' is highlighted with a red border. The article text states: 'MPO Adourcois organise une concertation publique sur le projet de complément du dossier Adourcois A641/RD19 sur la commune d'Osseigneux'. Other articles include 'Le Drive fermier de Honères élargit ses horaires', 'L'imagination citoyenne au pouvoir', and 'Des paniers alimentaires gratuits pour les 15-30 ans'.



VINCI Autoroutes organise une concertation publique sur le projet de complément du demi-échangeur A64/RD19 sur la commune d'Oeyregave.

Le projet vise à :

- faciliter l'accès à l'A64 l'est de Peyrehorade/Landes et les Landes ;
- améliorer la sécurité et le cadre de vie ;
- souligner l'attractivité des territoires.

Du mercredi 7 avril au vendredi 14 mai 2021, chacun est invité à s'informer et à s'exprimer sur l'opportunité du projet et ses conditions de réalisation.

Une exposition permanente est installée dans les lieux d'accueil de la concertation et des permanences sont ouvertes en mai 2021.

	Lundi 12 avril	Mercredi 21 avril	Judi 29 avril	Mercredi 5 mai	Mardi 11 mai
Mairie d'Oeyregave 61 rue de la Marie	14h00 - 17h00	-	-	10h00 - 13h00	-
Mairie de Peyrehorade 34 Rue Alsace Lorraine	-	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00	-	9h00 - 12h00

*Permanences ouvertes dans le strict respect des règles sanitaires

VINCI Autoroutes met également à votre disposition un dispositif complet d'information et de participation, consultable en ligne sur le site www.a64-echangier-oeyregave.com/fr et un numéro d'appel gratuit pour toute question ou prise de rendez-vous, le **05 82 95 09 30**.


DONNEZ VOTRE AVIS !



- 07 avril 2021 – projet de complément du demi-échangeur A641/RD19 sur la commune d'Oeyregave

LE DÉPARTEMENT
CONTACT | ADMINISTRATIVE | FRANÇAIS

POUR RÉGION
POUR LE DÉPT
ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT
LE DÉPT EN DÉTAILS



**PROJET DE COMPLÈMENT
DU DEMI-ÉCHANGEUR
A641/RD19 SUR LA
COMMUNE D'OEYREGAVE.**

07/04/2021

PROJET

VINCI Autoroutes organise une consultation publique sur le projet de complément du demi-échangeur A641/RD19 sur la commune d'Oeyregave.

Consultez les :

- l'avis de consultation
- l'avis de consultation
- l'avis de consultation

Un mardi, un mercredi ou un jeudi, venez entendre à l'abandon et exprimer vos préoccupations de projet et vos conditions de réalisation.

Une enquête de concertation est à votre disposition pour aller plus loin dans la concertation.

	Jeudi 13 mai	Mardi 17 mai	Jeudi 20 mai	Mardi 24 mai	Jeudi 27 mai
Mairie d'Oeyregave 15 rue de la Poste	14h00 - 17h00				10h00 - 14h00
Mairie d'Aspès 14 rue de la Poste		14h00 - 17h00	14h00 - 17h00		14h00 - 17h00

* Participation gratuite, mais sur inscription.

VINCI Autoroutes met également à votre disposition un dossier d'information sur le projet de complément du demi-échangeur A641/RD19 sur la commune d'Oeyregave. Vous pouvez télécharger ce dossier sur le site <https://www.vinci-autoroutes.com/consultation> et en faire un exemplaire en allant jusqu'à votre commune, au 05 42 95 00 00.

RESSOURCES

- PROJET A641-RD19 - DÉCLARÉ D'UTILITÉ PUBLIQUE - VADP 2020.PDF
- PROJET A641-RD19, CONVENTION D'AMÉNAGEMENT DE LA CONSULTATION VADP 2020.PDF
- PROJET A641-RD19 - DOSSIER DE CONSULTATION - VADP 2020.PDF

LE DÉPARTEMENT

64 LE DÉPARTEMENT

CHÂTEAU DE LA NIVE
ALLÉE DES PLATANES
63000 BAYONNE CEDEX
05 49 48 33 00
WWW.64.FR

LA NEWSLETTER

Avec nos newsletters de vous abonner pour être le plus à jour et vous tenir de vos projets à notre forme d'information pour le recevoir. Un document dans votre boîte à mail.

TOUTES LES NOUVELLES

Tous droits réservés 2020



FRANC / Sud-Ouest / Landes - L'AMÉNAGEMENT D'UN DÉMÉNAGEUR ET D'UN ÉCHANGEUR DE BORDAGE

Landes : une concertation publique pour le demi-échangeur de Oeyregave

20 minutes de lecture

À partir de mercredi 7 mai et jusqu'au vendredi 14 mai, Vendredi routes et la préfecture des Landes lancent une concertation publique portant sur le projet de complémentation du demi-échangeur A641 RD19, situé sur la commune d'Oeyregave. Une famille agréée

Du mardi au mercredi 7 mai au vendredi 14 mai. Elle permettra aux habitants d'échanger sur les axes et de connaître les différents scénarios d'aménagement envisagés.

À partir de mercredi 7 mai et jusqu'au vendredi 14 mai, Mairie Municipale et la préfecture des Landes lancent une concertation publique portant sur le projet de complémentation du demi-échangeur A641 RD19, situé sur la commune d'Oeyregave. Le projet consiste à compléter le demi-échangeur existant, par une entrée et une sortie supplémentaires qui permettront les échanges entre la RD19 et l'A641, à proximité du Bard (Bretelle autoroutière de raccordement exist).

Compte tenu du contexte sanitaire, les réunions ont été organisées pour permettre à chacun de s'exprimer sur les objectifs du projet, les scénarios d'aménagement envisagés, sans compromettre leurs conditions d'insémination dans le territoire.

Le projet poursuit trois objectifs essentiels :

- faciliter l'accès à l'autoroute A641 entre les Pyrénées-Atlantiques et les Landes ;
- améliorer la sécurité et le cadre de vie ;
- soutenir l'attractivité des territoires.



Le projet vise à faciliter l'accès à l'autoroute A641 entre les Pyrénées-Atlantiques et les Landes et améliorer la sécurité et le cadre de vie. Crédit photo : Préfecture des Landes

L'ouvrage d'information avec un écran-écran privé-affichage sera distribué, dès la première session de la concertation, dans toutes les communes des habitants du territoire d'Oeyregave, Pignatour, Hastingues, Bécane, Gauthier, Lamoignon, Sarradet, Orlheville.

Participation

Des expositions sont disponibles en mairie d'Oeyregave, de Pignatour et de Bécane ainsi qu'à la Mairie de la Communauté d'agglomération du Pays Basque (Pays de Béarn) et au siège de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arriberts. Des rendez-vous sont également organisés en mairie d'Oeyregave et de Pignatour, dans les lieux suivants : descriptifs des sites. Commentaire d'actualité s'adressant dans l'accompagnement du projet de la police aux services publics.



Les études approfondies ont permis d'identifier et de comparer deux solutions aussi bien en termes de géométrie que d'intégration dans l'environnement.

Crédit photo : Préfecture des Landes

Les équipes de Viad A ont pu se rencontrer un numéro vert pour permettre à chacun de s'exprimer et d'échanger à tout moment, ou par mail, sur le site internet : www.viad.fr ou par téléphone au 02 40 00 28 28. Un module d'information s'adressant aux habitants est également disponible sur le site internet du projet : www.a641-landes.com

Un coût de 6 millions d'euros

Ce projet, de 6 millions d'euros, sera cofinancé par l'État, les Départements des Pyrénées-Atlantiques et des Landes, la Communauté d'agglomération du Pays Basque, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arriberts et Viad Autoroute.

Portail d'informations

- 06 avril 2021 – Landes : une concertation publique pour le demi-échangeur de Oeyregave



Compte Twitter - Département des Landes

- 11 avril 2021



Compte Facebook - Département des Pyrénées-Atlantiques

- 7 avril 2021

 Département des Pyrénées-Atlantiques  ...
7 avril, 08:36 

[Infrastructures64] VINCI Autoroutes organise une concertation publique sur le projet de complément du demi-échangeur A641/RD19 sur la commune d'Oeyregave.

Le projet vise à :

- faciliter l'accès à l'A641 entre les Pyrénées-Atlantiques et les Landes ;
- améliorer la sécurité et le cadre de vie ;... [Afficher la suite](#)



 1 1 partage

Annexe 6 – CONTRIBUTIONS

Contributions collectées via le formulaire " Je donne mon avis" du site Internet dédié

Date	Nom	Ville	Votre avis
07/04/2021	XXXXX	IDRON	Projet inutile
07/04/2021	XXXXX	MÉES	Si les travaux permettent une plus large fluidité du réseau routier c'est avec plaisir que ces travaux se fassent. Par contre merci de permettre une réduction des frais de télépéage .
07/04/2021	XXXXX	USTARITZ	Pour !
07/04/2021	XXXXX	ANGLET	Très bon projet si l'on n'oublie pas la faune (et la flore)! Passages protégés si nécessaires.
07/04/2021	XXXXX	ARCANGUJES	avis favorable
07/04/2021	XXXXX	BIDACHE	Permet d'éviter de traverser Peyrehorade pour aller vers la côte landaise et en revenir.
07/04/2021	XXXXX	BIARRITZ	P
07/04/2021	XXXXX	GAN	Projet inutile
07/04/2021	XXXXX	ORTHEZ	Je ne vois pas l'intérêt de faire cet échangeur vu que nous avons déjà celui de bellocq/salies de Béarn, et celui de Peyrehorade donc de l'argent gaspillé.
07/04/2021	XXXXX	BIDACHE	Oui ça serait une très bonne alternative pour éviter le centre de PEYREHORADE, je suis vraiment favorable.
07/04/2021	XXXXX	PAGOLLE	Je suis favorable au projet du demi échangeur faisant l'objet de la concertation
07/04/2021	XXXXX	CAPBRETON	Me déplaçant régulièrement de capbreton à Pau, je serais intéressé par ce nouvel échangeur.
07/04/2021	XXXXX	LÉE	Bien que n'étant pas un habitant proche du projet et n'ayant pas pu apprécier si de graves inconvénients environnementaux existaient, je suis favorable à la création de ce demi-échangeur qui devrait apporter de nouvelles commodités aux riverains et permettre une meilleure accessibilité vers les Landes aux usagers de l'autoroute A 64, dont je fais partie.
07/04/2021	XXXXX	ANGLET	Je suis favorable à la création de cet échangeur.
07/04/2021	XXXXX	LOUVIE-JUZON	Je suis d'accord pour cette autoroute
07/04/2021	XXXXX	LONS	J'y suis favorable
07/04/2021	XXXXX	SAINT MARTIN DE SEIGNANX	Opportunité de fluidité de trafic et permet d'éviter la sur consommation
07/04/2021	XXXXX	PAU	bon projet permettant une fluidité et une sécurisation du trafic
07/04/2021	XXXXX	MAZEROLLES	Objectifs indispensables et très rassurant pour les automobilistes
07/04/2021	XXXXX	PAU	Je suis pour un aménagement permettant d'accéder plus vite aux plages des Landes
07/04/2021	XXXXX	SALIES-DE-BÉARN	Projet inutile et coûteux sur le plan environnemental j'y suis fermement opposé.

07/04/2021	XXXXX	ANGLLET	Gros avantage pour aller direction Dax en évitant PEYREHORADE je travaille à Hastings à la zone d'activités Sud Landes.
07/04/2021	XXXXX	SAINT PÉE SUR NIVELLE	Travaillant dans le parc d'activité sud Landes, ce projet me semble très intéressant et d'autant plus si il est couplé à un accès direct vers le parc d'activité Sud Landes. Cela permettrait d'éviter le détour qui fait passer deux fois au dessus de l'A64.
07/04/2021	XXXXX	SOUSTONS	il n'y a pas de besoin en sus de l' existant
07/04/2021	XXXXX	BAYONNE	Parait utile pour une liaison facilitée entre les pyrenees atlantiques et les landes
07/04/2021	XXXXX	SAUBRIGUES	Je soutiens ce projet car il vise à limiter le trafic dans les bourgs et centres-villes.
07/04/2021	XXXXX	BIDACHE	Très positif , j'incline pour la solution n° 2
07/04/2021	XXXXX	SAINT BOES	Pour
07/04/2021	XXXXX	SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE	Je suis pour cet échangeur car cela sécurise la route surtout en période de vacance où il y a beaucoup de monde.
07/04/2021	XXXXX	BAYONNE	Les travaux ok. Mais gratuite pendant les travaux. En tant qu'usager, on subit sans arrêt des travaux avec ralentissement tout en payant pour un service qui n'est pas"
07/04/2021	XXXXX	HENDAYE	Bonjour, Je vais souvent à SORDE L'ABBAYE et cette bretelle me permettrait de gagner du temps. je suis pour cette création et la construction."
07/04/2021	XXXXX	PAU	J'ai déjà répondu à cette enquête, positivement
07/04/2021	XXXXX	HENDAYE	J'utilise assez régulièrement l'échangeur existant
07/04/2021	XXXXX	LAHONCE	Favorable pour la création de cette échangeur.
07/04/2021	XXXXX	CAPBRETON	TRES BONNES IDEES
07/04/2021	XXXXX	ST JEAN DE MARSACQ	Le projet est très utile dans son ensemble .
07/04/2021	XXXXX	OYRELUY	Oui indispensable, car lorsque l'on vient de la RD33 pour aller sur Bidache, Bardos(RD19), on est obligé de traverser Peyrehorade ou ça bouchonne souvent. J'ai jamais compris cet erreur, si on prend par erreur l'A641 au départ de la RD33, on se retrouve au Péage pour Bayonne ou Pau sans possibilité de reprendre la RD19. Donc je suis partisan de cette bretelle d'accès.
07/04/2021	XXXXX	TARNOS	Avis très favorable
07/04/2021	XXXXX	CAPBRETON	Je n'ai pas d'avis.... Cela semble concerner les habitants de Peyhorade et du sud de l'autoroute ?

07/04/2021	XXXXX	LONS	Pas très utile et coûteuse pour une sortie que peu de personnes emprunteront, y compris moi même.
07/04/2021	XXXXX	CAMBO LES BAINS	J'espère que ce projet se réalisera car travaillant sur Cambo les Bains, bientôt résidente sur la commune de Saint Geours de Maremnes et ma fille va également résider sur Cassaber, cet échangeur est le bienvenu. Cela nous évitent de monter jusqu'à Peyrehorade."
07/04/2021	XXXXX	GAN	Je suis très favorable à ce projet. Le désenclavement par l'A641 est indispensable. Ce projet est parfaitement en phase avec les trois objectifs visés
07/04/2021	XXXXX	ANGLET	Accord de ma part pour le demi-échangeur
07/04/2021	XXXXX	DAX	Je suis favorable à ce projet indispensable pour le désengorgement de la ville de Peyrehorade afin que celle-ci puisse être aménagée et améliorée ce qui ne sera pas un luxe. D'autre part l'accès au Nord et au Sud de la ville sera facilitée.
07/04/2021	XXXXX	SAINT-JEAN-DE-LUZ	Je suis OK avec le projet. Je passe régulièrement dans cet endroit.
07/04/2021	XXXXX	ARETTE	Le haut-Béarn est complètement enclavé et oublié par l'aménagement du territoire. L'autoroute à cet endroit là est en contre bas de la route nationale. Il y a des bretelles plus compliquées à construire certainement et c'est bien d'y penser. Espérons...
07/04/2021	XXXXX	BIDART	Excellent projet, que ce demi échangeur car il est annoncé depuis des années par nos politiques et tout le monde l attend....d autant plus s il y a une graviere non loin
07/04/2021	XXXXX	BIRON	D accord pour le chantier très utile
07/04/2021	XXXXX	SAINTE COLOMBE	Ok pour les objectifs les scénarios et les modalités de ce projet
07/04/2021	XXXXX	SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE	Un accès facilité entre les Pyrénées atlantiques et les Landes serait un gros plus. Une entrée et/ou une sortie d'autoroute pour rejoindre l'A63 depuis Saint Vincent de Tyrosse en direction de Bayonne serait également un très bon point. "
07/04/2021	XXXXX	ARHANSUS	Très belle avancée pour fluidifier et sécuriser le centre de Peyrehorade. Projet qui semblait déjà évident dès la création de l'A641"
07/04/2021	XXXXX	SAINT VINCENT DE PAUL	Projet cohérent facilitant la desserte routière sans trop d'emprise environnementale. Merci pour la concertation élargie"
07/04/2021	XXXXX	SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE	Oui je valide à 100%.
07/04/2021	XXXXX	PAU	je suis pour.
07/04/2021	XXXXX	NON RENSEIGNÉ	Les objectifs sont tout à fait pertinents.

07/04/2021	XXXXX	CAMBO LES BAINS	Tout ce qui sera sécuritaire, échanges des départements sont des points positif.
07/04/2021	XXXXX	GARLIN	Très bonne initiative
07/04/2021	XXXXX	PEYREHORADE	Intéressant mais si c'est pour que tout soit bloqué pendant 6 mois...
07/04/2021	XXXXX	BAYONNE	Cet échangeur aurait du être construit en totalité dès le départ !
07/04/2021	XXXXX	MÉES	Je pense que c'est une très bonne idée !
07/04/2021	XXXXX	DAX	Sécurité avant tout
07/04/2021	XXXXX	ARBUS	Que chacun ait droit à un accès facile et rapide ne me dérange pas si en plus cela peut faire baisser le cout du péage : mais j'en doute.
07/04/2021	XXXXX	BAYONNE	Oui au projet
07/04/2021	XXXXX	LESCAR	Très bien
07/04/2021	XXXXX	PAU	Très bonne idée, je suis pour.
07/04/2021	XXXXX	AUSSEVIELLE	Je suis pour ce projet qui va effectivement permettre une meilleure desserte des Landes.
07/04/2021	XXXXX	SALIES-DE-BÉARN	Favorable aux objectifs du projet
07/04/2021	XXXXX	PEYREHORADE	Je pense que cette modification ne peut apporter qu'une amélioration dans la circulation des véhicules sur ce secteur extrêmement dangereux .
07/04/2021	XXXXX	BIDACHE	Je suis très favorable à ce projet, dommage qu'il n'ait été réalisé que partiellement lors de la mise en service de l'autoroute A64. Ce projet va par ailleurs limiter le niveau de circulation très difficile dans la ville de Peyrehorade, les bouchons fréquents associés , de diminuer la pollution .. L'accès du Pays Basque intérieur (St Palais...) à l'autoroute de Bordeaux via St Geours sera grandement facilité. Pas de préférence de construction si ce n' est de prévoir une aire de co-voiturage..
07/04/2021	XXXXX	SEYRESSE	Parfait!!
07/04/2021	XXXXX	CAPBRETON	Oui ajouter une sortie très bien . Tant que cela reste sans surcoût de notre part ?
07/04/2021	XXXXX	GAN	Améliorer le service ne devrait pas entraîner un surcoût
07/04/2021	XXXXX	AHETZE	C'est un projet intéressant, pour permettre une fluidité du trafic.
07/04/2021	XXXXX	TARNOS	oui je suis pour le projet A641/RD19
07/04/2021	XXXXX		Excellent projet qui va détourner une partie du trafic et permettra de gagner un peu de temps.

07/04/2021	XXXXX	PAU	<p>Peut être pourriez-vous commencer par réduire vos tarifs autoroutiers qui sont tout simplement exorbitants. A commencer par l'autoroute A65 qui propose Pau Bordeaux au prix astronomique de 58 euros l'aller retour et qui, de ce fait, est inaccessible aux étudiants notamment et à toutes les personnes qui ne peuvent s'offrir un péage de cette ampleur et ne peuvent pas en conséquence bénéficier d'un trajet sécurisé. Il n'y a d'ailleurs qu'à compter le nombre de véhicules qui l'empruntent.</p> <p>Si votre projet est de construire encore un ouvrage inutile, ma réponse est que je ne le soutiens pas."</p>
07/04/2021	XXXXX	SORDE L'ABBAYE	<p>Bonjour, je suis pour le complément du demi échangeur A641/RD19.</p> <p>il permettra de désengorger PEYREHORADE de tous ses camions qui n apportent rien à la ville sinon les embouteillages.</p> <p>Il est attendu depuis longtemps.</p> <p>Pour le pays basque il permettra de soulager les retours de plage car il y aura une sortie sur BIDACHE et CAME HASTINGUES que des avantages pour les citoyens.</p> <p>Enfin du bon sens.</p> <p>MERCI</p>
07/04/2021	XXXXX	SAUVETERRE DE BÉARN	<p>30 ans qu'il devrait être fait. Désenclaver la Soule, Oloron et les vallées"</p>
07/04/2021	XXXXX	SAINTE-SUZANNE ORTHEZ	<p>le projet qui m'intéresse est celui dit de la Virginie ,banlieu d'Orthez (trop de poids lourds passant au centre ville d'orthez)</p>
07/04/2021	XXXXX	LESCAR	<p>J'approuve toute initiative permettant de désengorger les villes et villages, surtout si cela peut améliorer le trafic et faire des économies de temps et améliorer la sécurité des usagers.</p>
07/04/2021	XXXXX	SIROS	<p>Bon objectif</p> <p>Je ne suis pas concernée pour le moment mais tout ce qui touche à l'amélioration de la circulation et de la sécurité est bon à développer "</p>
07/04/2021	XXXXX	LANTABAT	<p>Tout à fait favorable . Gratuité imperative . "</p>
07/04/2021	XXXXX	ORTHEZ	<p>Mise à part rouler plus vite sur la voie qui est d'habitude à 90 je ne vois pas trop le gain de temps</p> <p>La distance est courte</p> <p>Je suis contre</p>

07/04/2021	XXXXX	ARCANGUES	Il s'agit de couvrir encore les sols, de perturber la biodiversité survivante, pour le bien-être de personnes productrices de carbone et autres pollutions Définitivement contre Ce projet appartient au monde d'avant et nous devons penser le monde d'après "
07/04/2021	XXXXX	PEYREHORADE	Nuisances sonores ! Habitant à proximité du futur échangeur
07/04/2021	XXXXX	PEYREHORADE	Habitant à proximité, la circulation sera doublée voire triplée...nuisances sonores !!
07/04/2021	XXXXX	SEIGNOSSE	Avis favorable
07/04/2021	XXXXX	ANGLET	Sécurité pour aller sur les landes car le trafic se partage à ce niveau là entre les landes et la direction Bayonne
07/04/2021	XXXXX	SALIES-DE-BÉARN	Avis favorable sur le projet
07/04/2021	XXXXX	PEYREHORADE	l'objectif premier devrait être de sécuriser la traversée de Peyrehorade et de Sorde l'Abbaye en interdisant purement et simplement l'accès aux camions de plus de 10T sauf pour les livraisons intra communales. Tous les autres aspects ne sont que des mises en valeur de personnes et de plans électoraux sans grand intérêt pour la population."
07/04/2021	XXXXX	ORTHEZ	Le tout est de préserver au maximum les individus de la commune de Peyrehorade et alentours. Tout en conservant un maximum la nature. Car gagner une minute sur un trajet est inutile autant investir dans la commune, ses habitants.
07/04/2021	XXXXX	PAU	Pas intéressant ! mais un Pau Dax serait à réfléchir!
07/04/2021	XXXXX	SAINT-PIERRE-DU-MONT	Bonjour, Créer les bretelles et des échangeurs supplémentaires pourquoi pas! Mais ce qu'il serait surtout urgent c'est de prolonger la A641 jusqu'à la A63 à St. Geours . "
07/04/2021	XXXXX	TARNOS	Améliorer les accès pour se connecter à l'autoroute est une excellence idée. De plus en plus de personnes doivent émigrer de la côte et cela va réduire les temps de trajets.
07/04/2021	XXXXX	POUILLON	Très favorable en rendant obligatoire l'accès à l'autoroute de tous les camions de plus de 3,5T sauf desserte locale
07/04/2021	XXXXX	SAINT JEAN DE LUZ	Je pense que cela va faciliter l'accès aux communes environnantes, en évitant de passer dans un centre ville déjà saturé. Evite de faire un parcours supplémentaire sur l'autoroute."
07/04/2021	XXXXX	LONS	Je suis pour
07/04/2021	XXXXX	NON RENSEIGNÉ	Je suis désolé car je n'ai pas d'avis à donner
07/04/2021	XXXXX	BIARRITZ	Tout ce qui peut améliorer la mobilité doit être privilégié

07/04/2021	XXXXX	PEYREHORADE	Je suis favorable à la création de ce projet qui fluidifiera la circulation, et permettra de faire transiter les PL hors du centre ville.
07/04/2021	XXXXX	TOSSE	Je ne suis pas très concerné par cet échangeur assez loin de chez moi. En revanche il me semblerait urgent d'en créer un entre celui de Saint-Geours et celui de Capbreton car il y a de plus en plus de monde qui traverse les communes de Soustons Tosse Saubion et Angresse. Il me semble plus que nécessaire de se pencher sur ce problème lequel deviendra insoluble dans quelques années"
07/04/2021	XXXXX	BÉNÉJACQ	Gain de temps, de sécurité, développement de nos régions
07/04/2021	XXXXX	ARROS DE NAY	JE SUIS FAVORABLE A CET ECHANGEUR.
07/04/2021	XXXXX	NON RENSEIGNÉ	Cela améliorerait cette sortie
07/04/2021	XXXXX	BIDART	Je partage cet avis
07/04/2021	XXXXX	OUSSE	Je suis tout à fait favorable à ce projet dans la mesure où il sécurisera les trajets et les raccourcira.
07/04/2021	XXXXX	BIARRITZ	Avis négatif : ce projet ne résout pas le problème principal qu'on rencontre pour rejoindre la route d'Oloron, et donc la route du Somport depuis l'échangeur de Peyrehorade sur l'A64, quand on vient de l'ouest
07/04/2021	XXXXX	SAINT BARTHÉLEMY	Favorable au projet qui évite le passage par Peyrehorade.
07/04/2021	XXXXX	LABENNE	je ne prends pas beaucoup cette direction donc je n'ai pas d'avis objectif pour ce tracé.
07/04/2021	XXXXX	BIDOS	Très bonne idée mais en même temps il faudrait que la RD33 et la RD817 se rattache à cette échangeur afin de désengorger l'accès à PEYREHORADE
07/04/2021	XXXXX	SAUBUSSE	Plutôt d'accord, si cela doit réduire fortement le trafic PL dans Peyrehorade centre
07/04/2021	XXXXX	BAYONNE	Il m'arrive quelquefois d'aller dans ce secteur. Effectivement il faut absolument avoir la possibilité d'éviter Peyrehorade pour accéder à L'autoroute. Les conducteurs en transit apprécieront la facilité et la rapidité du dispositif. Les habitants de Peyrehorade apprécieront plus de tranquillité et de sécurité. Ce projet est indispensable."
07/04/2021	XXXXX	SOORT HOSSEGOR	venant de SVT c'est effectivement un petit raccourci souhaitable. j'y suis favorable"
07/04/2021	XXXXX	TOSSE	Je m'interroge sur l'intérêt d'un tel projet. Arrêtons les travaux inutiles.
07/04/2021	XXXXX	DAX	Très très utile merci.

07/04/2021	XXXXX	BAYONNE	Désengorger le centre de Peyrehorade pour les véhicules venant de Bidache, Came, etc et allant vers le tyrossais ou Dax et inversement est important sur plusieurs points. Le passage dans Peyrehorade est dangereux autant pour les véhicules que pour les mobilités douces (piétons, cyclistes) et rendrait un peu de place à ses derniers en donnant plus envie de s'y arrêter. La deuxième raison qui me fait m'exprimer sur ce projet est que depuis quelques années, Peyrehorade est malheureusement inondée régulièrement et le transit entre Bidache et le tyrossais est impossible sans devoir faire des contours importants. L'A641 a une importance qui pourrait s'avérer salvatrice pour l'avenir de la vallée qu'elle traverse.
07/04/2021	XXXXX	CAME	Solution 2
07/04/2021	XXXXX	MONCAYOLLE	Plus grande facilité d'accès à l'autoroute:diminution de moitié du temps d'accès désenclavement plus important de notre région"
07/04/2021	XXXXX	SOUPROSSE	Très bonne initiative, nous prenons souvent cette route
07/04/2021	XXXXX	PEYREHORADE	Il est plus que tant d'effectuer cette déviation. Moins de camions moins de pollution et moins d'accidents.
07/04/2021	XXXXX	MOURENX	Très bonne initiative qui a le mérite d'être discuté. Ce demi échangeur permettra une intégration des communes alentours dans le territoire et dans le trafic routier. Avis positif pour ce projet
07/04/2021	XXXXX	SALIES-DE-BÉARN	Bonjour Madame, Monsieur, En terme d'accès au réseau routier et autoroutier toute amélioration des échangeurs et sécurisation des usagers est un progrès. Je donne un avis favorable à ce beau projet.
07/04/2021	XXXXX	PEYREHORADE	Modalités d'info reçu sur Peyrehorade projet très intéressant et qui semble pratique pour de futur déplacement . Excellente initiative !"
07/04/2021	XXXXX	NON RENSEIGNÉ	Cela va désenclaver cette partie de rentrée sur l'autoroute et améliorer le trafic.
07/04/2021	XXXXX	JURANASON	Objectif: il faut faire aboutir l'A 641 à l'A 10 au plus vite. Un échangeur doit être efficace
07/04/2021	XXXXX	NON RENSEIGNÉ	Ce projet a toute sa justification ,economique ,secuiritaire et est attendu depuis fort longtemps
07/04/2021	XXXXX	ST JEAN DE MARSACQ	Tout à fait d'accord avec le projet pour désengorger le centre-ville de Peyrehorade qui n est vraiment pas prévu pour le passage de tous ces camions.

07/04/2021	XXXXX	GUICHE	Je suis ravie de ce projet. Cela fait depuis la création de la bretelle A641 que l'on en parle souvent avec des amis. Je l'utiliserai très régulièrement, ne plus traverser Peyrehorade facilitera la vie de bcp de monde. Et en plus, il n'y aura plus de véhicules qui traverseront les plots parfois de façon très dangereuses
07/04/2021	XXXXX	TOSSE	Utilisant cette autoroute - je n en voies pas l utilité - la sortie peyrrouhade étant largement suffisante- Une bretelle d' autoroute pour joindre saint Vincent de tyrosse et les alentours serait plus utile et utilisée.
07/04/2021	XXXXX	DAX	Le scénario n°2 est pour moi le plus adapté, écologique, économique et viable. Il permet également de réduire la vitesse en entrée/sortie du péage et améliore les flux. L'impact sur les parcelles est quasi neutre et la suppression de la boucle + passage sous l'A641 permettra de reboiser ses espaces et de les rendre à la nature. Il permet une réutilisation optimale des infrastructures déjà existantes qui fera également gagner en coûts et en temps de travaux.
07/04/2021	XXXXX	FICHOUS	Ok pour plus de modulation mais gratuite , il est inadmissible que tous les axes autoroutiers soit payant dans les périphéries des grosses agglomérations dans un rayons de 30mn Les abonnements sans avantage réel tarifaire Aucune innovation de transport propre, les avions solaires sont en voie de développement et vous vous proposez quoi?
07/04/2021	XXXXX	SAINT PIERRE D'IRUBE	Le projet me semble intelligent, utile et permettra d'atteindre Dax beaucoup plus rapidement en venant de Pau.
07/04/2021	XXXXX	LONS	Strictement aucun intérêt pour moi. Par contre je vois l'intérêt pour Vinci qui va pouvoir justifier une augmentation de tarif. En plus un nouvelle échangeur signifie une fois de plus destructions de la nature. Pour ma part j'ai quasiment arrêté de prendre l'autoroute car le prix est rédhibitoire. Donc je suis contre"
07/04/2021	XXXXX	MONTARDON	Projet inutile , l'échangeur de Peyrehorade étant proche . Limitons l'artificialisation des sols ."
07/04/2021	XXXXX	NARROSSE	Ce projet me paraît tout à fait cohérent, je suis pour ce complément pour dynamiser l'attractivité du territoire landais.
07/04/2021	XXXXX	SAUBUSSE	Ok pour ces 2 bretelles qui auraient du être réalisées dès le début .
08/04/2021	XXXXX	BAYONNE	tout est positif

08/04/2021	XXXXX	LESCAR	Projet cohérent qui fluidifie la circulation et améliorera l'environnement de part la qualité des aménagements généralement effectués par vos entreprises. Je pense qu'une limitation de vitesse apporterait un apaisement du trafic routier."
08/04/2021	XXXXX	LASSEUBE	Bonjour, je suis pour ce projet qui serait très utile pour les déplacements et le développement de notre belle région.
08/04/2021	XXXXX	NON RENSEIGNÉ	Le projet de désenclaver Peyrehorade semble intéressant. Il n'a son utilité que si les poids lourds deviennent interdits sur les routes départementales. Que comptez vous mettre en place pour les obliger à emprunter les autoroutes? Pour l'instant plutôt que de payer les autoroutes ils continuent à traverser nos villes et villages. à les polluer (nuisance sonore et environnementale, danger etc..)
08/04/2021	XXXXX	BAYONNE	la solution deux, telle qu'elle est présentée, présente d'évidence le plus d'avantages et le moins de désagréments. son choix me semble aller de soi."
08/04/2021	XXXXX	SOUSTONS	Désenclavement des communes
08/04/2021	XXXXX	PAU	Et encore et encore le contribuable mettra trois fois la main à la poche pour financer un tel ouvrage utile. Le contribuable c'est trois financements, péage, département et communauté de communes ça devient pénible et les préfets peuvent toujours présenter l'utilité de ce projet sans que l'état mette une tune, quel scandale. Vinci il a fait encore combien de bénéfices sur notre dos ces dernières années ????? à gaver !!!!!!!!!!!!!!!!
08/04/2021	XXXXX	SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE	Si c'est pour améliorer la circulation je suis pour
08/04/2021	XXXXX	BAYONNE	Je soutiens ce projet en espérant qu'il se passe avec le minimum de perturbations pour les utilisateurs réguliers de A64
08/04/2021	XXXXX	SAUVETERRE DE BÉARN	Approuve et soutiens ce projet pour améliorer la liaison entre les 2 autoroutes et faciliter l'accès vers Bordeaux. C'est aussi un gage de sécurité pour les habitants sur le trajet peyrorade st geours.
08/04/2021	XXXXX	CONTIS	Facilité pour rejoindre le département des Landes, qui est très mal desservi entre Toulouse et Dax.
08/04/2021	XXXXX	LONÇON	Pour aider les villes à échanger plus rapidement entre elles, il faut de nouvelles voies Les autoroutes sont bénéfiques pour tous petit bémol "le prix et les travaux."
08/04/2021	XXXXX	DAX	trop de terrain agricole détruit pour une petite gravière qui semble avoir été fermée depuis quelques années à cause de l'environnement
08/04/2021	XXXXX	SOUSTONS	d'accord

08/04/2021	XXXXX	DAX	oui faites un échangeur pratique surtout afin de faciliter les accès
08/04/2021	XXXXX	ESQUIULE	<p>on ne peut que se satisfaire de cette initiative. cependant, on ne "satisfait" que le Prince de PAU, qui n'a que faire de la liaison avec l'Espagne qui permettrait une liaison via OLORON venant de SARAGOSSE. Je vous invite a prendre un véhicule et venir en France depuis HUESCA JACA CANFRANC. Votre périple s'arrêtera a la frontière ! VOUS SEREZ EDIFIES : infrastructures du complexe ferroviaire de Canfranc.</p> <p>Surtout prenez un véhicule banalisé et masquez le logo autoroutes du SUD DE LA FRANCE pour ne pas avoir honte</p> <p>Nous sommes des petits à cà té on se croirait en 1950 ! L'avenir passera par cet axe ainsi que le développement commercial et routier de la région. Voila 30 ans que l'on tergiverse pour servir quelle cause ou quels intérêts personnels et électoraux ? Passez un samedi par le magasin d'usine LINDT d'Oloron et vous serez fixés sur l'attrait des espagnols pour la région. Ce n'est qu'une aiguille dans une meule de foin</p> <p>Le développement et la fréquentation de votre infrastructure autoroutière passera INEVITABLEMENT par cette préconisation et gommara le gouffre financier -qui semble s'améliorer-? de la liaison PAU BORDEAUX via LANGON.</p> <p>Vous pouvez transmettre ces remarques au Président de Nvle Région Aquitaine."</p>
08/04/2021	XXXXX	GAUJACQ	Très bien
08/04/2021	XXXXX	BIDACHE	<p>Je trouve ce projet très bien. Il permettra de ne plus traverser Peyrehorade. J'espère qu'il se concrétisera. Pour les solutions envisagées je préfère la deuxième mais je supprimerai le giratoire à 3 branches sur la RD19 l'existant est suffisant. Pareil pour l'aire de covoiturage l'aire existante est rarement pleine c'est beaucoup de frais pour peu d'utilisation. C'est bien d'être informé sur ce projet et son suivi</p>
08/04/2021	XXXXX	BIDACHE	Cette déviation j'en ai révé! C'est génial.Gain de temps, de pollution. Je préfère la solution la plus économique et plus écologique. Donnez nous vite cette déviation! (je utiliserai souvent)
08/04/2021	XXXXX	BISCARROSSE	Très peu concerné par le projet. Sans avis sur cette réalisation.
09/04/2021	XXXXX	HASPARREN	Pas utile
09/04/2021	XXXXX	EPELETTE	Très bonne initiative

09/04/2021	XXXXX	SALIES-DE-BÉARN	Il est impératif que ce projet soit réalisé , pour désengorger nos petites communes, protéger ses habitants , et préserver l'environnement. Le tracé proposé me semble correct, et bien défini. Je valide cette proposition.
09/04/2021	XXXXX	TOSSE	Les objectifs me semblent judicieux ,surtout en ce qui concerne le désengorgement de Peyrehorade. Je suis favorable à la solution N°2 du projet d'échangeur; les contraintes et les impacts négatifs du projet N°1 posent problème notamment sur l'expropriation des terres agricoles et des nuisances écologiques. Il sera intéressant de suivre une information transparente sur l'aboutissement de ce projet.
09/04/2021	XXXXX	HASTINGUES	Par contre, votre document "votre avis compte !" à retourner ne pouvait-il pas être plus simple ? Du type vote pour la solution 1 ou solution 2 avec une partie commentaire ? On dirait un devoir de philo !
09/04/2021	XXXXX	CAPBRETON	Bjr. Je ne suis pas directement concerné par ce demi échangeur, cependant j'encourage VINCI à continuer d'améliorer le réseau autoroutier, car nous sommes dans une région où la circulation est parfois difficile sur les grands axes, surtout en période estivale. J'ai vu évoluer les autoroutes " VINCI " depuis une quarantaine d'années et j'en suis très satisfait en tant qu'usager. Pourquoi, dès lors, ne pas vous faire confiance ?
09/04/2021	XXXXX	BOUCAU	La jonction D817/A64 paraît judicieuse car celle -ci n'est actuellement que dans un sens. L'évitement de Peyrehorade serait aussi le bienvenu surtout pour le trafic très intense des poids lourds. La majorité de ceux-ci ne sont pas affectés à la desserte locale et empoisonnent le centre ville de cette jolie commune.
09/04/2021	XXXXX	PEYREHORADE	Après avoir bien pris connaissance de ce projet, il m'apparaît que la solution 2 est la plus performante, impact faible sur l'environnement et de 2 giratoires pour la limitation de vitesse. Je souhaite que la solution 2 soit retenue.
09/04/2021	XXXXX	TARTAS	Très favorable
09/04/2021	XXXXX	BILLERE	Pour rentrer sur l autoroute il n y a que 2 entrées ; pourrait-on au moins doubler ces entrées car les samedis dimanches soirs d'été ce sont des kilomètres de bouchons.
09/04/2021	XXXXX	BRISCOUS	Ce sera pratique

10/04/2021	XXXXX	SAINT-LON-LES-MINES	<p>Le projet paraît justifié.</p> <p>La solution n°2 me semble de loin la meilleure.</p> <p>L'information via la plaquette de Vinci est de bonne qualité.</p> <p>Je suis pour ce projet de bon sens qui améliorera la sécurité.</p> <p>Pour afin de désengorger l'A64</p> <p>Si cela peut améliorer la vie des "riverains, je suis favorable.</p> <p>Très bon projet qui permettra de désengorger Peyrehorade des nombreux véhicules qui circule sur la d817. Ma préférence serait pour la solution n°2."</p>
10/04/2021	XXXXX	BARDOS	<p>Travaillant sur Peyrehorade tous les jours, et arrivant du 64 cela me permettrait d'éviter la traversée de Peyrehorade, à l'aller et au retour .</p> <p>Gain de temps énorme, entre le feu tricolore à l'entrée de Peyrehorade, le rond point très dangereux avec les automobilistes qui se garent sur le côté pour se rendre au tabac presse, l'école primaire, la traversée de la voie ferrée et surtout la multitude de camion. Terminant à 18h le soir, Peyrehorade connaît ses bouchons !!</p> <p>Je ne vois pas l'utilité de créer un nouvel échangeur, mais ajouter des bretelles d'entrée, de sortie sur celui existant serait suffisant !</p> <p>Aussi pour le covoiturage c'est pratique de pouvoir récupérer les covoitureurs à la sortie de l'échangeur, et de pouvoir faire demi-tour, qui aujourd'hui est interdit !</p> <p>Et aussi éviter Peyrehorade quand c'est inondé, ce qui va arriver de plus en plus fréquemment avec les années futures !!!!!</p> <p>Très bonne initiative, mais pas besoin de faire plus que nécessaire ! Faisons les choses simples .</p>
10/04/2021	XXXXX	ORTHEZ	
10/04/2021	XXXXX	BIARRITZ	
10/04/2021	XXXXX	PEYREHORADE	
10/04/2021	XXXXX	BARDOS	
11/04/2021	XXXXX	PEYREHORADE	<p>Les objectifs du projet: louables me concernant, améliore l'accessibilité entre les Pyrénées Atlantiques et les Landes, notamment lors d'évènements exceptionnels (inondations ou autres).</p> <p>Les solutions envisagées: selon l'analyse comparative la solution n°2 semble la meilleure.</p> <p>Les modalités d'information: elles semblent bonnes et doivent être accentuées</p>
11/04/2021	XXXXX	PEYREHORADE	<p>Solution N2, semble la plus sécuritaire et la moins impactante pour l'environnement. Enfin une bonne idée pour désengorger le centre-ville de PEYREHORADE des véhicules qui n'ont pas besoin d'y passer.</p> <p>Gain de temps pour les véhicules qui voudraient l'éviter.</p>

11/04/2021	XXXXX	ORTHEVIELLE	<p>Projet particulièrement attendu depuis longtemps afin de désengorger la traversée de Peyéhorade et qui un nécessaire complète de l'échangeur A641/RD817 d'Orthevielle.</p> <p>La solution 2 est la plus évidente à 2 réserves près : le giratoire 2 ne semble pas très utile ; la création d'un parking de covoiturage que ce giratoire nécessite empiète beaucoup sur la zone boisée.</p> <p>Ne vaudrait-il pas mieux conserver l'infrastructure actuelle avec le maintien du parking actuel qui semble bien suffisant ? Deux avantages : préservation de la zone boisée, réduction des coûts.</p>
11/04/2021	XXXXX	PEYREHORADE	<p>Les objectifs sont bien pensés. Il est en effet nécessaire de faire un aménagement à cet endroit. Le désengorgement de Peyrehorade ne peut être qu'une bonne chose car la route principale est beaucoup trop passante par rapport à la population locale qui la traverse régulièrement (écoles personnes âgées promeneurs). Au delà du fait que les impacts étudiés sont faibles pour tous les critères choisis je pense aussi que la solution n°2 est de loin la meilleure et la plus pratique !</p>
11/04/2021	XXXXX	PAU	<p>bonjour , ce projet aura certainement des effets sur la circulation surtout l'été quand il y a plus de Traffic dû aux vacanciers , aux personnes en we afin de mieux réguler le nombre de véhicule surtout au péage de Peyrehorade où il faudrait mettre une voix de plus en Entrée de péage A64 .</p> <p>Juste une question me concernant j'ai entendu parlé du projet avant 2023-2025 de l'échangeur supplémentaire Morlaas-Berlanne qu'en est-il ? Déjà des marquages de piquets ont été réalisés dans des parcelles de terrains concernées . merci d'avance de votre retour d'infos</p>
13/04/2021	XXXXX	BOUCAU	<p>Personnellement je ne me sens pas concerné mais si vous avez de l'argent à dépenser, ce n'est pas là qu'il faut faire plaisir aux utilisateurs. Le péage autoroute est de plus en plus onéreux</p>

13/04/2021	XXXXX	OYREGAVE	<p>Les trois objectifs présentés : faciliter l'accès à l'A641, améliorer la sécurité et le cadre de vie et soutenir l'attractivité des territoires trouvent leur traduction dans la définition du projet n°2.</p> <p>Par ailleurs cet aménagement est le complément indispensable à la desserte des zones de développement économique de part et d'autre de l'axe autoroutier.</p> <p>Il permettra aux habitants du Sud des gaves réunis dont ceux de Oeyregave de s'affranchir encore plus des contraintes liées aux inondations de la plaine des gaves en facilitant les transits journaliers.</p> <p>Ce projet rétablit un équilibre et donne sa forme définitive à ce qu'aurait dû être la construction originelle de l'A641.</p> <p>Pour en terminer et c'est également important il impacte peu les terres agricoles et s'intègre au mieux sur le plan écologique.</p>
13/04/2021	XXXXX	MOUGERRE	<p>Bon projet</p>
13/04/2021	XXXXX	BIDACHE	<p>Je trouve bien ce projet.</p> <p>Vu comment c'est présenté forcément je choisis la solution 2.</p> <p>Une solution présentée avec plein d'impacts potentiels fort et l'autre pas. Qui va voter pour la première? Mais quel sont les coûts? C'est le même tarif?</p> <p>Le giratoire sur la RD19 me semble inutile.</p>

13/04/2021	XXXXX ORTHEVIELLE	<p>Nécessaire ; complément de l'échangeur A641/RD817 d'Orthevielle, l'échangeur A641/RD19 présente au moins 3 avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il désengorgera considérablement le trafic de poids lourds dans la traversée de Peyrèhorade - il réduira tout autant la circulation sur le tronçon de la RD33 compris entre la RD817 et le rond-point de l'entrée/sortie de l'A641 - il permettra la continuité du trafic entre les rives des Deux Gaves, lors d'éventuelles crues qui interrompent les liaisons vers Sorde-l'Abbaye, Bidache et Hastings, comme ce fut le cas en juin 2018 et en décembre 2019. <p>La solution 2 paraît la plus évidente à deux réserves près :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le giratoire 2 ne semble pas très utile ; - la création d'un nouveau parking de covoiturage que ce giratoire entraîne empêche beaucoup trop sur la zone boisée. <p>Ne vaudrait-il pas mieux conserver l'infrastructure actuelle avec le maintien du parking qui semble bien suffisant et qui pourrait être simplement réaménagé ?</p> <p>Deux avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préservation de la zone boisée, - réduction des coûts.
14/04/2021	XXXXX PEYREHORADE	<p>Aménagement très attendu</p> <p>Analyse comparative claire qui montre les multiples intérêts de choisir la solution 2</p> <p>Information et possibilité de s'exprimer accessible à tous</p>

24/04/2021	XXXXX CAME	<p>L' incompréhensible anomalie, déjà signalée lors de la création de la bretelle, sera enfin réparée. Au regard de tous ses handicaps signalés, la version 1 n'est établie "que" pour conduire au choix de la version... 2. N'y ayant aucun commentaires amélioratifs à proposer, allons pour la version 2.</p> <p>Un point qui semble important, mais exclut de l'enquête : l'identification de ce nouvel aménagement. La zone d'activités qui lui est contiguë a déjà regrettablement effacé les noms historiques de ces lieux, au grand regret des locaux non consultés. Or, il semble que les aménagements territoriaux doivent également veiller à respecter une continuité historique. Sur cet espace était établi jusque dans les années 40 un Champ de Courses hippiques, dont les tribunes ont servi ensuite d'habitat à quelques familles, jusqu'à l'implantation du tracé de l'A64. Ce lieu est connu par tous les locaux sous le nom de "L'Hippodrome". Une entreprise plus récemment apparue (Art-Bois) a bien saisi le sens de cette identification. Au moment où les communes travaillent de façon très appliquée à leur signalétique, il serait judicieux que l'identification "L'Hippodrome" puisse apparaître d'une quelconque manière sur ce nouvel aménagement. Note : des photos des tribunes de l'Hippodrome, prises avant leur démantèlement, sont à disposition de l'opérateur, s'il s'agissait d'attester de l'existence d'un Champ de Courses hippique sur les espaces aujourd'hui concernés par le demi-échangeur.</p> <p>A toute fin utile et pour servir l'Histoire. YB</p>
24/04/2021	XXXXX CAME	<p>Une saisie automatique spontanée sur le document d'enquête document à fait apparaître deux fois mon nom (XXXX) en lieu et place de nom-prénom. J'en suis désolé. Le prénom qui doit apparaître sur la publication serait XXXX.</p> <p>Merci de votre rectification.</p>

26/04/2021	XXXXX BARDOS	<p>Travaillant sur Peyrehorade tous les jours, et arrivant du 64 cela me permettrait d'éviter la traversée de Peyrehorade, à l'aller et au retour.</p> <p>Gain de temps énorme, entre le feu tricolore à l'entrée de Peyrehorade, le rond point très dangereux avec les automobilistes qui se garent sur le côté pour se rendre au tabac presse, l'école primaire, la traversée de la voie ferrée et surtout la multitude de camion. Terminant à 18h le soir, Peyrehorade connaît ses bouchons !!</p> <p>Je ne vois pas l'utilité de créer un nouvel échangeur, mais ajouter des bretelles d'entrée, de sortie sur celui existant serait suffisant !</p> <p>Aussi pour le covoiturage c'est pratique de pouvoir récupérer les covoitureurs à la sortie de l'échangeur, et de pouvoir faire demi-tour, qui aujourd'hui est interdit !</p> <p>Et aussi éviter Peyrehorade quand c'est inondé, ce qui va arriver de plus en plus fréquemment avec les années futures !!!!!</p> <p>Très bonne initiative, mais pas besoin de faire plus que nécessaire ! Faisons les choses simples.</p>
27/04/2021	XXXXX ORTHEZ	<p>Le bon sens commun fait que ce projet est absolument nécessaire pour la quiétude de la population, une maîtrise de la pollution, et la sécurité du centre ville d'Orthez.</p>
28/04/2021	XXXXX PEYREHORADE	<p>Après avoir bien pris connaissance de ce projet, il m'apparaît que la solution 2 est la plus performante, impact faible sur l'environnement et de 2 giratoires pour la limitation de vitesse.</p> <p>Je souhaite que la solution 2 soit retenue.</p>
04/05/2021	XXXXX MOLIETS-ET-MAA	<p>En effet cela permettrait une meilleure fluidité et moins de trafic dans Peyrehorade.</p>
04/05/2021	XXXXX NON RENSEIGNÉ	<p>Projet intéressant auquel j'adhère</p>
04/05/2021	XXXXX TARNOS	<p>La solution numéro 2 me paraît la plus adaptée.</p>
04/05/2021	XXXXX GAN	<p>Avis favorable</p>
04/05/2021	XXXXX HASTINGUES	<p>Un excellent projet pour le sud Landes qui va améliorer le cadre de vie en réduisant les nuisances à Peyrehorade en réduisant le nombre de poids lourds en transit et dynamiser la zone d'activités d'Hastingues en améliorant sa desserte</p>
04/05/2021	XXXXX TARNOS	<p>Je suis pour ce nouvel échangeur</p>
04/05/2021	XXXXX BONNUT	<p>Contre, je pense qu'il y a assez d'accès pour aller où l'on veut. Tous ces travaux font trop de dégâts à notre environnement au profit de la fainéantise humaine.</p>

04/05/2021	XXXXX	PONTONX SUR L'ADOUR	Je suis favorable au projet: Tout ce qui va dans le bon sens pour améliorer le vie des automobilistes et chauffeurs poids lourds. Et ce d'autant plus lorsque cela améliore aussi la vie des communes et la sécurité de ses habitants
04/05/2021	XXXXX	BAYONNE	Je ne suis pas très compétant . Je ne serai que peu impliqué dans ce projet qui est intéressant surtout pour les habitants des landes
04/05/2021	XXXXX	ARTHEZ DE BÉARN	J'ai du mal à saisir l'utilité d'un nouveau demi échangeur à part celui de détruire encore des zones vertes
04/05/2021	XXXXX	BIARRITZ	Indispensable à tout point de vue.
04/05/2021	XXXXX	MORLAÀS	Oui cela sera utile Une question et j'espere que vous me répondrai cela fais des années que j entend parler que vous devez faire un échangeur a Morlaàs/berlanne et aucune nouvelles car je crois que a la co.construction de l'A64 il était prévu et n a jamais été fais il serait tres utile car sur Morlaàs nous avons deux grandes zones industrielle à l entree de la ville et une petite a la sorti je pense que beaucoup de gens serai de mon avis merci de me repondre aussi
04/05/2021	XXXXX	NON RENSEIGNÉ	Si cela peut faciliter l'accès à la autoroute et faire gagner du temps je ne vois pas d'opposition à la réalisation de cet échangeur
04/05/2021	XXXXX	MONEIN	Très bonne initiative
04/05/2021	XXXXX	POYARTIN	Inutile, ne servira qu'a augmenter le prix, à faire perdre du temps pendant les travaux sans reduction du tarif comme ce que les usagers ont deja vecu.
04/05/2021	XXXXX	ORTHEZ	Avis très favorable. Mais il faudrait plutôt créer un échangeur complet. Il faudrait aussi connecter l'ouest Orthezien avec la principale zone d'activité du département ... la côte atlantique. "
04/05/2021	XXXXX	NAY	Très bon projet pour tous
04/05/2021	XXXXX	CAUNEILLE	Très bon projet porté en concertation avec le conseil départemental des Landes
04/05/2021	XXXXX	DAX	Je suis très favorable à la réalisation de cette infrastructure !!
04/05/2021	XXXXX	MAULEON	Gain de temps pour les habitants de mon secteur d'habitation (Mauléon, + vallée de la Soule, + Canton de Sauveterre, + Canton de Navarrenx)
04/05/2021	XXXXX	MAULEON	Accès plus rapide pour tous les automobilistes d'Oloron, Mauléon, Sauveterre
04/05/2021	XXXXX	BERROGAIN	Accès plus pratique et plus proche

04/05/2021	XXXXX	SALIES-DE-BÉARN	Améliorer la sécurité, l'accès à l'autoroute pour tous, réduire les camions dans les centres villes. La solution N° 2 me semble la plus pratique."
04/05/2021	XXXXX	ANGLET	Je suis complètement d'accord avec ce projet, il est cohérent avec les problèmes de circulation sur la jonction des autoroutes de ce secteur.
04/05/2021	XXXXX	BAYONNE	?
04/05/2021	XXXXX	SENDETS	Je suis totalement favorable au projet de complément du demi-échangeur A641/RD19 .
04/05/2021	XXXXX	TOSSE	Je suis pour, afin d'éviter l'engorgement de Peyrehorade
04/05/2021	XXXXX	LEVIGNACQ	Formidable
04/05/2021	XXXXX	URRUGNE	Je ne connais pas cet échangeur
04/05/2021	XXXXX	BAYONNE	Excellent projet pour sécuriser la ville de Peyrehorade et faciliter les accès
04/05/2021	XXXXX	JOSSE	Je trouve ce projet intéressant et utile pour désengorger ce secteur qui parfois est difficile
04/05/2021	XXXXX	SOORT HOSSEGOR	je pense que le projet est utile à tous
04/05/2021	XXXXX	ARBERATS SILLEGUE	Utile pour Limiter le trafic de véhicules sur la zone résidentielle voisine
04/05/2021	XXXXX	AHETZE	Je n'ai pas d'avis précis.
04/05/2021	XXXXX	HÉLETTE	Super projet de ce demi échangeur, ceci va permettre non seulement de désengorger la commune de PEYREHORADE, mais aussi un gain de temps pour se rendre sur Dax
04/05/2021	XXXXX	BAYONNE	l'entreprise pour laquelle je travaille doit déménager dans la zone Sud Landes en face de la sortie du péage. il est prévu depuis longtemps d'installer un rond point pour améliorer la sécurité et permettre à terme un accès direct à la zone sud landes. Cette installation fait elle partie du projet?
04/05/2021	XXXXX	LOUVIE-JUZON	Nous sommes d'accord sur tout.
04/05/2021	XXXXX	PAU	Je suis favorable à ce projet
04/05/2021	XXXXX	SOUMOULOU	Si ce projet facilite l' accès à l' autoroute a plus de 1800 personnes par jour et améliore leur mode de vie, je ne peux formuler aucune objection.
04/05/2021	XXXXX	BÉGAAR	Je suis favorable à ces projets.

04/05/2021	XXXXX	PORT DE LANNE	<p>Ce projet est complètement inutile, en effet un échangeur supplémentaire entre les deux autres sorties existantes ne sert à rien. Il s'agit là de dépenses totalement inutiles.</p> <p>L'échangeur actuel de Peyrehorade relie Sorde l'abbaye en moins de 10mn et permet aujourd'hui à des communes comme Peyrehorade de retrouver progressivement une revalorisation et une fréquentation.</p> <p>Quand à Caresse Cassaber, la sortie suivante est plus accès vers cette commune que vers Salies.</p> <p>A vrai dire étant sur la côte nous ne nous sentons pas vraiment concernés par cet ouvrage</p>
04/05/2021	XXXXX	ANGLLET	<p>bonjour Vinci</p> <p>projet intéressant de façon à améliorer ce secteur.</p>
04/05/2021	XXXXX	BIARRITZ	<p>EST CE BIEN NECESSAIRE! Il y a assurément plus urgent à faire en cette période de pandémie Ne serait-ce que de construire des hôpitaux ou améliorer ceux existants.</p>
04/05/2021	XXXXX	ORX	<p>Projet indispensable pour dévier la circulation des Camions sur l'A64 et sécuriser le centre ville de Peyrehorade</p>
04/05/2021	XXXXX	ORTHEZ	<p>Avis favorable car cela vise une amélioration de la circulation.</p>
04/05/2021	XXXXX	BAYONNE	<p>Tout ce qui peut aller dans le sens d'une amélioration des déplacements privés ou professionnels en réduisant les temps de trajet et les risques routier vont dans le bon sens. En évitant Peyrehorade c'est encore mieux pour les riverains. Donc avis très favorable!</p>
04/05/2021	XXXXX	EYSUS	<p>Accord sur les objectifs</p> <p>Il convient d'être très prudent pour ne pas générer de problèmes de fuites d'eaux à proximité de Lelanne"</p>
04/05/2021	XXXXX	SEIGNOSSE	<p>ok</p>
04/05/2021	XXXXX	PEYREHORADE	<p>Je suis pour car trop de poids lourds passent par sorde labaye et peyrehorade c'est insupportable !!</p>
04/05/2021	XXXXX	HAGETMAU	<p>Bon projet</p>
04/05/2021	XXXXX	SAINT-VINCENT DE PAUL	<p>Je suis en grande partie pour à condition que les travaux soient réellement faits par des entreprises locales et non que des filiales de votre groupe</p>
05/05/2021	XXXXX	SAINT-PAUL-LÈS-DAX	<p>Bonjour, je suis pour cet échangeur, ce sera une sécurité de plus et un désengorgement pour Sorde, et autres communes ou le trafic des camions des carrières devient de plus en plus dense et cela va désenclaver Peyrehorade.</p>

05/05/2021	XXXXX	CAME	Très bon projet mise à par le Giratoire sur la RD 19 qui est inutile et pénalisera les automobilistes qui n'empruntent pas l'auto route le système actuel avec les différentes voies de stockage et largement efficace.
05/05/2021	XXXXX	SAINT-LON LES MIINES	Projet qui va detourner un nombre important de poids lourds du centre de Peyrehorade. Super.
06/05/2021	XXXXX	AUBERTIN	Rendre plus facile l'accès à l'autoroute c'est améliorer l'environnement en canalisant les gros flux de circulation, donner accès à l'économie et au tourisme local, et raccourcir les trajets des riverains pour diminuer la pollution. Je donne mon accord sans réserves pour ce projet de désencclavement.
06/05/2021	XXXXX	NON RENSEIGNÉ	Plus de facilité c'est quand même pratique En revanche vous ne donnez pas d'indication sur les tarifs
07/05/2021	XXXXX	SAUVETERRE DE BÉARN	Pour nous un échangeur serait plus pratique a léren rd 33,mais pour les gens venant de bidache le projet est utile et pratique.
07/05/2021	XXXXX	TARTAS	je suis pour, ça permet de fluidifier le trafic et de mieux développer l'économie du secteur. Pour emprunter régulièrement l'A64, l'A641 et la RD19, je ne vois pas et ne comprends pas la nécessité d'étendre l'échangeur d'Oeyregave.
13/05/2021	XXXXX	MONEIN	Jamais de ralentissement, même l'été la circulation reste fluide donc bouchons inexistant. Que cherchez-vous à faire ? Exproprier des terres aux paysans ? Vont-ils devoir cultiver sur le bitume ? Êtes-vous conscients des conséquences sur l'effet de serre ? Quelques pattes de politiques ou PDG du BTP à engraisser ? Ou est-ce juste un moyen pour augmenter les tarifs de péage ? Continuez donc à entretenir le réseau et les structures déjà existants. Alors peut-être l'être humain continuera-t'il à marcher sur ses pieds et la terre à tourner rond... Merci d'avance.
13/05/2021	XXXXX	NON RENSEIGNÉ	je travaille sur peyrehorade et je trouve que le trafic est trop important avec tous ces camions sur la rue gambetta. J'espère vraiment que le projet va enfin aboutir.

14/05/2021	XXXXX	PEYREHORADE	<p>Contrairement à ce qui est indiqué, nous n'avons reçu aucun courrier d'information à notre domicile, alors qu'en tant que riverains de la bretelle A641, nous sommes particulièrement concernés.</p> <p>Bien évidemment nous ne pouvons qu'être contre ce projet qui ne nous apportera que des nuisances.</p>
15/05/2021	XXXXX	NON RENSEIGNÉ	<p>C'est un bon projet quand la RD19 est inondée possibilité de passer par la bretelle.</p> <p>Je souhaite que la solution 2 soit retenue, apparemment moins d'impact sur les terres agricoles.</p>



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Belle initiative -

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Bien expliqués. Solution 2 me
paraît plus envisageable

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

HASTINGUES

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

.....
.....
.....

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

.....
.....
.....

Les modalités d'information et d'expression :

.....
.....
.....

Autres :

Solution n°2
sans hésitation

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Bidache

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

En Fin ! excellente
nouvelle.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Très bien.

Les modalités d'information et d'expression :

Très bien.

Autres :

Il ne restera plus qu'à relier la RD23
à la RD 19 pour éviter de désemparer
Peyrehorade.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

GUIAHE.

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



Votre avis compte !

Entre le **7 avril** et le **14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet : Service à descendre tout un territoire lorsque les gares réunies débordent pendant la RD/B imparable.
Permettre de desservir les zones d'activités toutes proches.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

La solution n° 2 nous semble plus adoptée, moins d'emprise agricole, moins d'impact sur l'environnement et certainement moins coûteuse pour les finances publiques.

Les modalités d'information et d'expression :

Appréciations beaucoup une information à domicile, qui semble être une première ; et la lettre T associée au document.

Autres :

Un regret toutefois, que la mise en service de ce projet ne soit prévue qu'en 2025...
4 ans pour un projet important certes, mais pas !!! unherse !!!

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

HASTINGUES 110300

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril** et le **14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Faciliter l'accès à peyrehorade en évitant le centre
Notamment quand le pont de l'entrée de peyrehorade est
inondé

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

la solution 2 semble la meilleure car il y a moins d'impact sur
les terres agricoles, moins de surfaces artificialisées, il y a un
parking de covoiturage qui il n'y a pas dans la solution 1

Les modalités d'information et d'expression :

Par contre, pourquoi rajouter un rond point sur la RD 19
dans la solution 2 et pas dans la solution 1 ?

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



PRÉFÈTE
DES LANDES

Liberté
Égalité
Fraternité



Votre avis compte !

Entre le **7 avril** et le **14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Je suis favorable au projet

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

solution choisie : n°1

Les modalités d'information et d'expression :

Ecrite ou mail

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

Liberté
Égalité
Fraternité



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

OK pour ce projet qui facilitera, et évite le passage obligé de PEYREHORADE et permet ainsi le désengorgement en plus pour l'embouteillage

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

les 2 solutions sont intéressantes, il faudrait favoriser la moins chère des travaux

Les modalités d'information et d'expression :

excellent de pouvoir donner son avis sur ce sujet important qui nous concerne.

Autres :

Commencer les travaux le plus rapidement possible pour éviter les demi-tour devant la gare de péage de PEYREHORADE. Merci

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

Liberté
Égalité
Fraternité



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Defenforcer la D817 dans Peyrehorade
Problèmes sanitaires dus à la
pollution pour les riverains et nuisances
sonores.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

SOLUTION N° 2 SANS HÉPITATION
résout les accidents sur croisement route
bretelle autoroute et RD19 -
Moins d'emprise au sol pour l'environnement

Les modalités d'information et d'expression :

Panneaux sur la RD19 + entrée et
sortie Peyrehorade

Autres :

Nous l'attendions depuis des années !
Ce projet est essentiel ! Rien qu'illegale
le trafic se faisant naturellement par
un demi tour devant le péage en toute
civilité entre les conducteurs -

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

HAZINGUE

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



PRÉFÈTE
DES LANDES

Liberté
Égalité
Fraternité



Votre avis compte !

Entre le **7 avril** et le **14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

FAVORABLE

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Solution N° 1

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

PEYRE HORADE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

*la solution n° 2 est la plus pratique,
économique et respectueuse de l'environnement.*

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

voir ci-dessus.

Les modalités d'information et d'expression :

/

Autres :

/

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Pezenade

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

limiter l'impact foncier
façade la circulation.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Solution n°2.

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

PEYREHORADE.

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

Liberté
Égalité
Fraternité



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Venant de Bidache pour prendre la A64, la seule solution est actuellement de faire demi-tour devant la barrière de péage ce qui est malpratique et dangereuse. Le 1^{er} objectif est donc sérieux et aurait dû être mieux expliqué. Les 2 autres sont incertains.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

La solution n°1 a l'inconvénient d'empiéter sur des terres agricoles donc à rejeter. Dans la n°2 le giratoire n°2 me paraît inutile, la preuve : il n'est pas prévu dans la solution n°1. Economisons!

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Pequehorade

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



PRÉFÈTE
DES LANDES

Liberté
Égalité
Fraternité



Votre avis compte !

Entre le **7 avril** et le **14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Cet aménagement routier est indispensable car il facilitera les déplacements et sécurisera la traversée de Peyrehorade beaucoup trop impactée actuellement par la traversée de nombreux camions

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

La Solution n° 2 est la mieux adaptée. Moins impactante pour l'environnement et plus simple d'utilisation.

Les modalités d'information et d'expression :

Nous apprécions cette consultation et ces informations détaillées.

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)
Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Il est temps de relier enfin les PA et les Landes. La zone "Carrefour, MeDo, etc..." en sera

Les solutions envisagées et leur analyse comparative : reconnaissant

La solution n°2 semble la plus logique, la moins contestée, et surtout la moins impactante sur l'exploitation.

Les modalités d'information et d'expression : digitale

La solution n°2 est toute verte

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? : CAME.

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



PRÉFÈTE
DES LANDES

Liberté
Égalité
Fraternité

16 AVR. 2021



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Évitement de la traversée de Rynescade

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Solui² n° 2

Les modalités d'information et d'expression :

*Réunions publiques,
Site dédié*

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



Votre avis compte !

Entre le 7 avril et le 14 mai 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Clairs, complets

Les solutions envisagées et leur analyse comparative

la solution n°2 me semble la plus pertinente car moins d'emprise foncière, pas d'impact sur l'activité agricole, bonne distance des habitations, peu ou pas d'impact environnemental

Les modalités d'information et d'expression :

excellent exercice démocratique

Autres :

la mise en œuvre du projet me semble fastidieuse

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

HASTINGUES

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je soussigné

Je soussignée



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

16 AVR. 2021



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

.....
.....
.....

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Non avis : la solution N°2

Les modalités d'information et d'expression :

.....
.....
.....

Autres :

.....
.....
.....

**Pour mieux vous connaître (facultatif)
Dans quelle commune habitez-vous ? :**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

16 AVR. 2021



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Solution 2

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)
Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom : 

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh

DE



16 AVR. 2021



PRÉFÈTE
DES LANDES

Liberté
Égalité
Fraternité

Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

projet indispensable à réalisation pour réduire le nombre de passages des camions dans le centre de Peyrehorade (comme pour Landes)

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

la solution (2) est à privilégier

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale : Peyrehorade

Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément du demi-échangeur.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1 6 AVR. 2021



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

.....
.....
.....

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Solution N° 2

.....
.....

Les modalités d'information et d'expression :

- Page INTERNET dédiée au projet.
- Lettre T

.....

Autres :

.....
.....

Pour mieux vous connaître (facultatif) Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

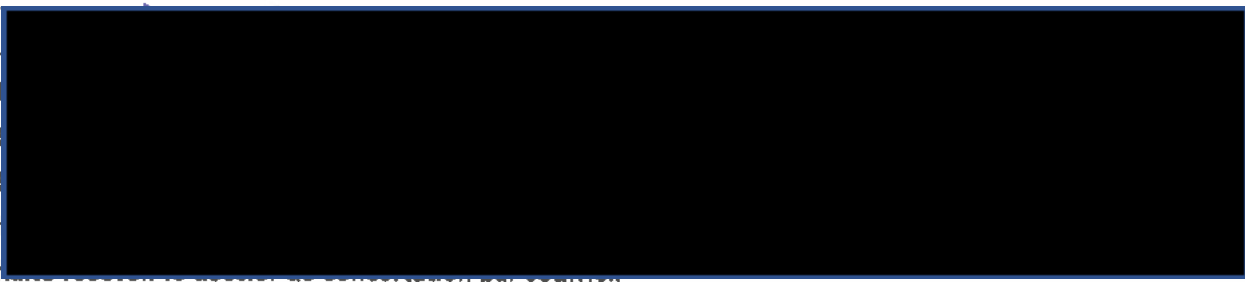
Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je soussigné(e) suis le/la titulaire de ce courrier.

Je soussigné(e) suis un/une représentant(e) autorisé(e) par le titulaire de ce courrier.





Votre avis compte !

Entre le 7 avril et le 14 mai 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Cela permettra aux véhicules camion
et voitures de rejoindre directement la
A64 et d'éviter Peyrehorade

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

solution n°2 meilleure

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

S
Nom
Pré
Adr
Adr
 Je
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Création d'un giratoire reliant l'A64 et la RD19

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Création d'un giratoire à 3 branches sur la RD19
Déconstruction de la bretelle existante

Les modalités d'information et d'expression :

1. fonctionnalité de l'échangeur, configuration
adaptée à l'environnement
pas de destruction inutile

Autres :

la solution n°2 est plus favorable
on veut la n°2

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je sou

Je sou



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Permet d'éviter Peyre havaré

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

solution deux

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

SAMARS

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Je trouve que cela serait facile à passer aux
fonds en utilisant Peyzac-le-Monial

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

La solution 2 me convient de part le
peu d'impact environnemental

Les modalités d'information et d'expression :

Bonne idée d'envoyer cette consultation
par la poste. Info non reçue dans les
courriels électroniques

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

SAMAS

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Très bien car permet de désengorger Peyrehorade.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Plutôt la solution 2 ! Plus simple de se repérer avec des ronds-points, moins d'impact sur l'environnement.

Les modalités d'information et d'expression :

Très bien.

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Orthevielle mais bientôt Peyrehorade !

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

Liberté
Égalité
Fraternité



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Je suis d'accord avec les objectifs du projet. Lorsque la RD 13 est inondée à Peycharade elle permettra d'accéder à la fois à Sames et Hastingue en utilisant la bretelle.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Je préfère solution #2 parce que c'est moins chère et meilleure pour l'environnement.

Les modalités d'information et d'expression :

Excellent.

Autres :

Pourquoi construire un giratoire sur la RD 19 ?

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

SAMES

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Pouvoir prendre la bretelle lors
d'inondations.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Solution n°2

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

SARRES 64520

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril** et le **14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Projet solution 2

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

création covoiturage

Les modalités d'information et d'expression :

Bien

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

PEYREHORADE

Nom :

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

ça fait longtemps que ça aurait dû être fait -

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

je suis d'accord pour la solution n° 2

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

PEYREHORADE

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

.....
.....
.....

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Solution n° 2
.....
.....

Les modalités d'information et d'expression :

.....
.....
.....

Autres :

.....
.....

Pour mieux vous connaître (facultatif)
Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale : *HASTINGUES*

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



20 AVR. 2021

Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

.....
.....
.....

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

.....
.....
.....

Les modalités d'information et d'expression :

.....
.....
.....

Autres :

.....
.....

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



PRÉFÈTE
DES LANDES

Liberté
Égalité
Fraternité

20 AVR. 2021



Votre avis compte !

Entre le **7 avril** et le **14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

accès à PEYREHORADE lors des inondations

accès à la côte LANDAISE plus rapide -

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom

Adresse

Adresse

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Les informations personnelles recueillies sont destinées à VINCI Autoroutes afin de vous informer sur le projet de complément du demi-échangeur A641/RD19.

Conformément à la « Loi informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez demander à accéder, faire rectifier ou supprimer les informations vous concernant, en écrivant à VINCI Autoroutes - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest - Concertation demi-échangeur A641/RD19 - 22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac.



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Bons

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Je choisis la solution 2

Les modalités d'information et d'expression :

Bonnes

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je sou

Je sou



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

.....

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

*Le moins cher, le plus pratique et surtout
 qu'il n'y en ai pas euere pour dix ans*

Les modalités d'information et d'expression :

Merci

.....

Autres :

.....

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

CAME

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je sou...

Je sou...



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

TOUT A FAIT D'ACCORD avec la solution N°2

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

TOUT A FAIT D'ACCORD avec la solution N°2

Les modalités d'information et d'expression :

R.A.S.

Autres :

R.A.S.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

PEYREHORADE

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



PRÉFÈTE
DES LANDES

Liberté
Égalité
Fraternité

VINCI
AUTOROUTES

Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Bonne solution pour les habitants de
Geuzegave

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Solution No.2 : impact moindre sur le foncier

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? : Geuzegave

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



Votre avis compte !

Entre le 7 avril et le 14 mai 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Excellent projet, ça va nous faire venir les venant de Dax et Bayonne
Principalement la bretelle d'Ortheville ça va permettre d'éviter le centre ville de L'Esplanade
et aller vers les villages (comme Hottignac, etc.) Se trompent
l'assureur VINCI a une obligation de prendre la future bretelle de
CASSANES, ça ira mieux pour le Bourg de PÉYRAC-BAÏNE.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Préférence solution n°2, car malgré tout les véhicules
pourraient être vite sur la RD19, c'est pourquoi le giratoire
en projet est très intéressant. Il faudrait envisager pour
ceux qui sont déjà placés l'été une autre voie car Boulton.

Les modalités d'information et d'expression :

Est-il nécessaire de déconstruire la bretelle
sur le plan solution n°1 ? Ça pourrait servir
pour être au parking de l'habitat.

Autres :

J'ai adressé un courrier le 17-11-20 au
Service des Autoroutes de la N. de L. Vinci à PESSAC
J'attends toujours la réponse.
Remercie ment.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom : <

Prénom

Adresse

Adresse

Je suis

Je suis



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril** et le **14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Faciliter l'accès de la RD19 vers A64
et enfin la traversée de Peyrehorade

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Entrer Peyrehorade pour les véhicules
se rendant de Bidaache vers les Landes

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je sou

Je sou



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril** et le **14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

facilité et raccourcissement de la
liaison Landes - Pyrénées Atlantique. Pays Basque
desengorger la ville de Peyrehorade.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Il me semble que la solution la mieux adaptée
est la solution n° 2.

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

BARDOS 64520

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril** et le **14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet : Permettre aux habitants de la rive gauche des Gaves Réunis, de rejoindre la côte landaise sans avoir à traverser Peyrehorade centre.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative : le choix de la solution n°2 semble le plus judicieux à nos yeux!

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

HASTINGUES

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je sou

Je sou



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Faciliter l'accès à la RD 223 et à la RD 817 pour les usagers venant de BIDAHE et BARRONS

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Cette réalisation désenclaverait les villages notamment avec moins de camions, donc, moins de pollution

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh

Les informations personnelles recueillies sont destinées à VINCI Autoroutes afin de vous informer sur le projet de complément du demi-échangeur A641/RD19.

Conformément à la « Loi informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez demander à accéder, faire rectifier ou supprimer les informations vous concernant, en écrivant à VINCI Autoroutes - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest - Concertation demi-échangeur A641/RD19 - 22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac.



Votre avis compte !

Entre le 7 avril et le 14 mai 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet : **Projet INVITILE**
1) La route est très loin d'être saturée
(1 véhicule par minute!)

2) Ne bloque en rien la circulation dans le centre de Peyrehorade

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :
Aucun inutile l'un que l'autre

Les modalités d'information et d'expression :

1) la répartition des financements entre les bailleurs publics et privés n'est pas claire.

2) des modalités de mise en concurrence dans les travaux ne sont pas précisées

Autres :
Projet très coûteux au regard des résultats escomptés : coût = 1€ / véhicule pendant dix ans.

GASPILLAGE DE FONDS PUBLICS

Pour mieux vous connaître (facultatif)
Dans quelle commune habitez-vous ?

(information à
Com des Comptes)

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je sou

Je sou



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril** et le **14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

.....
.....
.....

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

choix solution N°2

Les modalités d'information et d'expression :

Solution N°2 : Bien plus logique
et pratique

Autres :

.....
.....

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

Liberté
Égalité
Fraternité



Votre avis compte !

Entre le **7 avril** et le **14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Permettre le désengorgement de Bayonne et favoriser ses activités commerciales via l'échangeur A64/RD817.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

La solution 1 est plus simple pour le trafic, le road project sur la RD 19 est plus sécurisée.

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Si l'espace végétal n'est pas cultivé, cela représenterait une perte postale plus sympathique entre les deux départements.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

BARDOS

Nom : ...

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je suis

Je suis



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

Liberté
Égalité
Fraternité



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

maintenir l'attractivité des territoires sans impacter le cadre de vie ni l'activité agricole -

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

La solution n°2 est beaucoup plus attractive pour les raisons citées

Les modalités d'information et d'expression :

faciles et très larges -

Autres :

merci pour la concertation -

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

HASTINGUES -

Nom : ...

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

.....
.....
.....

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

.....
.....
.....

Les modalités d'information et d'expression :

.....
.....
.....

Autres :

.....
.....
.....

Pour mieux vous connaître (facultatif) Dans quelle commune habitez-vous ? :

.....

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



Votre avis compte !

Entre le 7 avril et le 14 mai 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

ENFIN ! 30 ans à traverser Peyrehorade
2 feu rouges, 1 voie fermée, 20 mn de pertes aux
5000 usagers journaliers.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

PRENDRE LE MOINS CHER A REALISER

Les modalités d'information et d'expression :

TRES BIEN ON AURAIT AIEÉ POUVOIR DONNER NOTRE
AVIS LORS DE LA PREMIERE DEMI-BRETELLE A 641.

Autres :

POURQUOI AVOIR LAISSÉ 30 ANS UNE SEULE DEMI BRETELLE ?
 $30 \times 352 \text{ jours} \times 1000 \text{ camions} = 10\,560\,000 \text{ camions dans peyrehorade}$
 $30 \times 352 \text{ jours} \times 5000 \text{ utilisateurs} = 52\,800\,000 \text{ voitures}$
POUR PROTEGER 10 COMMERÇANTS ? POUR ECONOMISER 2,5 millions ?

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

CANE

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Enfin, une solution pour réguler le trafic routier dans le département.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

moins de bruit, de pollution, et circulation plus fluide.

Les modalités d'information et d'expression :

Aucun renseignement sur le financement répartition par cofinancements

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)
Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom : 

Prénom : 

Adresse : 

Adresse : 

Je soussigné(e)

Je soussigné(e)



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

*Indispensable pour éviter
le risque de démantèlement de l'échangeur.*

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Très bonne solution en ②

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



PRÉFÈTE
DES LANDES

Liberté
Égalité
Fraternité



Votre avis compte !

Entre le **7 avril** et le **14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Sur les axes de chemins dans la traversée de Peyrehorade... des années que l'on attend cela!

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

La solution n°2 est de loin préférable ! même le coût est pris en compte!

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Quelle sera la part payée par les 5 cofinanciers ?

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

PEYREHORADE

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

Liberté
Égalité
Fraternité



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

*le moins onéreuse
de plus simple, et tenir compte des
expropriations.*

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

solution (2) + parking de covoiturage

Les modalités d'information et d'expression :

*C'est beaucoup d'argent au moment
où la France → l'état → nous,
sommes superendettés!!!*

*Autres : la route nationale est effondrée
depuis 3 mois.*

*Peyrehorade → Bayonne
Més Dargences!*

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Ce projet de complément du demi-échangeur existant nous facilite l'accès à la route pour accéder plus facilement à notre destination et surtout - surtout -

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Il est clair que la solution n°2 est la meilleure - moins de travaux et le secteur agricole est préservé et les générations sont sécurisées. Merci de nous consulter.

Les modalités d'information et d'expression :

Il est bien agréable d'être consulté sur ce qui concerne ce projet - Ce dépliant est très précis, clair -

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

*jeur claver le territoire lors
des crises et inondation du gaves.*

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

*je choisi la solution N° 2 -
moins coûteuse et plus
écologique*

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

" BRAVO le BARBO "

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

HASTINGUES

Nom :

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

Liberté
Égalité
Fraternité



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

La solution n°2 est la plus appropriée.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

La solution n°2 ne prend pas de terre aux agriculteurs et permet d'avoir un rond point sur la grande route. Où les gens route très vite.

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Grâce au rond point qui sera sur la bretelle on pourra aller à Orléville sans passer par Peyrehorade.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Côme

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je sou

Je sou



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

Liberté
Égalité
Fraternité



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Permettre de ne pas traverser Peyrehorade
en venant de Dax ou la côte landaise ou de
Bidache et le Pays Basque -

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

J'opte pour la solution n°2 → peu d'impact
sur le domaine agricole et les paysages

Les modalités d'information et d'expression :

J'apprécie la démarche mais... quel poids
les "citoyens/citoyennes" de base??

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

- BARDOS -

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

C'est, à l'urbanisme, d'étudier au mieux ce projet. Afin d'analyser la situation, tout en respectant l'environnement.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

J'ai eu l'occasion de faire connaissance avec le village d'Espéyran (Beau et Entretenu).

Les modalités d'information et d'expression :

« VINCI » (Leonard)

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom : ...

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je suis

Je suis



Votre avis compte !

Entre le 7 avril et le 14 mai 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Excellents ! C'était presque évident car cette A 641 est sous utilisée et tellement pratique.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

- Favorable à l'option 2 = simplicité, parking de co-voiturage
 - la giratoire sur la RD 19 n'est pas nécessaire et est coûteux => garder ce qui existe
 - bretelle co-voit/Autoroute (comme / option 1)
- Les modalités d'information et d'expression :
- Bien
 - Quel est le coût des 2 options ?
 - quel intérêt ? à supprimer

Autres :

Faisons des économies = retirez le giratoire sur la RD + la petite route co-voiturage => péage A 641 (Alors rebour par le giratoire est suffisant)

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Bardos

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

.....

.....

.....

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

la solution n°2 nous semble la mieux adaptée -
Nous émettons une réserve sur la fluidité de la circulation
au niveau du giratoire les jours de "retour des plages" - Sera-t-il
possible de prévenir les usagers en amont de leur entrée sur la STRO ?

Les modalités d'information et d'expression :

.....

.....

.....

Autres :

.....

.....

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

ORTHEVIEILLE

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

.....
.....
.....

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Solution 2

.....
.....

Les modalités d'information et d'expression :

.....
.....
.....

Autres :

.....
.....

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

des lèves

.....

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément du demi-échangeur.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Les informations personnelles recueillies sont destinées à VINCI Autoroutes afin de vous informer sur le projet de complément du demi-échangeur A641/RD19.

Conformément à la « Loi informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez demander à accéder, faire rectifier ou supprimer les informations vous concernant, en écrivant à VINCI Autoroutes - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest - Concertation demi-échangeur A641/RD19 - 22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac.



PRÉFÈTE
DES LANDES

Liberté
Égalité
Fraternité



Votre avis compte !

Entre le **7 avril** et le **14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

intégralement pour la fluidité du trafic routier (camions).

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

la n°2 me conviendrait mieux. (Pas d'acquiescement formel).
tableau bien lisible et éclairé.

Les modalités d'information et d'expression :

insuffisamment et accessible à tous de tous sans matricage publicitaire.

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)
Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

Liberté
Égalité
Fraternité



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Permettre l'accès à la bretelle de
Peyre horade hors péage

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Sur les photos il manque l'autoroute pour une
meilleure compréhension du projet
Bonne la solution 1 ne comporte pas de gratuite
sur la RD 19 ni de parking de covoiturage?

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Prévoir des abris vélo sécurisés sur les
parking de covoiturage

Merci de cette consultation

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je soussigné(e) suis le/la

Je soussigné(e) suis un(e) particulier



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril** et le **14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Solution n°2 car elle sécurise la sortie sur la RD 19 (dangereux actuellement)

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Badache

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril** et le **14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

*Fluidification du trafic Routier dans le département
et sécurisation carrefour D 817 et D 33 sont plus
que jamais actuellement.*

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

*la solution N°2 aura moins d'impact financier et
écologique.*

Les modalités d'information et d'expression :

RAC.

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je soussigné(e) autorise le traitement de mes données personnelles par VINCI Autoroutes.

Je ne soussigne pas.

Les informations personnelles recueillies sont destinées à VINCI Autoroutes afin de vous informer sur le projet de complément du demi-échangeur A641/RD19.

Conformément à la « Loi informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez demander à accéder, faire rectifier ou supprimer les informations vous concernant, en écrivant à VINCI Autoroutes - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest - Concertation demi-échangeur A641/RD19 - 22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac.



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Bonne initiative pour améliorer le transit -

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Solution N°2 plus pertinente et commode sans faire demi-tour devant le péage - quand on va à DAX

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

IMPORTANT

Si vous pouvez réparer la liaison du pont à la Sortie 4 - qui est dangereuse
J'ai vu un motard qui a failli tomber!
A réparer URGENT (côté Bardo)

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je souhaite

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Solution v2d

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Bidoche

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

.....
.....
.....

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

Solution n°2

Les modalités d'information et d'expression :

.....
.....
.....

Autres :

.....
.....

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? : Bidache

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément du demi-échangeur.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Projet qui a tout son intérêt permettant de désengorger une partie de Reynébroude dans une logique de sécurité, sociale et environnementale selon les solutions

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

La solution n°2 est la plus pertinente notamment en ce qui concerne le respect de l'environnement et les caractéristiques environnantes. "En particulier l'épargne de l'eau "caus d'eau" fragile".

Les modalités d'information et d'expression :

Les divers types de communications sont suffisants.

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? : BARDOS

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souh

Je souh



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Exprimez-vous !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, participez à la concertation.

Déposez ce bulletin d'expression dans l'urne à votre disposition sur les lieux d'exposition.

Les objectifs du projet :

Garantir au mieux le flux de PC traversant
l'axe autoroutier et permettre à nos usagers de faire
du Sud au Nord sans faire de péage.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

création d'un pont et de l'axe Amélie

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pis bon projet - Attendu depuis longtemps

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Pyrenehorda

Nom : [REDACTED]

Prénom : [REDACTED]

Adresse : [REDACTED]

Adresse : [REDACTED]

Je suis [REDACTED] EUR.

Je suis [REDACTED]





Exprimez-vous !

Entre le 7 avril et le 14 mai 2021 inclus, participez à la concertation.

Déposez ce bulletin d'expression dans l'urne à votre disposition sur les lieux d'exposition.

Les objectifs du projet :

les obj. du projet vont dans le sens de l'apaisement du centre bourg de Peycharade : piétons, cyclistes et riverains y gagneront.

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

la sol.2 ne semble plus acceptable : préservation d'espaces agricoles, artificialisation sur une surface moins importante

Les modalités d'information et d'expression :

sans avis -

Autres :

J'emprunte parfois l'axe Dax - Bidache et traverse donc à chaque fois Peycharade. Le gain sera pour les habitants, mais pour les usagers - -

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Dax -

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de complément du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Projet du rond point et rattachement de l'A64 souhaité depuis longtemps ! Très utile !

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

J'opte pour la solution n° 2, étant donné que l'impact est plus faible à tous les niveaux et qu'elle inclut un parking de covoiturage.

Les modalités d'information et d'expression :

Très bien, j'ai tout compris !

Autres :

Merci de nous lire dans vos décisions !

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom : ...

Prénom

Adresse

Adresse

Je souhaite

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre avis compte !

Entre le **7 avril et le 14 mai 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre, elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

.....

.....

.....

Les solutions envisagées et leur analyse comparative :

.....

.....

.....

Les modalités d'information et d'expression :

.....

.....

.....

Autres :

*La solution n°2 paraît la plus
satisfaisante*

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Mode d'expression	Date	Ville	Votre avis
Moment d'accueil Oeyregave	12/04/2021	OYREGAVE	<p>Père et Fils, retraité et agriculteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne sont pas directement concernés par le projet (pas de terre directement impactée) - Mais nous signalent l'existence d'une convention du 7/04/95 qui permettait, en cas d'inondation, d'entrer sur la BARO (en accédant depuis la RD19 par la bretelle d'entrée et en faisant demi-tour juste avant le péage pour prendre la BARO et continuer au Nord). Souhaitent savoir si cette possibilité existera toujours. - Signalent également l'existence d'un canal le long de l'Arriou (ruisseau sur Oeyregave et Hastings) ainsi que d'un barrage, prévus et dimensionnés pour faire baisser le niveau des inondations de 20 cm, et s'interrogent sur l'entretien futur de ce canal. - Globalement, ils adhèrent aux objectifs du projet et ont une préférence pour la solution n°2 car elle impacte moins les terres agricoles et leur confrère agriculteur directement concerné.
Moment d'accueil Oeyregave	12/04/2021	OYREGAVE	<p>Retraité, habitant d'Oeyregave,</p> <p>Adhère aux objectifs du projet qui permettra notamment de ne plus traverser Peyrehorade en venant du Nord.</p> <p>A une préférence pour la solution n°2 qui évite d'impacter trop de terres agricoles et qui permettra la déconstruction de la bretelle existante et sa renaturation.</p>
Moment d'accueil Peyrehorade	21/04/2021	NON RENSEIGNE	<p>Il se renseigne sur le projet de Carresse-Cassaber toutefois il est intéressé par le projet A641/RD19 car sa mère, qui habite de l'autre côté du pont de la RD 33 qui enjambe les Gaves Réunis s'est faite renverser par un poids lourd il y a quelques temps.</p> <p>Ses questions portent sur les 2 projets en termes de calendrier de procédures et sur les scénarios proposés pour le projet A641/RD19.</p>
Moment d'accueil Peyrehorade	21/04/2021	PEYREHORADE	<p>Nous nous interrogeons sur le calendrier du projet, l'impact des travaux sur la circulation dans Peyrehorade et les procédures réglementaires, notamment l'enquête publique.</p> <p>Il se questionne aussi sur la répartition des participations des cofinanceurs.</p> <p>Il se réjouit de ce nouveau projet car il dit que son bien va prendre de la valeur.</p>
Moment d'accueil Peyrehorade	21/04/2021	PEYREHORADE	<p>Habitants de Peyrehorade mais dans un quartier dans les hauteurs de la ville, ils ne sont pas impactés par le projet.</p> <p>Qui est le maître d'ouvrage du projet ?</p> <p>Quelles sont les fonctionnalités des scénarios présentés et leurs bénéfices ?</p> <p>Quel est le montage contractuel ?</p>

Contributions reçues par voie postale

Les noms et adresses mails ont été masqués pour préserver la confidentialité

16/04/2021

Dans le cadre de la concertation publique relatif au projet de complément du demi-échangeur existant (A641 - RD19), le conseil municipal, lors de la séance du 12 avril 2021, a préconisé la solution n°2 car cet aménagement améliorant la vie des administrés tout en limitant l'impact sur les terres agricoles cultivées.

26/04/2021

je ne peux que me féliciter de l'avancée d'un tel projet

il est avéré qu'une partie de la Communauté de Communes et notamment le centre-ville de la commune de Peyrehorade subit de fortes nuisances liées à la circulation automobile. Un tel projet, en plus de faciliter les échanges avec nos voisins des Pyrénées-Atlantiques, permettra de les atténuer et d'améliorer l'attractivité du territoire.

La CCPOA souhaite soutenir la solution numéro 2 envisagée par les porteurs de projets. en effet, celle-ci permettra le réaménagement de l'échangeur en évitant une consommation importante de terres agricoles tout en promouvant les nouvelles formes de mobilité grâce à l'implantation d'une aire de covoiturage.

Satisfait de ce projet, je, Madame, à l'expression de mes salutations distinguées

11/05/2021

Monsieur le Directeur,

La Chambre d'agriculture des Landes a pris connaissance du dossier de concertation publique concernant le projet de complément du demi-échangeur existant (A641/RD19) sur la commune d'Oeyregave.

Nous croyons à l'incidence positive des travaux et des ouvrages d'envergure économique en matière d'aménagement du territoire qui amènent de la plus-value sur le territoire, à condition qu'ils prennent en compte les intérêts de l'agriculture. Sans opposer les enjeux économiques sur notre territoire, le potentiel de la ferme Landes doit être préservé, ce qui passe avant tout par la protection du foncier support de l'acte de production agricole et sylvicole.

Après examen du dossier par nos services, nous pouvons constater que le premier scénario (solution n°1) impacte plusieurs parcelles agricoles identifiées à la PAC 2019. En effet, la création d'un giratoire est localisé dans une prairie temporaire de 5 ans ou moins et l'ajout d'une bretelle de sortie passe au travers d'une prairie permanente. Comme énoncé dans le projet, cette solution n°1 nécessite d'acquérir des surfaces agricoles d'environ 0,6 ha.

Néanmoins, la solution n°2 permet de limiter très fortement l'impact sur l'activité agricole en valorisant les voiries existantes et en permettant de créer une aire de covoiturage non envisagée dans la solution n°1. Au regard des impacts potentiels des deux scénarios, la Chambre d'agriculture des Landes se positionne favorablement sur la solution n°2 qui ne nécessite pas d'acquisition foncière de surfaces agricoles et limite ainsi fortement l'impact sur l'activité agricole de la commune.

En outre, concernant plus directement les personnes physiques et morales impactées par le projet, nous souhaitons insister sur un point sur lequel le maître d'ouvrage devra intervenir obligatoirement. En matière de réduction des surfaces agricoles, la situation de l'exploitation agricole concernée par la perte de ce foncier devra être étudiée en particulier et donner lieu aux réparations et compensations nécessaires à la continuité de l'activité agricole de cette entreprise et la préservation de ses revenus.

En dernier lieu, nous vous rappelons aussi que la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 renforce la prise en compte des enjeux agricoles dans les projets de travaux « susceptibles d'avoir des conséquences négatives importantes sur l'économie agricole », en prescrivant notamment la mise en œuvre de « mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire » (article L112-1-3 du code rural). Dans la mesure où le projet y serait soumis, la Chambre d'agriculture est disposée à accompagner cette dynamique en partenariat avec le maître d'ouvrage et les acteurs locaux du territoire.

Vous remerciant pour votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Contributions reçues via l'adresse email du projet mon-avis@a64-amenagement.com

Les noms et adresses mails ont été masqués pour préserver la confidentialité

06/04/2021

Bonjour,

J'ai lu avec intérêt et attention votre plaquette annonçant le lancement de la concertation relative au complément du demi-échangeur A641/RD19.

Des 2 solutions d'aménagement proposées, la solution n°2 recueille tous mes suffrages et je ne trouve aucun intérêt à la solution n°1. En effet la solution n°2 outre d'avoir des moindres impacts sur tous les critères listés dans le tableau comparatif aura de plus des avantages en terme de sécurité et de fonctionnalités: réduction de la vitesse sur la BARO et marquage clair de la transition entre une autoroute à 4 voies et une bretelle à 2 voies, bien meilleure sécurité du carrefour de raccordement sur la RD, et de plus réalisation d'une aire de co-voiturage organisée et fonctionnelle. Cependant cette aire mériterait sûrement d'être agrandie ou tout au moins que son extension soit dès à présent anticipée et étudiée. Dans le cas de la solution n°2 il conviendrait aussi de préciser le devenir de l'ouvrage existant et du délaissé avec la bretelle ; est-il prévu leur démolition avec renaturation ? un usage autre ?

Au final ce projet permettra enfin d'accéder à la BARO depuis la RD19 sans enfreindre le code de la route, cela au bénéfice des habitants des communes du sud des Gaves, mais aussi des transporteurs divers et des usagers des ZA d'Hastingues et de Came.

Quel dommage que cette configuration n'ait pas été retenue dès la construction initiale de la BARO ce qui aurait permis d'économiser la construction d'un pont et d'éviter d'attendre 35 ans cette évolution de bon sens!

Enfin pour finir de rendre totalement cohérente la section ouest de l'A64 il ne restera plus qu'à compléter le demi-échangeur de Guiche.

Cordialement,

26/04/2021

Bonjour

Je suis le chargé de sécurité des PEP64, nous avons des établissements sur tous le 64. Nous effectuons des déplacements avec nos véhicules sur la A64, dans certains nous transportons des personnes handicapées mentaux et moteur.

Une question vient de mettre pauser sur les consignes en cas de panne sur l'autoroute et comment ne personnel doit agir avec ces personnes vulnérables.

Si je peux être en contact avec une personne de votre sécurité et avoir des documentations pour répondre à cette question merci d'avance de votre aide Cordialement